



Statistics
Canada

Statistique
Canada

99-129F

c. 3

Census Recensement

Canada 1986

99-50-033

GUIDE À L'INTENTION
DES UTILISATEURS

DONNÉES DU RECENSEMENT
DE 1986 SUR LES
LOGEMENTS ET MÉNAGES

Canada

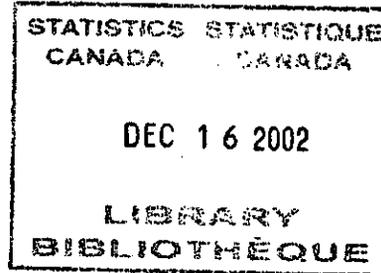


Statistique Canada
Statistics Canada

Recensement
Census

Canada 1986

Référence.



99-50-033

**GUIDE À L'INTENTION
DES UTILISATEURS
DONNÉES DU RECENSEMENT
DE 1986 SUR LES
LOGEMENTS ET MÉNAGES**

Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de
transmettre le contenu de la présente publication, sous
quelque forme ou par quelque moyen que ce soit,
enregistrement sur support magnétique, reproduction
électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de
l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans
l'autorisation écrite préalable du Ministre des
Approvisionnement et Services Canada.

Décembre 1990

Prix: Canada, \$32.00
Autres pays, \$34.00

ISBN-0-660-92745-4

Ottawa

This publication is available in English upon
request (ISBN-0-660-13346-6).

1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

REMERCIEMENTS

Le Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur les logements et les ménages a été rédigé par la Section des familles, du logement et des ménages, sous la direction de Janet Che-Alford. Les auteurs en sont Tom Bird, Janet Che-Alford, Oliver Lo, Pierre Parent, Pierre Turcotte et Mark Wright. Le soutien technique et opérationnel a été assuré par Maureen Boisvenu, Brian Burke, Brian Hamm, Arlene Jamieson, Pat Lapointe, Jocelyne Lepage, Cheryl Sarazin et Kim Thompson, de la section Systèmes et opérations, ainsi que par Mario Lisciotta, et Colette Richard, de l'unité micro-informatique.

Nous remercions tout particulièrement Mary Sue Devereaux, des Tendances sociales canadiennes, d'avoir révisé les textes, ainsi que Harry Champion et Gordon Priest, de la Division de la statistique sociale, du logement et des familles, de leur soutien administratif.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	5
2. Concepts et définitions	6
3. Univers et sous-univers	11
4. Variables du logement	18
5. Variables des ménages	51
Bibliographie	108
 Annexe A.	
Abréviations des régions géographiques utilisées dans les Sources de données.....	109
 Liste des figures	
1. Principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986	11
2. Genres de logements collectifs, avec les données recueillies, recensement de 1986	13
3. Logements privés occupés : univers, sous-univers et variables connexes, recensement de 1986	15
4. Principales composantes de l'univers des ménages en 1986 et variables connexes.....	16
 Liste des tableaux	
1. Chiffres et répartition en pourcentage des principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986	12
2. Ménages à l'extérieur du Canada, Canada, provinces et territoires, recensements de 1971 à 1986	17
3. Logements privés occupés selon la période de construction par mode d'occupation, Canada, recensement de 1986	32
4. Valeur moyenne des logements occupés par leur propriétaire, régions métropolitaines de recensement, recensement de 1986	48
 Liste des graphiques	
1. Proportion de maisons individuelles non attenantes parmi l'ensemble des logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	21
2. Nombre moyen de pièces dans les logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	27

3.	Proportion de logements privés occupés selon la période de construction, Canada, recensement de 1986	33
4.	Logements privés occupés selon le système de chauffage principal, Canada, recensement de 1986	38
5.	Proportion de logements privés occupés utilisant un système à air chaud pulsé comme principal système de chauffage, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	39
6.	Logements privés occupés selon le principal combustible utilisé pour le chauffage, Canada, recensement de 1986	43
7.	Valeur moyenne des logements occupés par leur propriétaire, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	47
8.	Logements privés selon le mode d'occupation, Canada, recensements de 1961 à 1986	54
9.	Proportion de soutiens de ménage dans les ménages privés occupés par leur propriétaire, par groupe d'âge du soutien de ménage, Canada, recensement de 1986	63
10.	Répartition provinciale (en %) des ménages non agricoles, hors réserve, occupés par leur propriétaire et ayant le statut d'immeuble en copropriété, Canada, recensement de 1986	70
11.	Taille moyenne des ménages et proportion (en %) de ménages d'une personne, Canada, 1961 à 1986	99

CHAPITRE 1

Introduction

Le logement est considéré comme un besoin essentiel. La collecte de renseignements sur la situation des logements et des ménages au Canada, y compris l'établissement et l'analyse des coûts du logement et leur rapport avec les ménages, est essentielle à toute évaluation de la situation actuelle au pays et, peut-être plus important encore, de ses besoins futurs sur le plan des logements et des ménages.

Les données sur les logements et les ménages tirées du recensement du Canada constituent une précieuse source de renseignements. Il existe de telles données depuis 1871. Dès 1941, les organismes publics et privés avaient un tel besoin de renseignements sur les logements et les ménages qu'il a fallu ajouter au questionnaire sur la population un questionnaire distinct sur le logement. En 1971, avec la venue de l'autodénombrement, les questions sur la population et le logement ont été regroupées en un seul questionnaire.

En 1986, les utilisations des données sur les logements et les ménages avaient pris de l'ampleur et s'étaient diversifiées. Pour bien comprendre la situation du logement au Canada, il devint de plus en plus important d'interpréter soigneusement ces données. Résultat : la nécessité se fit sentir d'avoir à sa disposition une documentation plus complète en matière de logements et de ménages.

Le but du présent guide est de fournir aux utilisateurs un document de référence qui les aidera à comprendre et à interpréter les données sur les logements et les ménages tirées du recensement de 1986. Même si le document porte principalement sur les données de 1986, on y trouve également des renvois à des recensements antérieurs, afin de situer l'information dans un contexte plus significatif.

Le contenu du guide s'articule comme suit :

Chapitre 2 - Concepts et définitions - on y trouve un glossaire des termes et définitions employés dans le recensement.

Chapitre 3 - Univers et sous-univers - on y décrit les composantes de l'univers des logements, avec les dénombrements correspondants, pour les recensements effectués entre 1941 et 1986. On y présente aussi les composantes de l'univers des ménages. Ce chapitre a pour but d'aider les utilisateurs à comprendre les éléments constitutifs de ces deux univers, l'ampleur des changements qui se sont produits durant la période et les variables qui ont été touchées.

Chapitre 4 - Variables du logement - on y trouve une étude indépendante des neuf variables du logement. Chaque élément est défini et analysé afin d'en dégager la comparabilité historique et de cerner les questions qualitatives qui ressortent de chaque époque. Une légende énumère les diverses catégories qui ont un lien avec la variable, et on présente des faits saillants (y compris tableaux et graphiques) pour chacune des variables. On trouve aussi un classement recoupé des sources de données pour chaque variable du logement, avec d'autres variables choisies.

Chapitre 5 - Variables des ménages - on y trouve une étude semblable à celle du chapitre 4 pour chacune des dix variables des ménages. Le but du chapitre 5 est de donner aux utilisateurs une évaluation détaillée de chacun des éléments d'information sur les ménages.

Nous espérons que le présent guide servira de document de référence privilégié pour les utilisateurs de données sur le logement et les ménages tirées du recensement.

CHAPITRE 2

Concepts et définitions

Recensement de jure

Le recensement de la population canadienne utilise la méthode de dénombrement de jure pour fixer les limites des circonscriptions électorales fédérales. Cela signifie que, dans toute la mesure du possible, les personnes sont dénombrées à leur lieu habituel de résidence. En termes opérationnels, le recensement de jure signifie qu'on dénombre les personnes dans le logement qu'elles occupent habituellement.

Logement

Le recensement définit le **logement** comme un ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habite ou pourrait habiter. Même si le classement des logements est plus détaillé dans le recensement (voir le chapitre 3, "Univers et sous-univers"), la majorité de la population est dénombrée dans des **logements privés**.

a) Logement privé

Un **logement privé** est un ensemble de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur, c'est-à-dire que l'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre. Le concept d'unité distincte ou d'unité autonome de logement sous-tend cette définition, et il décrit les conditions d'habitation de la plupart des Canadiens.

Un logement privé peut être un **logement ordinaire**, un **logement marginal** ou un **logement en construction**, en voie de rénovation ou de transformation.

Un **logement ordinaire** est un logement privé construit ou transformé pour être habité à l'année (ou en permanence). Ces logements sont classés comme **logements occupés**, **logements inoccupés** et **logements occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires**.

Un **logement marginal** est un logement privé qui ne peut être habité toute l'année ou en permanence, c'est-à-dire que les installations nécessaires au confort durant toute l'année sont insuffisantes (par ex., les chalets d'été, les pavillons non hivernés). Cette catégorie comprend aussi tout bâtiment ou construction qui n'a pas été construit ou transformé pour être habité toute l'année ou en permanence (par ex., les granges ou garages non transformés en habitations). Ces logements ne sont dénombrés que s'ils sont occupés.

Un **logement en construction** est un nouveau logement dont la construction n'est pas terminée. La construction est considérée comme terminée quand les services tels que l'électricité, la plomberie et l'arrivée d'eau ont été raccordés et que certains éléments d'architecture tels que les portes, les fenêtres, le toit et les murs (de même que les ascenseurs dans le cas des tours d'habitation) ont été installés. Par contre, il n'est pas nécessaire que les travaux de peinture, le pavage des entrées de voiture, la finition extérieure et l'aménagement paysager soient achevés. Ces logements ne sont dénombrés que s'ils sont occupés.

Un **logement en voie de rénovation ou de transformation** est un logement qui ne peut être habité à cause de travaux considérables (transformation d'un logement individuel en plusieurs logements ou vice versa, par exemple). Ces logements ne sont dénombrés que s'ils sont occupés.

Les logements privés sont occupés ou inoccupés. Un **logement privé occupé** est un logement privé qu'occupe de façon permanente une personne ou un groupe de personnes. Le recensement établit une distinction entre les logements privés occupés habituellement par des Canadiens et ceux occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires. Toutes les

données du recensement sur les logements (c.-à-d. les caractéristiques physiques d'un ensemble de pièces d'habitation) portent sur les logements privés occupés par des résidents habituels. En ce qui concerne les logements privés occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires, nous n'en connaissons que le nombre. Le détail des variables du logement se trouve au chapitre 4, Variables du logement.

Un **logement privé inoccupé** est un logement privé qui pourrait être occupé à l'année longue ou de façon permanente, mais où il a été établi qu'aucune personne n'habitait le jour du recensement. Autrement dit, tous les logements privés inoccupés sont des logements ordinaires. Si on fait abstraction de leur nombre, peu de renseignements sont recueillis au sujet des **logements privés inoccupés**.

b) Logements collectifs

Ce n'est pas tout le monde qui habite un logement privé. Bon nombre de personnes habitent un **logement collectif** qu'on définit comme une institution ou un établissement commercial ou communautaire qui s'affiche comme tel ou que le recenseur peut identifier comme tel en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, les motels, les maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes de camps militaires, les camps de chantier, les prisons, les centres d'accueil, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers et (ou) temporaires.

Ménage

Alors que le logement correspond à l'aménagement physique d'un ensemble de pièces d'habitation, la notion de ménage concerne l'occupant ou les occupants du logement.

Le recensement définit le **ménage** comme une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Aux fins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Il existe trois catégories de ménages pour l'ensemble de la population canadienne : les **ménages privés**, les **ménages collectifs** et les **ménages à l'extérieur du Canada**.

Un **ménage privé** est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement privé et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada. La plus grande partie de la population vit dans des ménages privés.

Un **ménage collectif** est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Les données sur les ménages collectifs qui comptent uniquement des résidents étrangers et (ou) temporaires ne sont pas présentées, car elles ne répondent pas aux normes du recensement. Nous disposons de données limitées sur les ménages collectifs.

Un **ménage à l'extérieur du Canada** est constitué d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens qui demeurent ensemble à l'extérieur du Canada et qui sont fonctionnaires du gouvernement ou membres des Forces armées ou du corps diplomatique. Seules des données fragmentaires sont disponibles sur ces ménages.

Étant donné qu'un ménage est composé d'une personne seule ou d'un groupe de personnes, les variables des ménages dans les publications du recensement portent sur les caractéristiques des personnes formant les ménages, et non sur les caractéristiques du logement qu'elles occupent.

Rapport entre ménages et logements

Il s'établit des liens importants entre les ménages et les logements aux fins du recensement :

- Un logement est un ensemble de pièces d'habitation; un ménage correspond à une personne ou à un groupe de personnes qui résident habituellement dans les pièces d'habitation.
- Par définition, il n'y a pas de ménage dans un logement inoccupé.
- Le nombre de logements privés occupés correspond à celui des ménages privés.
- Les logements occupés sont soit privés, soit collectifs. Parallèlement, il y a des ménages privés et des ménages collectifs.
- Aux fins du recensement, les données sur les logements et les ménages portent sur les logements privés occupés (à l'exception de ceux occupés uniquement par des étrangers et (ou) des résidents temporaires) et sur les ménages privés (à l'exception des ménages constitués de résidents étrangers et (ou) temporaires); le classement recoupé de diverses caractéristiques propres aux logements et aux ménages est possible vu l'égalité en nombre.
- Le nombre des logements privés et collectifs occupés uniquement par des étrangers et (ou) des résidents temporaires est disponible, mais on ne possède pas d'autres données sur ces logements ou les ménages qui les occupent.
- Le nombre des logements collectifs, ainsi que celui de leur résidents habituels et leurs caractéristiques démographiques fondamentales, sont disponibles, mais non les caractéristiques des logements.
- Il n'y a pas de chiffres sur les logements qui correspondent au nombre de ménages à l'extérieur du Canada.

Ménage et famille

“Ménage” et “famille” sont des notions différentes aux fins du recensement. Cette différence entraîne d'importantes distinctions d'ordre numérique dans les produits du recensement. En outre, elle complique le recours à des données sur les familles pour les analyses comportant un classement recoupé avec les données sur les logements et (ou) sur les ménages. Aussi convient-il de bien saisir la distinction entre les deux notions.

On définit deux catégories fondamentales de famille dans le recensement : la **famille de recensement** et la **famille économique**.

Une **famille de recensement** comprend un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés, peu importe leur âge) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) vivant dans le même logement. Les personnes vivant en union libre sont considérées comme mariées, peu importe leur état matrimonial légal; elles figurent donc comme une famille époux-épouse dans les tableaux sur la famille de recensement.

Une **famille économique** est constituée de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. Les personnes vivant en union libre sont considérées comme mariées dans les tableaux sur les familles économiques.

La différence principale entre un ménage (privé) et une famille économique ou de recensement concerne les rapports entre les personnes. Alors que la seule condition pour faire partie d'un ménage est le fait d'habiter ensemble, dans une famille il existe une autre condition : il faut que les personnes qui en font partie soient apparentées. Donc, aucune famille n'existe si le ménage est constitué de personnes non apparentées, et le ménage est appelé non familial. Les ménages constitués d'une seule personne sont toujours des ménages non familiaux.

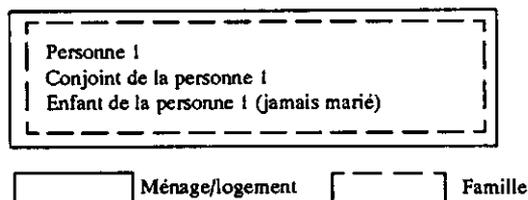
Lorsque la totalité ou une partie des personnes appartenant à un ménage sont apparentées selon la définition donnée à la famille de recensement, le ménage est dit familial. Notons qu'une personne peut appartenir à un ménage familial sans appartenir à la famille qui constitue ce ménage; c'est le cas d'un chambreur par exemple. Lorsqu'on dénombre une seule famille de recensement au sein d'un ménage, celui-ci est considéré comme un ménage unifamilial. Bien que la plupart des ménages familiaux au Canada soient unifamiliaux, il n'y a pas correspondance univoque entre familles de recensement et ménages familiaux. Il faut compter les ménages multifamiliaux, qui se composent de deux familles de recensement ou plus. On trouvera ci-dessous les chiffres et les pourcentages de ces divers types de ménage pour 1986 :

	Nombre	Pourcentage
Ménages unifamiliaux	6 537 885	72,7
Sans autres personnes	5 938 720	66,0
Avec autres personnes	599 165	6,7
Ménages multifamiliaux	97 120	1,1
Ménages non familiaux	2 356 675	26,2
Une personne seulement	1 934 710	21,5
Deux personnes ou plus	421 965	4,7
Total des ménages	8 991 680	100,0

Ménage, logement et famille

Comme on l'a souligné plus haut, il y a correspondance univoque entre ménages privés (résidents habituels) et logements privés occupés. On ne peut pas en dire autant des familles et des ménages privés/logements privés occupés.

Exemple 1



Dans cet exemple, le ménage comprend un mari, sa femme et un enfant jamais marié. Les statistiques suivent.

Ménage : 1 ménage privé
 Genre de ménage : Ménage familial (ménage unifamilial sans autres personnes)
 Taille du ménage : 3 personnes
 Logement : 1 logement privé occupé
 Famille de recensement : 1 famille de recensement
 Taille de la famille de recensement : 3 personnes

Dans cet exemple, il y a correspondance univoque entre ménage, logement et famille. Toutefois, la correspondance univoque entre famille et ménage/logement n'existe pas toujours, comme le montrent les exemples suivants.

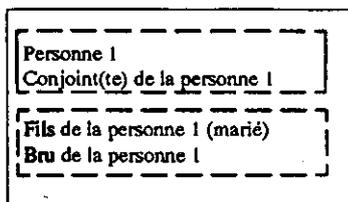
Exemple 2



Ménage : 1 ménage privé
 Genre de ménage : Ménage non familial
 Taille du ménage : 2 personnes
 Logement : 1 logement privé occupé
 Famille de recensement : Aucune
 Taille de la famille de recensement : Sans objet

Ici, la correspondance univoque entre ménage privé et logement privé occupé tient toujours, mais il n'y a pas de famille dans ce ménage.

Exemple 3

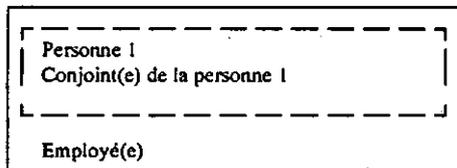


Les statistiques pour ce ménage sont les suivantes :

Ménage :	1 ménage privé
Genre de ménage :	Ménage familial (ménage multifamilial)
Taille du ménage :	4 personnes
Logement :	1 logement privé occupé
Famille de recensement :	2 familles de recensement (1 famille économique)
Taille de la famille de recensement :	2 personnes pour la première famille de recensement et 2 personnes pour la seconde
Nombre de personnes dans les familles :	4

Cet exemple montre que le nombre de ménages/logements n'est pas égal à celui des familles; ajoutons qu'il y a une différence entre la taille du ménage et la taille des familles.

Exemple 4



Ménage :	1 ménage privé
Genre de ménage :	Ménage familial (ménage unifamilial avec autres personnes)
Taille du ménage :	3 personnes
Logement :	1 logement privé occupé
Famille de recensement :	1 famille de recensement
Taille de la famille de recensement :	2 personnes

Voilà qui montre que les caractéristiques du ménage et de la famille (c.-à-d. la taille du ménage et le nombre de personnes dans les familles) au sein du même ménage sont différentes.

Les exemples ci-dessus ne sont aucunement exhaustifs, mais ils montrent bien que l'utilisation des données sur les familles de concert avec les données sur les ménages et le logement a ses limites. Comme on peut le constater, en plus des différences au chapitre des concepts et définitions, les données comportent des distinctions d'ordre numérique. Pour certaines analyses qui comportent des données sur les familles et les ménages, il est possible que les utilisateurs veuillent limiter les unités d'analyse aux "ménages unifamiliaux sans autres personnes" (voir l'exemple 1), étant donné qu'il y a correspondance univoque entre famille, logement et ménage. Pour de plus amples renseignements sur l'univers des familles, veuillez consulter la publication intitulée Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur les familles, n° 99-113F au catalogue.

CHAPITRE 3

Univers et sous-univers

Univers des logements

L'univers des logements comprend tous les ensembles de pièces d'habitation relevées et dénombrées dans un recensement. La figure 1 montre la comparabilité historique des univers et sous-univers des logements depuis 1941. On retrouve dans le tableau 1 le dénombrement des principales composantes de l'univers des logements, du recensement de 1941 à celui de 1986.

Figure 1. Principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986

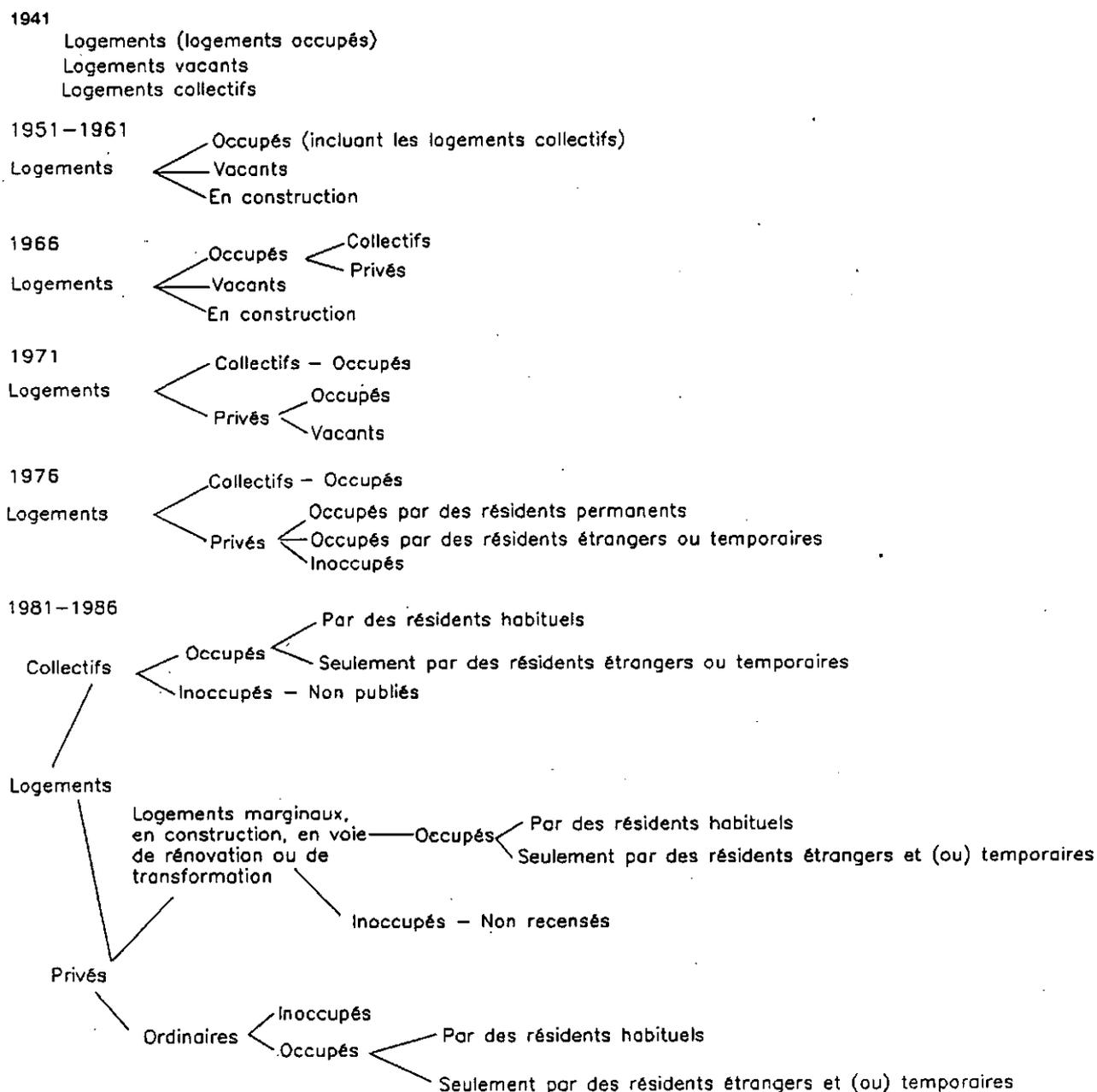


Tableau 1. Chiffres et répartition en pourcentage des principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986

Année	Total des logements	Logements privés occupés	Logements privés inoccupés	Logements occupés par des résidents étrangers ou temporaires	Logements vacants	Logements saisonniers/marginaux, en construction ou en voie de rénovation ou de transformation	Logements collectifs occupés	Logements collectifs inoccupés
1941	2,573,155 logements occupés				62,008		(recensés mais données non publiées)	
1951	3,585,128 100%	3,409,284 95.10%			112,878 3.15%	51,428(1) 1.43%	11,538 0.32%	
1956	4,152,886 100%	3,923,646 94.48%			142,736 3.44%	61,775(1) 1.49%	24,729 0.59%	
1961	4,817,147 100%	4,554,736 94.55%			189,979 3.94%	49,957(1) 1.04%	22,475 0.47%	
1966	5,502,094 100%	5,180,473 94.15%			222,067 4.04%	80,906(1) 1.47%	18,236 0.33%	
1971	6,342,275 100%	6,034,505 95.15%			290,185 4.58%		17,585 0.28	
1976	7,567,345 100%	7,166,095 94.70%	365,855 4.83%	18,950 0.25%			16,445 0.22%	
1981	8,791,426 100%	8,273,980 94.11%	419,152 4.77%	55,995 0.64%		7,550 0.09%	27,945 0.32%	6,803 0.08%
1986	9,552,743 100%	8,973,761 93.94%	468,997 4.91%	55,263 0.58%		17,911 0.19%	28,359 0.30%	8,452 0.09%

Nota: Aucune information sur les logements n'est disponible pour 1956: les nombres furent dérivés à partir des données sur les ménages (1 ménage = 1 logement).

(1) Logements en voie de construction seulement.

Sources: Recensement du Canada de 1941, volume V, tableau 4 (exluant le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et 24,814 logements occupés dont nous ne possédons pas le mode d'occupation)

Recensement du Canada de 1951 volume III, tableaux 2 et 3 (exluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Recensement du Canada de 1956, volume I, tableau 33

Recensement du Canada de 1961, volume II, partie 2, tableaux 2 et 3

Recensement du Canada de 1966, volume II, tableau 2

Recensement du Canada de 1971, volume II, partie 3, tableau 1, No 98-926 au catalogue

Recensement du Canada de 1976, volume III, partie 2, tableau 2, No 93-801 au catalogue

Recensement du Canada de 1981

Recensement du Canada de 1986

La principale distinction au sein de l'univers des logements en 1986 s'établit entre les sous-univers "collectifs" et "privés" (figure 1). Les logements privés et collectifs sont définis au chapitre 2.

Sous-univers des logements collectifs

Au sein du sous-univers des logements collectifs, on dénombre les logements occupés et inoccupés. Toutefois, les données sur les logements collectifs inoccupés ne sont pas publiées. Pour ce qui est des logements collectifs occupés uniquement par des résidents étrangers et (ou) temporaires, leur nombre est incorporé dans l'ensemble des logements collectifs occupés et est publié comme tel. S'agissant des logements collectifs occupés par des résidents habituels, les données sur le genre de logement collectif et (ou) sur les caractéristiques démographiques fondamentales des résidents sont publiées à l'échelle tant nationale que provinciale.

Les logements collectifs sont classés en 15 grandes catégories. La figure 2 montre les genres de logement collectif et l'information dont on dispose sur les résidents. Les définitions de chaque genre de logement collectif sont données dans le Dictionnaire du recensement de 1986, n° 99-101F au catalogue (p. 115-117)

Figure 2. Genres de logements collectifs, avec les données recueillies, recensement de 1986

Genre de logements collectifs		Données recueillies
Non institutionnels		
Code 10	Hôtels, motels et maison de chambres pour touristes	Codes 10 à 30, et code 70 Résidents habituels: données contenues dans le questionnaire 2B, sauf pour les questions sur le logement. Résidents temporaires: nom, date de naissance, sexe, état matrimonial et et résidence habituelle.
Code 12	Résidences scolaires et résidences de formation	
Code 70	Colonies huttérites	
Code 13	YMCA et YWCA, centres d'accueil, refuges, parcs et terrains de camping	
Code 11	Maisons de chambres et pensions	
Code 30	Établissements religieux	
Institutionnels		
Code 40	Orphelinats et foyers pour enfants de soins spéciaux et établissements pour personnes âgées et malades chroniques	Codes 40 à 82, sauf code 70: Résidents demeurant en institution depuis six mois ou plus ou qui n'ont pas un autre lieu de résidence habituelle: données contenues dans le questionnaire 2A, sauf pour les questions sur le logement. Résidents temporaires: nom, date de naissance, sexe, état matrimonial et résidence habituelle.
Code 60	Hôpitaux généraux	
Code 61	Hôpitaux psychiatriques	
Code 62	Centres de traitement et établissements pour handicapés physiques	
Code 80	Établissements de correction et établissements pénitenciers	
Code 81	Foyers pour jeunes délinquants	
Code 82	Prisons	

Sous-univers des logements privés

La notion de **logement privé** englobe les **logements ordinaires**, d'une part, et les **logements marginaux** et **logements en construction, en voie de rénovation ou de transformation**, d'autre part (figure 1). Ces expressions sont définies au chapitre 2. Le recensement dénombre les logements privés ordinaires, **occupés** ou **inoccupés**. Toutefois, les logements marginaux et les logements en construction, en voie de rénovation ou de transformation ne sont dénombrés que s'ils sont **occupés**, étant donné qu'ils ne se prêtent pas à une occupation à l'année longue et qu'ils n'entrent pas dans les chiffres du parc immobilier canadien.

Très peu de données sont disponibles au sujet des logements privés inoccupés, car il n'y a personne pour fournir au recenseur des données sur le logement et les ménages. Le nombre de ces logements est publié pour le pays dans son ensemble et pour chaque province.

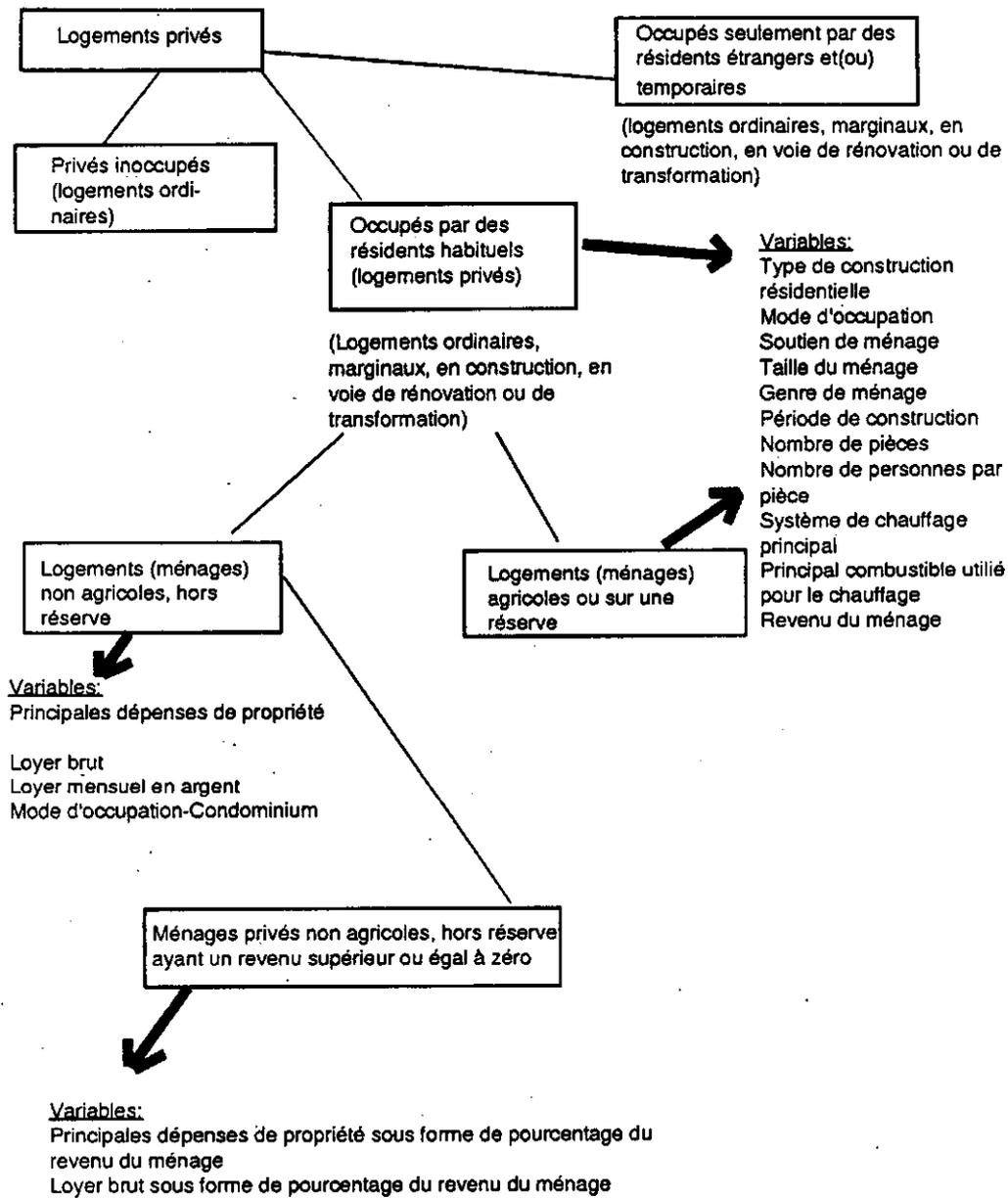
Les logements privés occupés se différencient en outre par le genre d'occupants, c'est-à-dire les résidents habituels et les résidents étrangers et (ou) temporaires. Les informations sur les logements occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires sont également très limitées, car ces derniers ne sont pas tenus de répondre au questionnaire du recensement. Seul le nombre de logements est connu et publié pour l'ensemble du pays et par province.

La plupart des données sur le logement et les ménages concernent les logements privés occupés par des résidents habituels. Les variables qu'on peut obtenir du sous-univers des logements privés occupés sont indiquées à la figure 3.

Certaines variables sur les logements et les ménages ne s'appliquent qu'aux logements privés occupés non agricoles, qui ne sont pas dans une réserve. Les variables des coûts du logement, comme les principales dépenses de propriété et le loyer brut, se trouvent dans ce sous-ensemble. Une liste de ces variables se trouve à la figure 3.

Au sein du sous-univers des logements non agricoles occupés qui ne sont pas dans une réserve, le calcul de la part du revenu consacrée au logement établit une distinction entre les ménages dont le revenu est supérieur à zéro et ceux dont le revenu est égal ou inférieur à zéro. En effet, les ratios entre le coût du logement et le revenu ne se calculent d'une manière significative que pour les logements privés non agricoles occupés qui ne sont pas dans une réserve (ou les ménages privés non agricoles qui ne sont pas dans une réserve) et dont le revenu du ménage est supérieur à zéro.

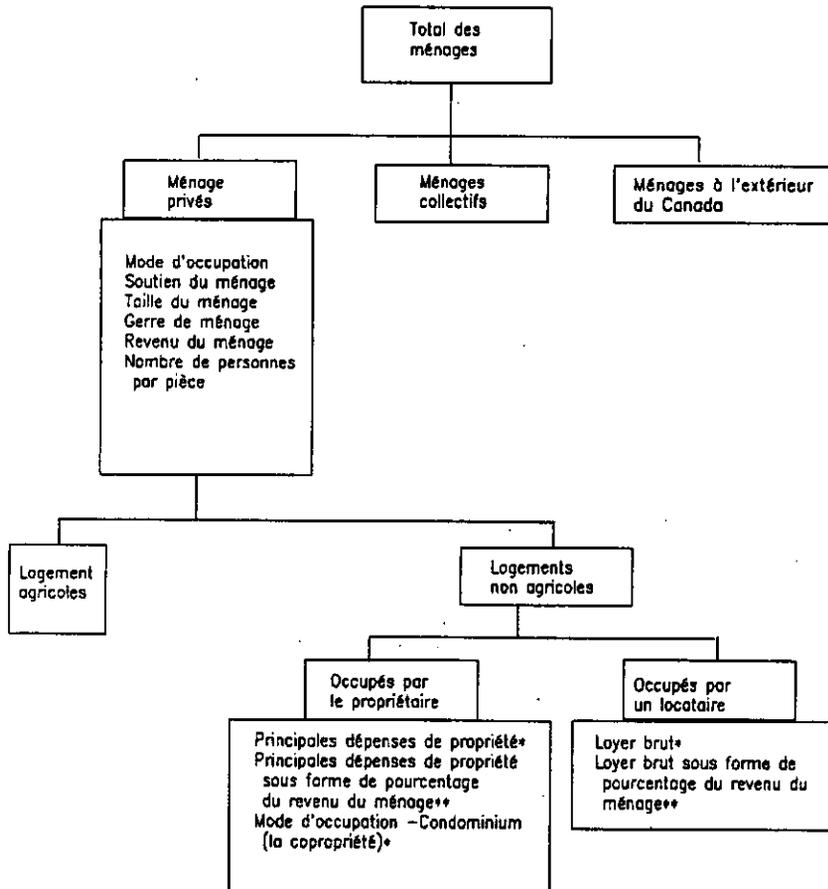
Figure 3. Logements privés occupés: univers, sous-univers et variables connexes, recensement de 1986



Univers des ménages

Comme nous l'avons déjà signalé, il y a correspondance entre le chiffre des ménages privés et celui des logements privés occupés. Par conséquent, l'univers des ménages privés équivaut à celui des logements privés occupés. La figure 4 donne les principales composantes de l'univers des ménages ainsi que les variables relatives à chacune.

Figure 4. Principales composantes de l'univers des ménages en 1986 et variables connexes



- * Ménage privés non agricoles, hors réserve.
- ** Ménages privés non agricoles, hors réserve, ayant un revenu supérieur ou égale à zéro

L'univers des ménages n'a pas beaucoup changé au fil des ans. Aucune modification d'importance n'y a été apportée depuis 1951. Une légère modification dans la présentation de dénombrement total des ménages a été faite en 1976. Auparavant, les chiffres des ménages privés incluaient ceux des ménages d'outre-mer (ménages à l'extérieur du Canada). Depuis 1976, les ménages d'outre-mer sont exclus du dénombrement des ménages privés. Le nombre de ménages d'outre-mer établi dans les recensements antérieurs est présenté dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Ménages à l'extérieur du Canada, provinces et territoires, recensement de 1971 à 1986

	1971	1976	1981	1986
Canada	6,795	8,598	8,855	10,744
Terre-Neuve	35	230	257	397
Î.P.-É	20	78	93	133
Nouvelle-Écosse	915	759	770	792
Nouveau-Brunswick	465	493	459	537
Québec	960	1,484	1,972	2,558
Ontario	2,670	3,251	3,531	4,031
Manitoba	350	606	328	480
Saskatchewan	275	269	257	825
Alberta	330	665	537	642
Colombie-Britannique	760	753	633	825
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	15	10	18	35

Nota: Les ménages à l'extérieur du Canada furent répartis par province et territoires selon le lieu habituel de résidence des membres du ménage.

Sources: Statistique Canada, recensements du Canada de 1971 à 1986, données non publiées.

CHAPITRE 4

Variables du logement

Les neuf variables du logement aux fins du recensement de 1986 sont les suivantes :

- 1) Type de construction résidentielle
- 2) Nombre de pièces
- 3) Nombre moyen de personnes par pièce (variable dérivée)
- 4) Nombre moyen de pièces par logement (variable dérivée)
- 5) Période de construction
- 6) Système de chauffage principal
- 7) Système de chauffage central (variable dérivée)
- 8) Principal combustible utilisé pour le chauffage
- 9) Valeur du logement

Dans ce chapitre, chacune des variables est étudiée sous les aspects suivants :

- Définition
- Comparabilité historique
- Qualité des données
- Légende
- Faits saillants
- Sources de données (pour l'explication des abréviations géographiques utilisées dans cette section, voir l'annexe A, page 109)

1. TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

Définition

Le type de construction désigne les caractéristiques de la structure du logement (maison individuelle non attenante, appartement dans une tour d'habitation, maison en rangée, habitation mobile, etc.).

Comparabilité historique

Le recensement de 1941 publiait des données sur quatre types de logements occupés : maison individuelle, maison jumelée, appartement ou logement de plain-pied, et maison en rangée ou en terrasse.

En 1946, même si on a ajouté une catégorie "autre type" à la liste des quatre types de logement de 1941, on ne publia les données sur les logements occupés que pour les maisons individuelles et les appartements/logements de plain-pied.

Au recensement de 1951, le nombre de catégories de logements recueillies revint à quatre, mais celles-ci variaient par rapport à 1941 : maison individuelle non attenante, maison individuelle attenante, appartement/logement de plein-pied, et autre. La catégorie "autre" ne fut pas publiée séparément pour les logements occupés, mais le nombre de logements dans cette catégorie fut incorporé dans le chiffre global pour tous les types de logement.

Aux fins du recensement de 1961, on publia des données sur six catégories de logements : maison individuelle non attenante, maison jumelée, autre maison individuelle attenante, appartement/logement (duplex), appartement/logement (autre), et maison mobile.

En 1971, on a raffiné les types de construction résidentielle et on en a augmenté le nombre, publiant des chiffres sur sept catégories de logements privés occupés : maison individuelle, maison individuelle attenante, jumelée ou double, maison en rangée, duplex, appartement et maison mobile.

En 1976, la liste des types de construction résidentielle pour les logements privés occupés comportait huit catégories et de légères variations par rapport au classement utilisé cinq ans auparavant. "Maison attenante à une construction non résidentielle" remplaça "maison individuelle attenante". La catégorie "appartement" devint "appartement ou immeuble à logements multiples". On ajouta une nouvelle catégorie : "autre logement mobile". Les autres catégories restèrent les mêmes. On publia les données de sept des huit catégories, en intégrant au sous-ensemble des logements mobiles les données de la catégorie "autre logement mobile".

Le recensement de 1981 a subdivisé la catégorie "appartement ou immeuble à logements multiples" en "appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus" et en "appartement dans un immeuble de moins de cinq étages", ce qui amenait à neuf le nombre de catégories. On a publié des données sur les maisons individuelles non attenantes, les appartements dans les immeubles de cinq étages ou plus, les autres logements multiples (notamment les maisons individuelles attenantes, les appartements dans les immeubles de moins de cinq étages et les duplex) et les logements mobiles (maisons mobiles et autres logements mobiles).

Neuf catégories ont de nouveau été recensées en 1986, bien que la nouvelle catégorie "autre maison individuelle attenante" ait remplacé la catégorie "maison attenante à une construction non résidentielle". Au moment d'accréditer cette variable en 1986, on a recommandé la publication de seulement quatre catégories pour les types de construction résidentielle : maison individuelle non attenante, appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus, habitation mobile (maisons mobiles et autres logements mobiles) et autre logement (maison jumelée, maison en rangée, autre maison individuelle attenante, appartement ou plain-pied dans un duplex non attaché et appartement dans un immeuble de moins de cinq étages).

Qualité des données

Pour situer les données sur les types de logements dans un contexte historique significatif, il faut tenir compte autant des variations dans la méthode de collecte de cette variable que des changements dans la liste des types de construction résidentielle.

Pour cette variable, les deux méthodes de collecte des données sont l'autodénombrement et le codage du recenseur. Dans le premier cas, les recensés donnent eux-mêmes le code qui correspond à leur logement après avoir vu des dessins et interprété la description des diverses catégories de logements. D'autre part, le codage du recenseur signifie que c'est le recenseur lui-même qui, après avoir reçu une formation appropriée, indique le code du logement.

D'après des études postcensitaires, il semble qu'on obtient des données plus exactes et plus cohérentes lorsque les recenseurs indiquent eux-mêmes le code du logement. On a utilisé le codage par le recenseur pour recueillir les données sur les types de construction résidentielle en 1976 et en 1986, et la technique de l'autodénombrement en 1981.

Abstraction faite de la méthode de collecte et des types de construction résidentielle, certaines erreurs de réponse résultent de la multiplicité des types de construction et des différences terminologiques d'une région à l'autre. En général, la plupart des problèmes liés à cette variable sont attribuables aux logements multiples (à l'exclusion des tours d'habitation), particulièrement au coeur des grandes agglomérations. Ce sont les quartiers où l'existence de constructions anciennes, transformées ou hybrides complique le classement qui semblent produire le taux d'incohérence le plus élevé. En dehors de ces quartiers situés au coeur des grandes agglomérations, les problèmes de qualité des données sont généralement moins graves.

Certains types de construction résidentielle, comme les maisons individuelles non attenantes, les appartements des tours d'habitation et, dans une moindre mesure, les maisons mobiles, ont présenté moins de problèmes.

En 1986, bien qu'on ait recensé des données sur les neuf catégories, on n'a publié des résultats que pour quatre d'entre elles :

- 1) les maisons individuelles non attenantes
- 2) les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus
- 3) les habitations mobiles
- 4) les autres logements

Dans l'ensemble du pays, les logements mobiles ont été sous-dénombrés en 1986, car certaines habitations mobiles ont été classées avec d'autres types de construction résidentielle, principalement des logements individuels non attenants. La même année, certains types de construction résidentielle ont présenté des problèmes en diverses régions. Des incohérences sont apparues au Québec (particulièrement à Montréal) relativement aux immeubles d'appartements à hauteur restreinte et, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique (surtout à St. John's et à Vancouver), relativement aux duplex.

Parfois, une incohérence apparente est le fait d'erreurs commises en 1981. Ainsi, si on a surdénombré ou sous-dénombré les logements de tel type dans telle région ou dans telle province en 1981, il risque d'y avoir incohérence dans les chiffres - si exacts soient-ils - cinq ans plus tard. Cette variable a souvent donné lieu à des problèmes semblables.

Légende

Les catégories utilisées pour publier les données sur les types de construction résidentielle aux fins des recensements de 1986 et de 1981 sont les suivantes :

1986

- . Maison individuelle non attenante
- . Appartement - immeuble de cinq étages ou plus
- . Logement mobile
- . Autre logement

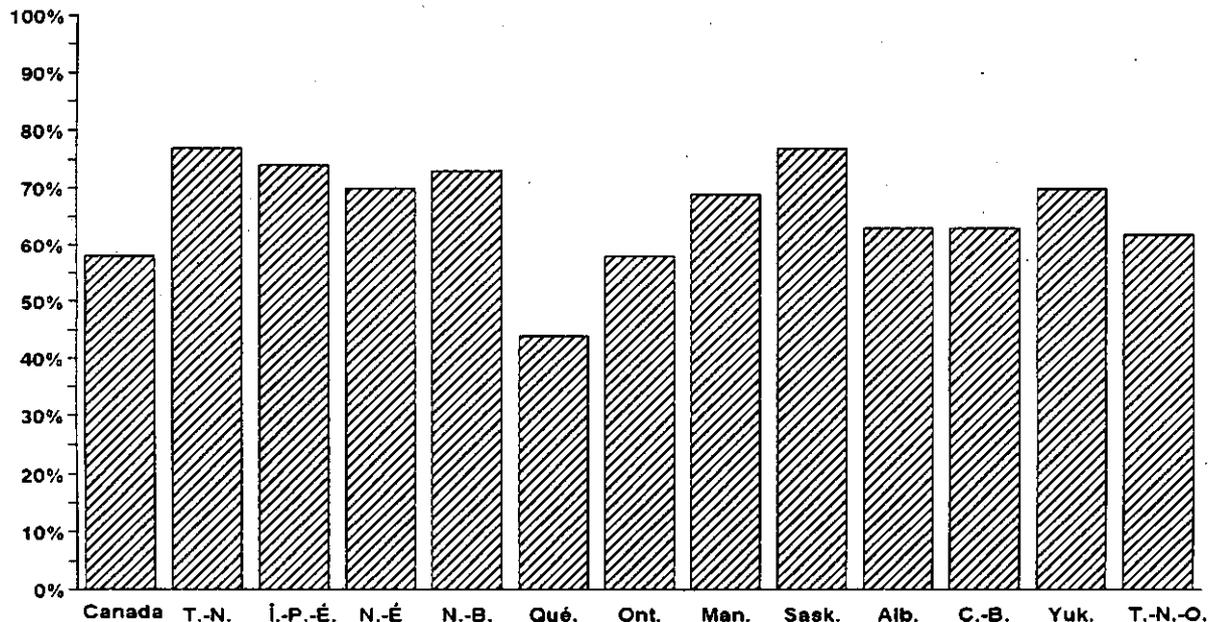
- . Maison individuelle
- . Maison jumelée ou maison double
- . Duplex
- . Maison en rangée
- . Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus
- . Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages
- . Maison attenante à un immeuble non résidentiel
- . Habitation mobile
- . Autre logement mobile

Faits saillants

- . Plus de la moitié (58 %) de tous les logements privés occupés au Canada en 1986 étaient des maisons individuelles non attenantes.
- . Terre-Neuve et la Saskatchewan avaient la plus forte proportion de maisons individuelles non attenantes (77 %), suivie de l'Ile-du-Prince-Édouard (74 %). Dans les quatre provinces de l'Atlantique, les maisons individuelles non attenantes constituaient au moins 70 % de tous les logements privés occupés. Le pourcentage était le moins élevé au Québec (44 %).
- . Dans l'ensemble du pays, 9 % de tous les logements en 1986 correspondaient à des appartements dans les immeubles de cinq étages ou plus. L'Ontario avait le pourcentage le plus élevé de ménages dans les tours d'habitation (16 %), suivi du Manitoba (8 %).

Graphique-1

Proportion de maisons individuelles non attenantes parmi l'ensemble des logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Type de construction résidentielle			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS	94-101		Can., prov.,
RÉPARTITION UNIVARIÉE			DR, SDR
	94-103		..
	94-105		..
	.		..
	.		..
	94-123		..
	94-125		CEF
	94-127		RMR, AR
	94-129		Régions urbaines, régions rurales
	95-101		SR
	95-103		..
	95-105		..
	.		..
	.		..
	.		..
	95-173		..

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	93-104	5	Can., prov., terr.
- Nombre de personnes dans le ménage	..	5	..
- Genre de ménage	..	6	..
- Période de construction	93-105	1	..
- Système de chauffage principal	..	6	..
- Genre de ménage et taille	..	7	..
- Âge et sexe du soutien du ménage	..	8	..
- Nombre de personnes par ménage	..	9	..
- Revenu du ménage	..	15	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	DW86A01		CEF, SD
- Âge du soutien de ménage			DR, SDR
			RMR, AR

- Nombre de personnes par logement	DW86A02		SR
- Principal combustible utilisé pour le chauffage	DW86B01		SR
- Période de construction	DW86B02		CEF, SD
- Valeur du logement	DW86B03		DR, SDR
- Nombre de personnes par pièce	DW86B04		RMR, AR SR

RECENSEMENT DE 1981

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	92-903	4	Can., prov., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Nombre de personnes par ménage	..	5	Can., prov.
- Genre de ménage	..	6	..
- État du logement et mode d'occupation	92-932	7	..
- Valeur du logement	..	9	..
- Revenu du ménage	92-933	7	..
- Genre de ménage	..	8	..
- Âge et sexe du soutien de ménage	..	9	..
- Nombre de personnes par ménage	..	10	..

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:

- État du logement	SDW81B11		DR, SDR
..	CTW81B12		RMR, SR
..	SPW81B11		SDR 5,000 +
..	SPW81B13		..
- Valeur du logement	CTW81B13		RMR, SR
..	SPW81B14		SDR 5,000 +
- Nombre de toilettes	CTW81B15		RMR, SR
- Période de construction	CTW81B22		..
- Nombre de pièces	SPW81B21		SDR 5,000 +
- Durée d'occupation	SDH81B12		DR, SDR
- Nombre de personnes par pièce	CTH81B13		RMR, SR
- Loyer brut	CTH81B24		..
- Nombre de personnes par pièce	SPH81B12		SDR 5,000 +
- Loyer mensuel en espèces	SPH81B14		..

RECENSEMENT DE 1976

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	93-802	5	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	6	DR
	..	7	RMR et AR, noyau urbanisé et banlieue 25 000+
	..	8	SDR 1,000+
- Nombre de personnes	93-803	9	Can., prov.
	..	10	RMR
- Genre de ménage	..	11	Can., prov.
	..	12	RMR
- État matrimonial, sexe et âge du chef de ménage	93-804	13	Can., prov.
	..	14	RMR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	EADHHA11	SD
..	CTDHHA11	SR
..	SDDHHA11	SDR
- Mode d'occupation et nombre de personnes	CTDHHA13	SR
- Mode d'occupation et nombre de personnes	SDDHHA13	SDR

RECENSEMENT DE 1971

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	93-727	1	Can., prov.
	..	2	RMR
	..	4	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	5	DR
	..	6	SDR 10,000+
	..	7	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	..	8	AR 25,000+, noyau urbanisé et banlieue
- Mode d'occupation et attributs du logement et du ménage	93-738	27	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
		28	RMR
- Mode d'occupation et période de construction	93-738	29	Can., prov., régions urbaines, régions rurales

- Mode d'occupation et équipement ménager et éléments de confort	93-738	31	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
		32	RMR
- Âge et sexe du chef de ménage	93-739	35	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
		36	RMR
- Mode d'occupation et période d'immigration du chef de ménage	93-741	48	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	"	49	RMR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	20000-20031		Différents niveaux de géographie: e.g., SDR, régions urbaines, régions rurales,
- Nombre de pièces	"		SDR 30,000+, SDR 1,000+
- Alimentation en eau et type d'installation sanitaire	"		RMR, AR, SR, CEF, SD
- Mode d'occupation et nombre de pièces	20032-20035		Différents niveaux de géographie: Can., prov., régions urbaines, régions rurales, DR, RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue
- Alimentation en eau et type d'installation sanitaire	"		
- Mode d'occupation et personnes par pièce	"		
- Mode d'occupation et personnes par ménage	"		
- Mode d'occupation et genre de ménage	"		
- Mode d'occupation et période de construction	500-281 à 500-283		Can., prov., région DR, SDR
- Loyer mensuel en espèce et nombre de personnes par pièce	500-190 à 500-204		"
- Valeur du logement et nombre de personnes par pièce	500-346 à 500-354		Can, prov., région, DR
- Genre de ménage, revenu et mode d'occupation	500-305 à 500-306		"

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Logement par type de construction	AIHSGO01		SD
- Mode d'occupation et type de construction	BIHSGB01		SR, AS, SDR 5,000+, AR, RMR

2. NOMBRE DE PIÈCES

Définition

Une pièce est un espace fermé à l'intérieur d'un logement. Elle doit être finie et habitable toute l'année. Cette définition exclut les pièces servant exclusivement à des fins commerciales, les salles de bains, les corridors et les vestibules. On a prié les recensés de compter comme pièces distinctes les pièces partiellement divisées qu'ils considéraient comme deux pièces distinctes à cause d'une cloison fixe ou mobile ou à cause de l'utilisation qui en est faite (p. ex., les salons-salles à manger en forme de L). La variable se rapporte au nombre de pièces, selon la définition donnée ci-dessus, dans un logement.

Comparabilité historique

La définition du nombre de pièces n'a pas changé depuis le recensement de 1941. Dans tous les recensements, les salles de bains, les pièces servant exclusivement à des fins commerciales et les corridors n'ont pas été comptés. De la même façon, dans tous les recensements, les pièces devaient être finies et habitables toute l'année. Par conséquent, la définition de cette variable et l'univers à laquelle elle s'applique (c.-à-d. les logements privés occupés) ne présentent pas de problèmes de comparabilité d'un recensement à l'autre.

On a demandé quel était le nombre de pièces dans les recensements de 1941, 1946, 1951, 1961, 1971, 1981 et 1986. La question n'a pas beaucoup changé d'un recensement au suivant. Par contre, l'éventail des réponses à cette question a pu changer dans le cas de deux recensements : 1961 et 1971. Avant et après ces deux recensements, on a demandé aux recensés d'indiquer le nombre réel de pièces dans leur logement, alors qu'en 1961 et en 1971, les réponses à cette question étaient déjà écrites ("une pièce, deux pièces, dix pièces, onze pièces, douze pièces ou plus").

Qualité des données

Il semble n'y avoir aucun problème de qualité des données pour cette variable en 1986. La question et les instructions étaient claires; on n'y trouvait pas de termes recherchés susceptibles d'embrouiller les recensés. En outre, le taux de réponse était élevé (près de 99 %). Voilà pourquoi les données quant au nombre de pièces ont été publiées sans note d'avertissement aux utilisateurs.

3. NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR PIÈCE

On calcule le nombre moyen de personnes par pièce en divisant le nombre de personnes dans un logement par le nombre de pièces qu'on y trouve. Cette variable est une sorte d'indice "d'encombrement". En temps normal, un logement qui compte plus d'une personne par pièce est tenu pour "encombré". Comme la taille des ménages a diminué au fil des ans, la notion "d'encombrement" a perdu de l'importance.

4. NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR LOGEMENT

On calcule cette variable, pour toute région géographique, en divisant le nombre total de pièces par le nombre de logements.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données sur le nombre de pièces tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

- . 1 pièce
- . 2 pièces
- . 3 pièces
- . 4 pièces
- . 5 pièces
- . 6 pièces
- . 7 pièces
- . 8 pièces

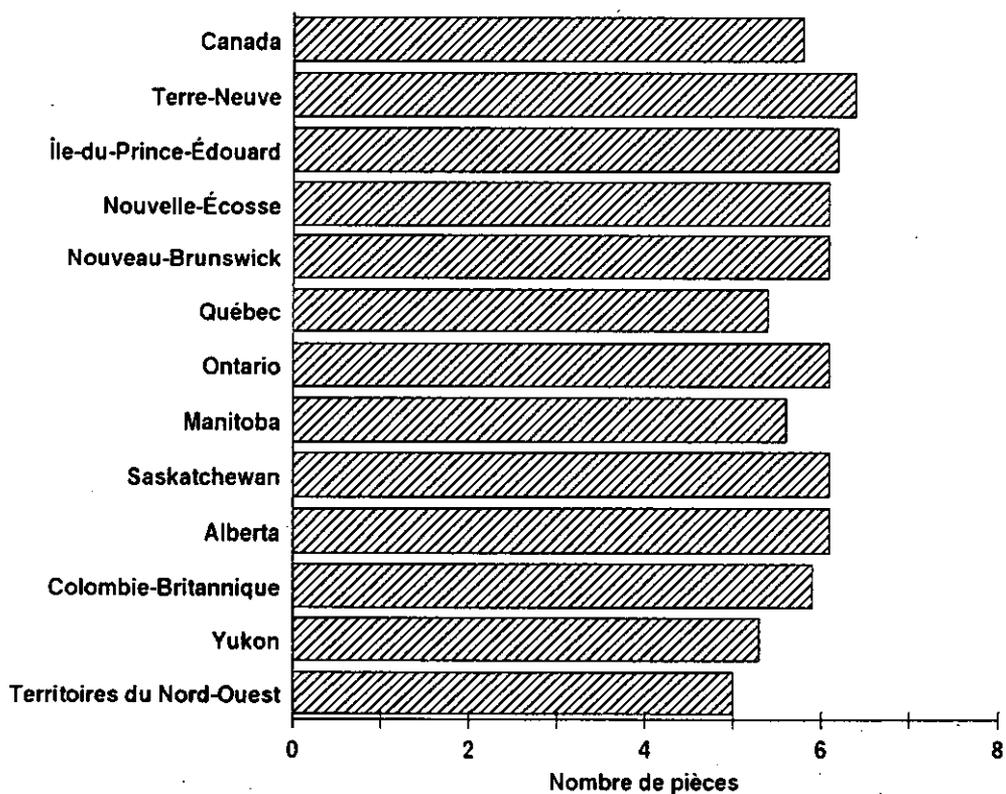
- . 9 pièces
- . 10 pièces ou plus

Faits saillants

- . Le nombre moyen de pièces dans les logements privés occupés était de 5,8 au Canada en 1986.
- . En moyenne, les logements de Terre-Neuve avaient le plus grand nombre de pièces (6,4), suivis par ceux de l'Île-du-Prince-Édouard (6,2).
- . La Colombie-Britannique et Terre-Neuve avaient la plus forte proportion de grandes maisons en 1986. Près de 8 % des logements dans ces deux provinces comptaient 10 pièces ou plus.

Graphique 2

Nombre moyen de pièces dans les logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Nombre de pièces			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation, nombre de personnes par ménage et nombre moyen de personnes par ménage	93 -105	2	Can., prov., terr.
- Structure de la famille et nombre d'enfants à la maison	93-107	2	"
- Nombre d'autres personnes dans le ménage, structure et genre de famille	93-107	3	" Can.
RECENSEMENT DE 1981			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation, nombre de personnes par ménage et nombre moyen de personnes par ménage	92-932	2	Can., prov., régions urbaines, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Mode d'occupation et nombre moyen de pièces	"	3	Can., prov., régions urbaines, par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Nombre de personnes par ménage	93-937 à 93-948	4 à 7	Can., prov., RMR, AR 5,000+, DR, SDR 10,000+, 50,000+
- Structure de la famille et nombre d'enfants à la maison	92-935	5	Can., prov.
- Structure du ménage, structure et genre de famille	92-935	6	Can.
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	EAW81B14 SDW81B12 CTW81B16		CEF, SD DR, SDR RMR, SR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Nombre de personnes dans le ménage	CTW81B17		RMR,SR
- Type de construction	CTW81B18		..
- Nombre de personnes dans le ménage	SPW81B15		SDR 5,000+
- Type de construction	SPW81B21		..

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	93-728	9	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	10	DR
	..	11	SDR 10,000+
	..	12	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	..	13	AR 25 000+, noyau urbanisé et banlieue
- Mode d'occupation et nombre de personnes par ménage	93-742	63	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	64	RMR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Valeur du logement et type de construction	500-346 à 500-354		Can., région, prov., DR
- Loyer mensuel en espèce et type de construction	500-190 à 500-204		Can., région, prov., DR, SDR
- Mode d'occupation	20000-20038		Can, prov, DR, SDR CEF, SD, SR
- Genre de ménage	20037-20038		Can., prov., DR, RMR, AR
- Âge et sexe du chef de ménage	20038-20040		Can., prov., DR, RMR, AR
- Mode d'occupation et type de construction	20032		Can., prov., DR
- Mode d'occupation et nombre de personnes par pièce	20035-20033		RMR, AR, DR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation, nombre
de pièces et nombre moyen
de pièces

A1HSGC01

SD, SR, AS,
AR, RMR, SDR de
5,000+

..

B1HSGC01

..

5. PÉRIODE DE CONSTRUCTION

Définition

La période de construction est celle au cours de laquelle le logement ou l'immeuble renfermant le logement a été construit et non celle au cours de laquelle on a procédé à des travaux ultérieurs de rénovation, à des ajouts ou à des transformations.

Comparabilité historique

La question relative à cette variable a été modifiée légèrement depuis le recensement de 1941. A l'époque, on demandait au chef du ménage la date de construction du logement ou une date approximative. Dans le recensement de 1961, la question portait sur la date à laquelle l'immeuble avait été construit et non sur celle où un logement donné de l'immeuble avait été transformé. A partir de 1971, la question portait sur la période au cours de laquelle l'immeuble ou le logement avait été construit et non sur celle au cours de laquelle on a procédé à des travaux ultérieurs de rénovation, à des ajouts ou à des transformations.

Qualité des données

Plusieurs problèmes de qualité des données se posent à propos de cette variable. D'abord, les recensés peuvent ne pas connaître la période de construction. Le cas se présente sans doute plus fréquemment dans les logements occupés par des locataires. On a demandé aux recensés de répondre du mieux qu'ils le pouvaient. Par contre, les propriétaires ont généralement accès à des documents où on mentionne la date de construction du logement, même s'ils n'ont peut-être pas consulté ces documents. En outre, le propriétaire peut indiquer la date à laquelle il a emménagé dans un logement neuf auparavant inoccupé et non la période au cours de laquelle la construction a été terminée.

En deuxième lieu, la période de construction porte sur l'immeuble renfermant le ou les logements. Un immeuble peut être agrandi, rapetissé, transformé, etc., mais aussi longtemps qu'il continue d'exister, sa période de construction reste la même. Par exemple, si un logement individuel non attenant était converti en quatre appartements entre deux recensements, ces quatre appartements auraient la même période de construction que le logement individuel non attenant d'origine.

En troisième lieu, les données relatives à cette variable comportent des anomalies intercensitaires. Par exemple, même s'il y avait 1 324 950 logements dont la période de construction déclarée dans le recensement de 1981 était comprise entre 1971 et 1975, ce chiffre est monté à 1 385 910 au cours du recensement de 1986. Même si on ne trouve aucune explication définitive à cette hausse, les deux facteurs mentionnés plus haut pourraient expliquer une partie de l'anomalie. C'est pourquoi on n'incite pas les utilisateurs à établir des comparaisons intercensitaires sur la période de construction.

On a autorisé la diffusion des données sur la période de construction, sans qu'il soit nécessaire d'y incorporer des notes d'avertissement ou une suppression. D'autre part, les utilisateurs ne doivent pas perdre de vue qu'il vaut mieux considérer les périodes de construction comme des approximations utiles.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données sur la période de construction tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

1986

- . 1920 ou avant
- . 1921-1945
- . 1946-1960
- . 1961-1970
- . 1971-1975
- . 1976-1980
- . 1981-1985
- . 1986

1981

- . 1920 ou avant
- . 1921-1945
- . 1946-1960
- . 1961-1970
- . 1971-1975
- . 1976-1979
- . 1980
- . 1981

Faits saillants

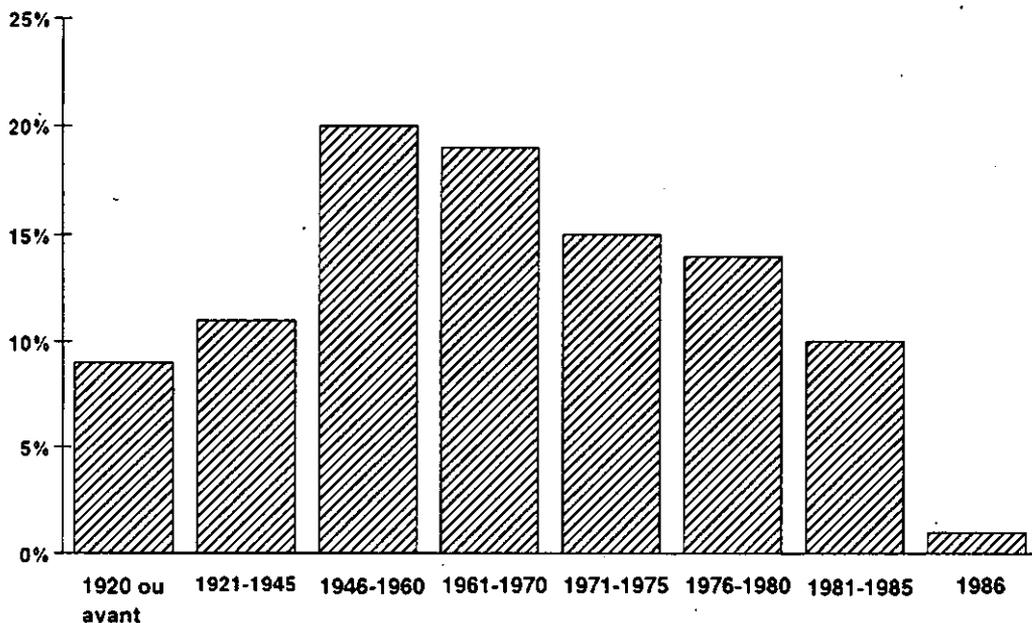
- . Près de 10 % du total des logements privés occupés dénombrés au cours du recensement de 1986 ont été construits avant 1921.
- . En 1986, l'Ile-du-Prince-Édouard avait la plus forte proportion de maisons construites avant 1921 (23 %), suivie de la Nouvelle-Écosse (18 %) et du Nouveau-Brunswick (15 %).
- . Le quart de tous les logements privés occupés au Canada a été construit après 1975.
- . L'Alberta avait la plus forte proportion (39 %) de logements nouvellement construits (depuis 1975), tandis que l'Ontario en avait la plus faible proportion (21 %).

Tableau 3. Logements privés occupés selon la période de construction, par mode d'occupation, Canada, recensement de 1986

Période de construction	Total	Possédé	Loué	Dans une réserve
1920 ou avant	826,865	571,150	255,035	685
1921-1945	996,405	610,630	384,365	1,410
1946-1960	1,796,380	1,162,575	630,210	3,600
1961-1970	1,748,130	963,520	776,780	7,840
1971-1975	1,385,905	821,875	555,370	8,660
1976-1980	1,281,510	828,390	444,815	8,300
1981-1985	898,015	582,845	303,970	11,205
1986	58,455	39,955	17,945	555
Total	8,991,675	5,580,930	3,368,495	42,250

Graphique 3

Proportion de logements privés occupés selon la période de construction, Canada, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Sources de données

N° au catalogue

N° du tableau

Géographie

Période de construction

RECENSEMENT DE 1986

PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE

94-102

Can., prov., DR, SDR

94-104

..

94-106

..

.

..

.

..

.

..

94-124

..

94-126

CEF

94-128

RMR, AR

95-102

SR

95-104

..

94-106

SR

.

..

.

..

94-174

..

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation et type de construction	93-105	1	Can., prov., terr.
- Type de construction	..	6	..
- Taille et genre de ménage	..	5	..
- Système de chauffage principal et type de construction	..	6	..
- Revenu du ménage	..	15	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Type de construction	DW86B02		CEF, SD, DR, SDR RMR, AR, SR
------------------------	---------	--	---------------------------------

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	92-932	1	Can., prov., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Revenu du ménage (moyen, médian)	92-933	7	Can., prov.
- État du logement et mode d'occupation	92-932	8	Can., prov.
- Mode d'occupation	93-937 à 93-948	1	Can., prov., DR
..	..	2	RMR, AR
..	..	3	SDR
- État du logement et mode d'occupation	..	18	RMR
- Revenu du ménage (moyen et médian)	..	31	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

EAW81B15
SDW81B17

CEF, SD
RMR, SDR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES

CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	CTW81B21	RMR, SR
..	SPW81B22	SDR 5,000+
- Type de construction et mode d'occupation	CTW81B22	RMR, SR
- Principal combustible utilisé pour le chauffage (chauffage de l'eau/de la maison)	CTW81B25	RMR, SR
	SPW81B24	SDR 5,000+
- État du logement	SPW81B13	..
- Système de chauffage principal	SPW81B26	..

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

PRODUITS IMPRIMÉS

CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	93-731	24	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	25	DR
	..	26	SDR 10,000+
	..	27	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	..	28	AR, noyau urbanisé et banlieue
- Type de construction mode d'occupation	93-738	29	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	30	RMR
- Certains attributs du logement	..	33	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	34	RMR
- Âge et sexe du chef de ménage	93-739	39	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	40	RMR
- Genre de ménage	93-740	44	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	45	RMR
- Période d'immigration du chef de ménage	93-741	50	Can., prov., régions urbaines, région rurales
	..	51	RMR
- Personnes par pièces	93-742	59	Can., prov., régions urbaines, région rurales
	..	60	RMR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

A2HSG001
B2HSGK01

SD
AR, SR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
CROISEMENT SELON:**

- Type de construction et
mode d'occupation

500-281 à
500-283

Can., prov., région, DR, SDR

- Mode d'occupation

B2HS6B01
B2HS6C01
B2HS6D01

SR, AS
SDR 5,000+
RMR, AR

- Âge et sexe du chef
de ménage

B2HS6B02
B2HS6C02
B2HS5D02

SR, AS
SDR 5,000+
RMR, AR

6. SYSTÈME DE CHAUFFAGE PRINCIPAL

Définition

Cette variable concerne le **principal** mode utilisé pour chauffer le logement. Les divers systèmes de chauffage recensés en 1986 et en 1981 sont précisés dans la section **Légende**.

Comparabilité historique

Pour l'essentiel, on a recueilli les mêmes renseignements pour cette variable dans chacun des recensements allant de 1941 à 1986 où figuraient des questions concernant le système de chauffage. A mesure qu'apparaissaient de nouvelles méthodes et de nouvelles technologies de chauffage des logements, on modifia les questions à l'avenant.

On demandait aux recensés d'indiquer leur système de chauffage (1941 et 1946); leur système de chauffage principal ainsi que leur système de chauffage d'appoint (1951); leur système de chauffage principal (de 1961 à 1986). L'éventail des réponses à cette question s'est élargi au fil des ans.

Qualité des données

En 1981 et dans les recensements précédents, le "système à air chaud pulsé (SACP)" ne constituait qu'une seule catégorie. Au recensement de 1986, il fut divisé en trois : SACP avec pompe à chaleur; SACP sans pompe à chaleur, utilisant un seul type de combustible/source d'énergie; et SACP sans pompe à chaleur, utilisant plus d'un type de combustible/source d'énergie. La qualité des données pour ces nouvelles catégories s'est toutefois avérée insuffisante. On a donc décidé de grouper les données pour les trois nouvelles catégories en une seule catégorie ("système à air chaud pulsé") dans les documents à publier et à diffuser. La fusion des trois catégories n'a pas nui à la qualité des données et a permis aux utilisateurs de continuer à établir des comparaisons intercensitaires.

Les chiffres de 1986 concernant le "système électrique" dans la province de Québec doivent être utilisés avec prudence. Il est fort possible que cette catégorie contiennent des renseignements erronés au sujet des logements dont le système de chauffage au mazout a été transformé à l'électricité. Une chaudière électrique n'a pas grand-chose à voir avec un système électrique, car dans ce dernier cas ce sont des radiateurs de plinthe qui diffusent la chaleur. Par conséquent, il se pourrait bien que le nombre de systèmes électriques (radiateurs de plinthe fixes) au Québec soit plus élevé que prévu.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données concernant le système de chauffage principal tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

1986

Système à air chaud pulsé
Système à vapeur ou à eau chaude
Système électrique
(radiateurs de plinthe fixes)
Autre système électrique
Poêle ou fournaise de plancher
Autre (p. ex., foyer)

1981

Système à vapeur ou à eau chaude
Système à air chaud
Système électrique
(radiateurs de plinthe fixes)
Poêle ou fournaise de plancher
Autre

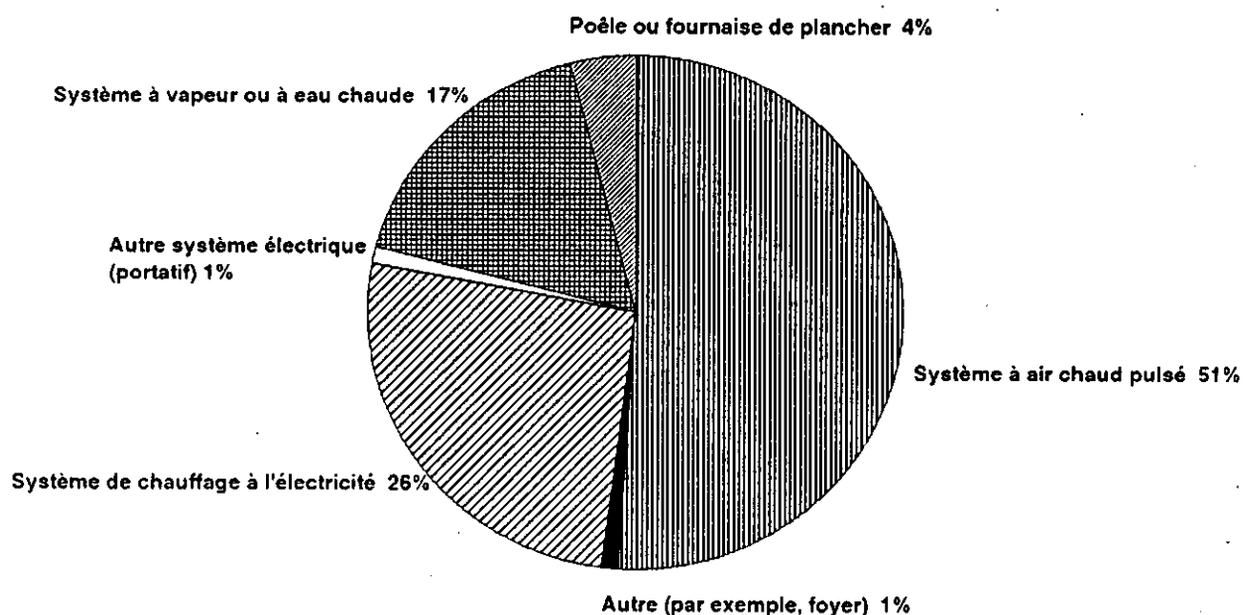
Faits saillants

Le système de chauffage principal dans plus de la moitié (51 %) des logements privés occupés au Canada en 1986 était le système à air chaud pulsé. Au second rang, le système le plus courant, utilisé dans 26 % des logements, était le système électrique avec radiateurs de plinthe fixes.

C'est dans les provinces de l'Ouest et en Ontario que les logements étaient le plus susceptibles d'être dotés d'un système à air chaud pulsé. La Saskatchewan arrivait au premier rang (77 %) pour le nombre de logements chauffés de la sorte, suivie de l'Alberta (76 %), du Manitoba (62 %), de l'Ontario (61 %) et de la Colombie-Britannique (55 %). C'est au Québec qu'on trouvait le plus petit nombre de logements chauffés à l'air chaud pulsé (26 %). D'autre part, 54 % des logements dans cette province utilisaient le système électrique (radiateurs de plinthe fixes) : le Québec se classait au premier rang à cet égard.

Graphique 4

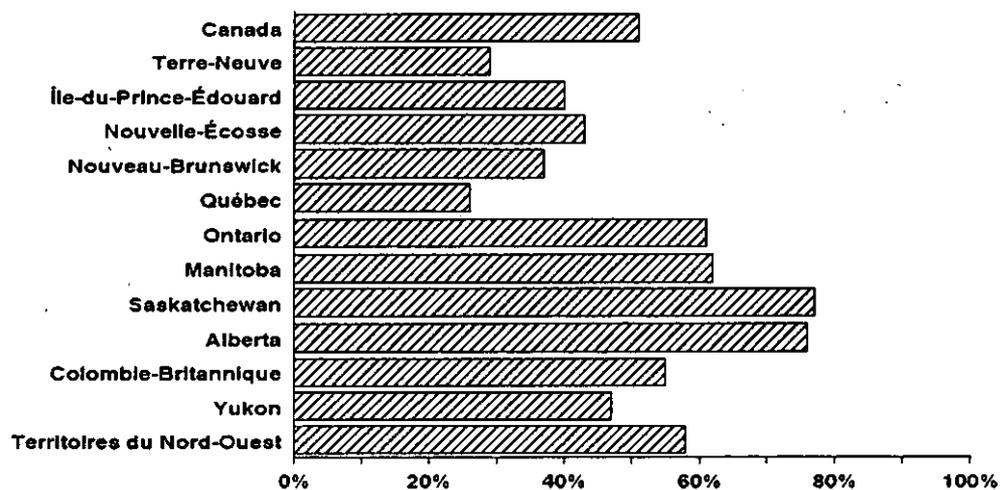
Logements privés occupés selon le système de chauffage principal, Canada, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Graphique 5

Proportion de logements privés occupés utilisant un système à air chaud pulsé comme principal système de chauffage, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

7. SYSTEME DE CHAUFFAGE CENTRAL

Cette variable indique si le logement est pourvu d'un système de chauffage central. Elle s'obtient par l'agrégation des réponses à la question sur le système de chauffage principal. Les données recueillies ont été agrégées de la façon suivante : 1) avec chauffage central -- système à vapeur ou à eau chaude, système à air chaud pulsé et système électrique; 2) sans chauffage central -- autres systèmes électriques (portatif), poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher et autres (p. ex., foyer). La variable "Système de chauffage central" est publiée moins souvent que dans les recensements précédents, étant donné qu'elle est devenue plus courante dans les logements d'un bout à l'autre du pays.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Système de chauffage principal			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation et principal combustible utilisé pour le chauffage	93-105	3	Can., prov., terr. terr.
- Type de construction et période de construction	"	6	"
RECENSEMENT DE 1981			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation	92-932	5	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	93-937 à		
	93-948	11	DR
"		12	RMR, AR de 50,000+, noyau urbanisé, banlieue
"		13	SDR 10,000+
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	SDW81B15		SDR
	EAW81B11		SD
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:			
- Principaux combustibles	CTW81B27 SPW81B27		SR SDR 5,000+
- Période de construction	SPW81B26		SDR 5,000+

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	93-733	49	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
"	"	50	DR
"	"	51	DR 10,000+
"	"	52	RMR, Noyau urbanisé et banlieue
"	"	53	AR 25,000+, noyau urbanisé et banlieue

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

A2HSG001	SD, AR, AS, AR,
B2HSGK04	AR, SR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	B2HS6B01	SR, AS
	B2HS6C01	SDR 5,000+
	B2HS6D01	RMR, AR

8. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE

Définition

Le principal combustible utilisé pour le chauffage désigne le combustible ou la source d'énergie le plus souvent utilisé pour chauffer un logement. En 1986, on a demandé aux recensés d'indiquer seulement le principal combustible ou la principale source d'énergie qu'ils utilisaient pour chauffer leur logement, même s'ils en utilisaient plusieurs.

Comparabilité historique

La question portant sur cette variable n'a pas beaucoup changé entre le recensement de 1941 et celui de 1986. De 1941 à 1981, on a demandé aux recensés d'indiquer le combustible le plus souvent utilisé; en 1986, on leur a demandé d'indiquer le combustible ou la source d'énergie le plus souvent utilisé. En 1951, on a ajouté une question sur le combustible d'appoint.

L'éventail des réponses à cette question a évolué avec le temps, traduisant l'évolution dans les types de combustibles ou les sources d'énergie utilisés par les Canadiens pour chauffer leur logement. Les changements ne sont pas considérables au point de nous empêcher d'établir des comparaisons historiques utiles. On trouvera dans la section **Légende** ci-dessous l'éventail des changements interrecensementaires apparus dans les réponses à cette question.

Qualité des données

En 1986, la variable du principal combustible utilisé pour le chauffage, jugée cohérente par rapport aux recensements précédents, a pu être publiée autant pour l'ensemble du pays que pour chaque province.

On doit faire preuve de prudence dans l'interprétation des données sur le "gaz en bouteille ou en bonbonne" et celles sur les "autres combustibles" utilisés en région éloignée ou dans toute localité où ces deux types de combustibles sont largement utilisés. Le traitement des données supprime certaines incohérences entre le système de chauffage principal et le principal combustible utilisé pour le chauffage (p. ex., un système électrique alimenté par du gaz en bouteille ou en bonbonne). Si pareille anomalie existe, c'est qu'on a, en cours de traitement, ou bien changé la réponse à la question portant sur le principal combustible utilisé pour le chauffage, ou bien modifié celle portant sur le système de chauffage principal. Il faut toutefois noter que les logements utilisant du "gaz en bouteille ou en bonbonne" et d'"autres combustibles" constituent moins de 1 % des logements au Canada.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données sur le principal combustible utilisé pour le chauffage tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

1986

- . Gaz canalisé
- . Gaz en bouteille ou en bonbonne
- . Électricité seulement
- . Électricité comme source principale
- . Huile (mazout) ou kérosène
- . Bois
- . Charbon ou coke
- . Autre combustible ou source d'énergie

1981

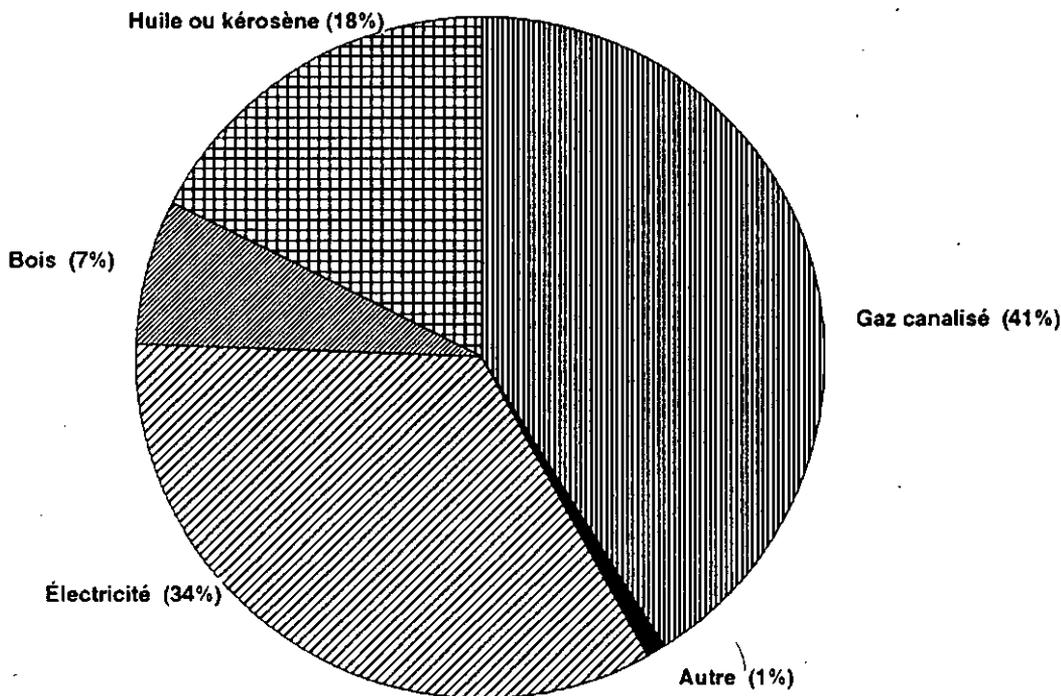
- . Huile (mazout) ou kérosène
- . Gaz canalisé ou gaz en bouteille ou en bonbonne
- . Électricité
- . Autre (bois, charbon, coke, etc.)

Faits saillants

- Plus de 40 % des logements privés occupés au Canada avaient recours au gaz canalisé comme principal combustible utilisé pour le chauffage en 1986. L'énergie électrique se classait au second rang (34 %), suivie de l'huile (mazout) ou du kérosène (18 %).
- Dans les provinces de l'Ouest et en Ontario, le gaz canalisé était le principal combustible utilisé pour le chauffage en 1986. L'Alberta arrivait au premier rang pour le pourcentage de logements chauffés avec ce combustible (88 %), suivie de la Saskatchewan (74 %), du Manitoba (56 %), de l'Ontario (54 %) et de la Colombie-Britannique (50 %).
- L'huile (mazout) et le kérosène étaient les combustibles utilisés le plus souvent dans les Territoires du Nord-Ouest (70 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (66 %) et en Nouvelle-Écosse (57 %).
- L'énergie électrique était le principal combustible utilisé pour le chauffage dans les logements du Québec (65 %). D'autre part, 42 % des logements du Nouveau-Brunswick et 40 % de ceux de Terre-Neuve étaient chauffés à l'électricité.
- C'est au Yukon qu'on trouvait le pourcentage le plus élevé de logements recourant au bois comme principal combustible utilisé pour le chauffage (40 %).

Graphique 6

Logements privés occupés selon le principal combustible utilisé pour le chauffage, Canada, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Recensement
Census

Canada 1986

Référence

**GUIDE À L'INTENTION
DES UTILISATEURS
DONNÉES DU RECENSEMENT
DE 1986 SUR LES
LOGEMENTS ET MÉNAGES**

Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de
transmettre le contenu de la présente publication, sous
quelque forme ou par quelque moyen que ce soit,
enregistrement sur support magnétique, reproduction
électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de
l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans
l'autorisation écrite préalable du Ministre des
Approvisionnements et Services Canada.

Décembre 1990

Prix: Canada, \$32.00
Autres pays, \$34.00

ISBN-0-660-92745-4

Ottawa

This publication is available in English upon
request (ISBN-0-660-13346-6).



REMERCIEMENTS

Le Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur les logements et les ménages a été rédigé par la Section des familles, du logement et des ménages, sous la direction de Janet Che-Alford. Les auteurs en sont Tom Bird, Janet Che-Alford, Oliver Lo, Pierre Parent, Pierre Turcotte et Mark Wright. Le soutien technique et opérationnel a été assuré par Maureen Boisvenu, Brian Burke, Brian Hamm, Arlene Jamieson, Pat Lapointe, Jocelyne Lepage, Cheryl Sarazin et Kim Thompson, de la section Systèmes et opérations, ainsi que par Mario Lisciotta, et Colette Richard, de l'unité micro-informatique.

Nous remercions tout particulièrement Mary Sue Devereaux, des Tendances sociales canadiennes, d'avoir révisé les textes, ainsi que Harry Champion et Gordon Priest, de la Division de la statistique sociale, du logement et des familles, de leur soutien administratif.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	5
2. Concepts et définitions	6
3. Univers et sous-univers	11
4. Variables du logement	18
5. Variables des ménages	51
Bibliographie	108
 Annexe A.	
Abréviations des régions géographiques utilisées dans les Sources de données.....	109
 Liste des figures	
1. Principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986	11
2. Genres de logements collectifs, avec les données recueillies, recensement de 1986	13
3. Logements privés occupés : univers, sous-univers et variables connexes, recensement de 1986	15
4. Principales composantes de l'univers des ménages en 1986 et variables connexes.....	16
 Liste des tableaux	
1. Chiffres et répartition en pourcentage des principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986	12
2. Ménages à l'extérieur du Canada, Canada, provinces et territoires, recensements de 1971 à 1986	17
3. Logements privés occupés selon la période de construction par mode d'occupation, Canada, recensement de 1986	32
4. Valeur moyenne des logements occupés par leur propriétaire, régions métropolitaines de recensement, recensement de 1986	48
 Liste des graphiques	
1. Proportion de maisons individuelles non attenantes parmi l'ensemble des logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	21
2. Nombre moyen de pièces dans les logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	27

3.	Proportion de logements privés occupés selon la période de construction, Canada, recensement de 1986	33
4.	Logements privés occupés selon le système de chauffage principal, Canada, recensement de 1986	38
5.	Proportion de logements privés occupés utilisant un système à air chaud pulsé comme principal système de chauffage, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	39
6.	Logements privés occupés selon le principal combustible utilisé pour le chauffage, Canada, recensement de 1986	43
7.	Valeur moyenne des logements occupés par leur propriétaire, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986	47
8.	Logements privés selon le mode d'occupation, Canada, recensements de 1961 à 1986	54
9.	Proportion de soutiens de ménage dans les ménages privés occupés par leur propriétaire, par groupe d'âge du soutien de ménage, Canada, recensement de 1986	63
10.	Répartition provinciale (en %) des ménages non agricoles, hors réserve, occupés par leur propriétaire et ayant le statut d'immeuble en copropriété, Canada, recensement de 1986	70
11.	Taille moyenne des ménages et proportion (en %) de ménages d'une personne, Canada, 1961 à 1986	99

CHAPITRE 1

Introduction

Le logement est considéré comme un besoin essentiel. La collecte de renseignements sur la situation des logements et des ménages au Canada, y compris l'établissement et l'analyse des coûts du logement et leur rapport avec les ménages, est essentielle à toute évaluation de la situation actuelle au pays et, peut-être plus important encore, de ses besoins futurs sur le plan des logements et des ménages.

Les données sur les logements et les ménages tirées du recensement du Canada constituent une précieuse source de renseignements. Il existe de telles données depuis 1871. Dès 1941, les organismes publics et privés avaient un tel besoin de renseignements sur les logements et les ménages qu'il a fallu ajouter au questionnaire sur la population un questionnaire distinct sur le logement. En 1971, avec la venue de l'autodénombrement, les questions sur la population et le logement ont été regroupées en un seul questionnaire.

En 1986, les utilisations des données sur les logements et les ménages avaient pris de l'ampleur et s'étaient diversifiées. Pour bien comprendre la situation du logement au Canada, il devint de plus en plus important d'interpréter soigneusement ces données. Résultat : la nécessité se fit sentir d'avoir à sa disposition une documentation plus complète en matière de logements et de ménages.

Le but du présent guide est de fournir aux utilisateurs un document de référence qui les aidera à comprendre et à interpréter les données sur les logements et les ménages tirées du recensement de 1986. Même si le document porte principalement sur les données de 1986, on y trouve également des renvois à des recensements antérieurs, afin de situer l'information dans un contexte plus significatif.

Le contenu du guide s'articule comme suit :

Chapitre 2 - Concepts et définitions - on y trouve un glossaire des termes et définitions employés dans le recensement.

Chapitre 3 - Univers et sous-univers - on y décrit les composantes de l'univers des logements, avec les dénombremens correspondants, pour les recensements effectués entre 1941 et 1986. On y présente aussi les composantes de l'univers des ménages. Ce chapitre a pour but d'aider les utilisateurs à comprendre les éléments constitutifs de ces deux univers, l'ampleur des changements qui se sont produits durant la période et les variables qui ont été touchées.

Chapitre 4 - Variables du logement - on y trouve une étude indépendante des neuf variables du logement. Chaque élément est défini et analysé afin d'en dégager la comparabilité historique et de cerner les questions qualitatives qui ressortent de chaque époque. Une légende énumère les diverses catégories qui ont un lien avec la variable, et on présente des faits saillants (y compris tableaux et graphiques) pour chacune des variables. On trouve aussi un classement recoupé des sources de données pour chaque variable du logement, avec d'autres variables choisies.

Chapitre 5 - Variables des ménages - on y trouve une étude semblable à celle du chapitre 4 pour chacune des dix variables des ménages. Le but du chapitre 5 est de donner aux utilisateurs une évaluation détaillée de chacun des éléments d'information sur les ménages.

Nous espérons que le présent guide servira de document de référence privilégié pour les utilisateurs de données sur le logement et les ménages tirées du recensement.

CHAPITRE 2

Concepts et définitions

Recensement de jure

Le recensement de la population canadienne utilise la méthode de dénombrement de jure pour fixer les limites des circonscriptions électorales fédérales. Cela signifie que, dans toute la mesure du possible, les personnes sont dénombrées à leur lieu habituel de résidence. En termes opérationnels, le recensement de jure signifie qu'on dénombre les personnes dans le logement qu'elles occupent habituellement.

Logement

Le recensement définit le **logement** comme un ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habite ou pourrait habiter. Même si le classement des logements est plus détaillé dans le recensement (voir le chapitre 3, "Univers et sous-univers"), la majorité de la population est dénombrée dans des **logements privés**.

a) Logement privé

Un **logement privé** est un ensemble de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur, c'est-à-dire que l'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre. Le concept d'unité distincte ou d'unité autonome de logement sous-tend cette définition, et il décrit les conditions d'habitation de la plupart des Canadiens.

Un logement privé peut être un **logement ordinaire**, un **logement marginal** ou un **logement en construction**, en voie de rénovation ou de transformation.

Un **logement ordinaire** est un logement privé construit ou transformé pour être habité à l'année (ou en permanence). Ces logements sont classés comme **logements occupés**, **logements inoccupés** et **logements occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires**.

Un **logement marginal** est un logement privé qui ne peut être habité toute l'année ou en permanence, c'est-à-dire que les installations nécessaires au confort durant toute l'année sont insuffisantes (par ex., les chalets d'été, les pavillons non hivérisés). Cette catégorie comprend aussi tout bâtiment ou construction qui n'a pas été construit ou transformé pour être habité toute l'année ou en permanence (par ex., les granges ou garages non transformés en habitations). Ces logements ne sont dénombrés que s'ils sont occupés.

Un **logement en construction** est un nouveau logement dont la construction n'est pas terminée. La construction est considérée comme terminée quand les services tels que l'électricité, la plomberie et l'arrivée d'eau ont été raccordés et que certains éléments d'architecture tels que les portes, les fenêtres, le toit et les murs (de même que les ascenseurs dans le cas des tours d'habitation) ont été installés. Par contre, il n'est pas nécessaire que les travaux de peinture, le pavage des entrées de voiture, la finition extérieure et l'aménagement paysager soient achevés. Ces logements ne sont dénombrés que s'ils sont occupés.

Un **logement en voie de rénovation ou de transformation** est un logement qui ne peut être habité à cause de travaux considérables (transformation d'un logement individuel en plusieurs logements ou vice versa, par exemple). Ces logements ne sont dénombrés que s'ils sont occupés.

Les logements privés sont occupés ou inoccupés. Un **logement privé occupé** est un logement privé qu'occupe de façon permanente une personne ou un groupe de personnes. Le recensement établit une distinction entre les logements privés occupés habituellement par des Canadiens et ceux occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires. Toutes les

données du recensement sur les logements (c.-à-d. les caractéristiques physiques d'un ensemble de pièces d'habitation) portent sur les logements privés occupés par des résidents habituels. En ce qui concerne les logements privés occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires, nous n'en connaissons que le nombre. Le détail des variables du logement se trouve au chapitre 4, Variables du logement.

Un **logement privé inoccupé** est un logement privé qui pourrait être occupé à l'année longue ou de façon permanente, mais où il a été établi qu'aucune personne n'habitait le jour du recensement. Autrement dit, tous les logements privés inoccupés sont des logements ordinaires. Si on fait abstraction de leur nombre, peu de renseignements sont recueillis au sujet des logements privés inoccupés.

b) Logements collectifs

Ce n'est pas tout le monde qui habite un logement privé. Bon nombre de personnes habitent un **logement collectif** qu'on définit comme une institution ou un établissement commercial ou communautaire qui s'affiche comme tel ou que le recenseur peut identifier comme tel en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, les motels, les maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes de camps militaires, les camps de chantier, les prisons, les centres d'accueil, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers et (ou) temporaires.

Ménage

Alors que le logement correspond à l'aménagement physique d'un ensemble de pièces d'habitation, la notion de ménage concerne l'occupant ou les occupants du logement.

Le recensement définit le **ménage** comme une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Aux fins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Il existe trois catégories de ménages pour l'ensemble de la population canadienne : les **ménages privés**, les **ménages collectifs** et les **ménages à l'extérieur du Canada**.

Un **ménage privé** est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement privé et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada. La plus grande partie de la population vit dans des ménages privés.

Un **ménage collectif** est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Les données sur les ménages collectifs qui comptent uniquement des résidents étrangers et (ou) temporaires ne sont pas présentées, car elles ne répondent pas aux normes du recensement. Nous disposons de données limitées sur les ménages collectifs.

Un **ménage à l'extérieur du Canada** est constitué d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens qui demeurent ensemble à l'extérieur du Canada et qui sont fonctionnaires du gouvernement ou membres des Forces armées ou du corps diplomatique. Seules des données fragmentaires sont disponibles sur ces ménages.

Étant donné qu'un ménage est composé d'une personne seule ou d'un groupe de personnes, les variables des ménages dans les publications du recensement portent sur les caractéristiques des personnes formant les ménages, et non sur les caractéristiques du logement qu'elles occupent.

Rapport entre ménages et logements

Il s'établit des liens importants entre les ménages et les logements aux fins du recensement :

- Un logement est un ensemble de pièces d'habitation; un ménage correspond à une personne ou à un groupe de personnes qui résident habituellement dans les pièces d'habitation.
- Par définition, il n'y a pas de ménage dans un logement inoccupé.
- Le nombre de logements privés occupés correspond à celui des ménages privés.
- Les logements occupés sont soit privés, soit collectifs. Parallèlement, il y a des ménages privés et des ménages collectifs.
- Aux fins du recensement, les données sur les logements et les ménages portent sur les logements privés occupés (à l'exception de ceux occupés uniquement par des étrangers et (ou) des résidents temporaires) et sur les ménages privés (à l'exception des ménages constitués de résidents étrangers et (ou) temporaires); le classement recoupé de diverses caractéristiques propres aux logements et aux ménages est possible vu l'égalité en nombre.
- Le nombre des logements privés et collectifs occupés uniquement par des étrangers et (ou) des résidents temporaires est disponible, mais on ne possède pas d'autres données sur ces logements ou les ménages qui les occupent.
- Le nombre des logements collectifs, ainsi que celui de leur résidents habituels et leurs caractéristiques démographiques fondamentales, sont disponibles, mais non les caractéristiques des logements.
- Il n'y a pas de chiffres sur les logements qui correspondent au nombre de ménages à l'extérieur du Canada.

Ménage et famille

“Ménage” et “famille” sont des notions différentes aux fins du recensement. Cette différence entraîne d'importantes distinctions d'ordre numérique dans les produits du recensement. En outre, elle complique le recours à des données sur les familles pour les analyses comportant un classement recoupé avec les données sur les logements et (ou) sur les ménages. Aussi convient-il de bien saisir la distinction entre les deux notions.

On définit deux catégories fondamentales de famille dans le recensement : la **famille de recensement** et la **famille économique**.

Une **famille de recensement** comprend un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés, peu importe leur âge) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) vivant dans le même logement. Les personnes vivant en union libre sont considérées comme mariées, peu importe leur état matrimonial légal; elles figurent donc comme une famille époux-épouse dans les tableaux sur la famille de recensement.

Une **famille économique** est constituée de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. Les personnes vivant en union libre sont considérées comme mariées dans les tableaux sur les familles économiques.

La différence principale entre un ménage (privé) et une famille économique ou de recensement concerne les rapports entre les personnes. Alors que la seule condition pour faire partie d'un ménage est le fait d'habiter ensemble, dans une famille il existe une autre condition : il faut que les personnes qui en font partie soient apparentées. Donc, aucune famille n'existe si le ménage est constitué de personnes non apparentées, et le ménage est appelé non familial. Les ménages constitués d'une seule personne sont toujours des ménages non familiaux.

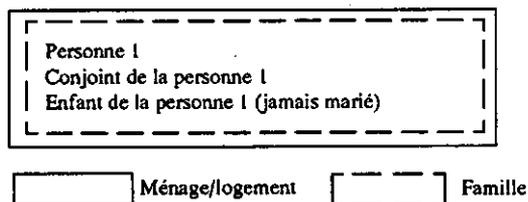
Lorsque la totalité ou une partie des personnes appartenant à un ménage sont apparentées selon la définition donnée à la famille de recensement, le ménage est dit familial. Notons qu'une personne peut appartenir à un ménage familial sans appartenir à la famille qui constitue ce ménage; c'est le cas d'un chambreur par exemple. Lorsqu'on dénombre une seule famille de recensement au sein d'un ménage, celui-ci est considéré comme un ménage unifamilial. Bien que la plupart des ménages familiaux au Canada soient unifamiliaux, il n'y a pas correspondance univoque entre familles de recensement et ménages familiaux. Il faut compter les ménages multifamiliaux, qui se composent de deux familles de recensement ou plus. On trouvera ci-dessous les chiffres et les pourcentages de ces divers types de ménage pour 1986 :

	Nombre	Pourcentage
Ménages unifamiliaux	6 537 885	72,7
Sans autres personnes	5 938 720	66,0
Avec autres personnes	599 165	6,7
Ménages multifamiliaux	97 120	1,1
Ménages non familiaux	2 356 675	26,2
Une personne seulement	1 934 710	21,5
Deux personnes ou plus	421 965	4,7
Total des ménages	8 991 680	100,0

Ménage, logement et famille

Comme on l'a souligné plus haut, il y a correspondance univoque entre ménages privés (résidents habituels) et logements privés occupés. On ne peut pas en dire autant des familles et des ménages privés/logements privés occupés.

Exemple 1



Dans cet exemple, le ménage comprend un mari, sa femme et un enfant jamais marié. Les statistiques suivent.

Ménage : 1 ménage privé
 Genre de ménage : Ménage familial (ménage unifamilial sans autres personnes)
 Taille du ménage : 3 personnes
 Logement : 1 logement privé occupé
 Famille de recensement : 1 famille de recensement
 Taille de la famille de recensement : 3 personnes

Dans cet exemple, il y a correspondance univoque entre ménage, logement et famille. Toutefois, la correspondance univoque entre famille et ménage/logement n'existe pas toujours, comme le montrent les exemples suivants.

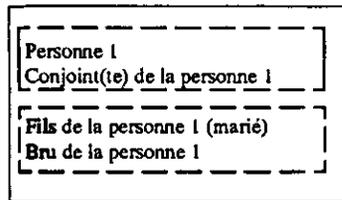
Exemple 2



Ménage : 1 ménage privé
 Genre de ménage : Ménage non familial
 Taille du ménage : 2 personnes
 Logement : 1 logement privé occupé
 Famille de recensement : Aucune
 Taille de la famille de recensement : Sans objet

Ici, la correspondance univoque entre ménage privé et logement privé occupé tient toujours, mais il n'y a pas de famille dans ce ménage.

Exemple 3

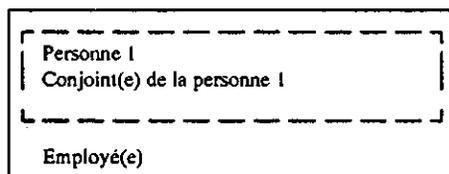


Les statistiques pour ce ménage sont les suivantes :

Ménage :	1 ménage privé
Genre de ménage :	Ménage familial (ménage multifamilial)
Taille du ménage :	4 personnes
Logement :	1 logement privé occupé
Famille de recensement :	2 familles de recensement (1 famille économique)
Taille de la famille de recensement :	2 personnes pour la première famille de recensement et 2 personnes pour la seconde
Nombre de personnes dans les familles :	4

Cet exemple montre que le nombre de ménages/logements n'est pas égal à celui des familles; ajoutons qu'il y a une différence entre la taille du ménage et la taille des familles.

Exemple 4



Ménage :	1 ménage privé
Genre de ménage :	Ménage familial (ménage unifamilial avec autres personnes)
Taille du ménage :	3 personnes
Logement :	1 logement privé occupé
Famille de recensement :	1 famille de recensement
Taille de la famille de recensement :	2 personnes

Voilà qui montre que les caractéristiques du ménage et de la famille (c.-à-d. la taille du ménage et le nombre de personnes dans les familles) au sein du même ménage sont différentes.

Les exemples ci-dessus ne sont aucunement exhaustifs, mais ils montrent bien que l'utilisation des données sur les familles de concert avec les données sur les ménages et le logement a ses limites. Comme on peut le constater, en plus des différences au chapitre des concepts et définitions, les données comportent des distinctions d'ordre numérique. Pour certaines analyses qui comportent des données sur les familles et les ménages, il est possible que les utilisateurs veuillent limiter les unités d'analyse aux "ménages unifamiliaux sans autres personnes" (voir l'exemple 1), étant donné qu'il y a correspondance univoque entre famille, logement et ménage. Pour de plus amples renseignements sur l'univers des familles, veuillez consulter la publication intitulée Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur les familles, n° 99-113F au catalogue.

CHAPITRE 3

Univers et sous-univers

Univers des logements

L'univers des logements comprend tous les ensembles de pièces d'habitation relevées et dénombrées dans un recensement. La figure 1 montre la comparabilité historique des univers et sous-univers des logements depuis 1941. On retrouve dans le tableau 1 le dénombrement des principales composantes de l'univers des logements, du recensement de 1941 à celui de 1986.

Figure 1. Principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986

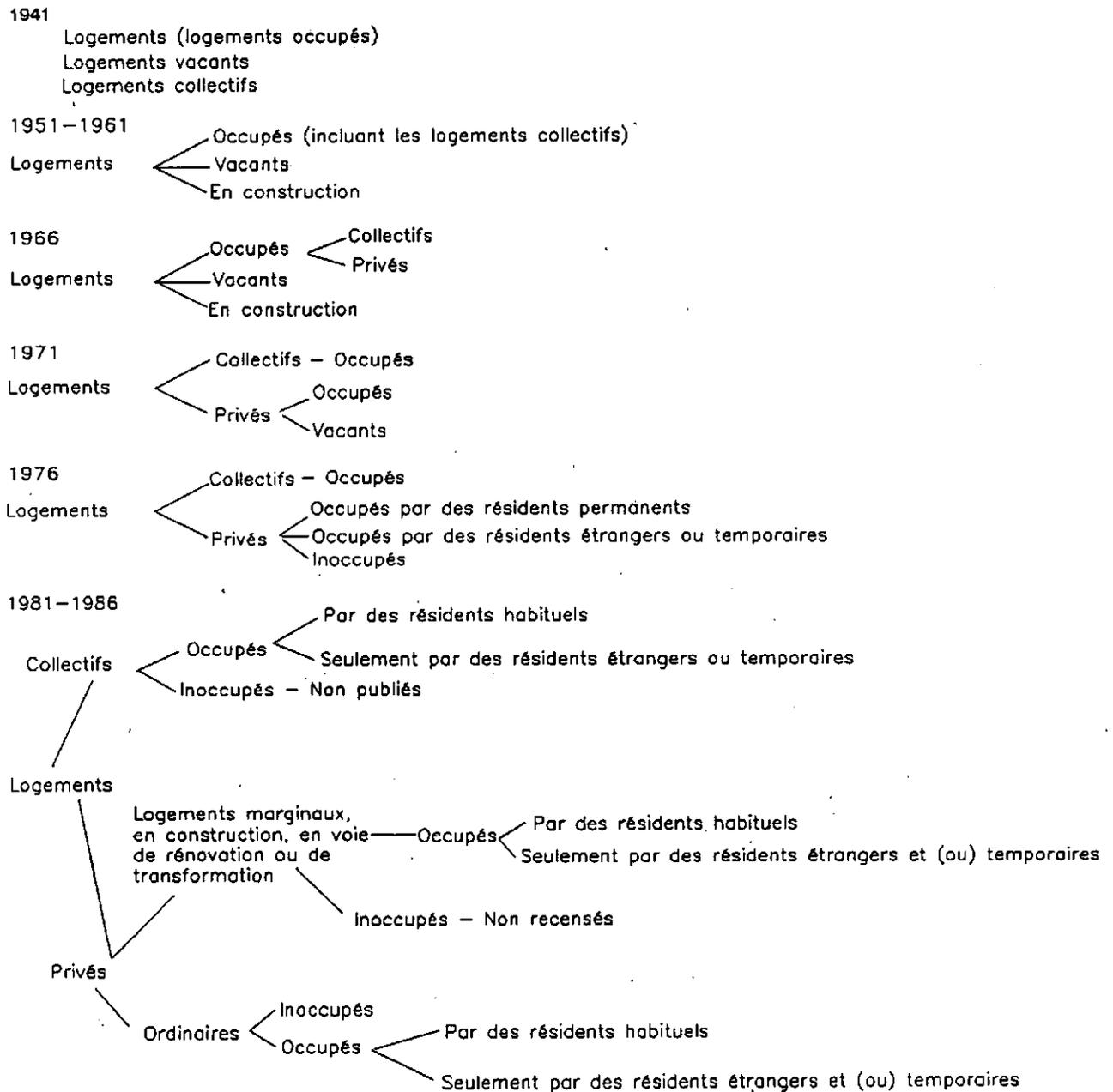


Tableau 1. Chiffres et répartition en pourcentage des principales composantes de l'univers des logements, recensements de 1941 à 1986

Année	Total des logements	Logements privés occupés	Logements privés inoccupés	Logements occupés par des résidents étrangers ou temporaires	Logements vacants	Logements saisonniers/marginaux, en construction ou en voie de rénovation ou de transformation	Logements collectifs occupés	Logements collectifs inoccupés
1941	2,573,155 logements occupés				62,008		(recensés mais données non publiées)	
1951	3,585,128 100%	3,409,284 95.10%			112,878 3.15%	51,428(1) 1.43%	11,538 0.32%	
1956	4,152,886 100%	3,923,646 94.48%			142,736 3.44%	61,775(1) 1.49%	24,729 0.59%	
1961	4,817,147 100%	4,554,736 94.55%			189,979 3.94%	49,957(1) 1.04%	22,475 0.47%	
1966	5,502,094 100%	5,180,473 94.15%			222,067 4.04%	80,906(1) 1.47%	18,236 0.33%	
1971	6,342,275 100%	6,034,505 95.15%			290,185 4.58%		17,585 0.28	
1976	7,567,345 100%	7,166,095 94.70%	365,855 4.83%	18,950 0.25%			16,445 0.22%	
1981	8,791,426 100%	8,273,980 94.11%	419,152 4.77%	55,995 0.64%		7,550 0.09%	27,945 0.32%	6,803 0.08%
1986	9,552,743 100%	8,973,761 93.94%	468,997 4.91%	55,263 0.58%		17,911 0.19%	28,359 0.30%	8,452 0.09%

Nota: Aucune information sur les logements n'est disponible pour 1956: les nombres furent dérivés à partir des données sur les ménages (1 ménage = 1 logement).

(1) Logements en voie de construction seulement.

Sources: Recensement du Canada de 1941, volume V, tableau 4 (exluant le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et 24,814 logements occupés dont nous ne possédons pas le mode d'occupation)

Recensement du Canada de 1951 volume III, tableaux 2 et 3 (exluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Recensement du Canada de 1956, volume I, tableau 33

Recensement du Canada de 1961, volume II, partie 2, tableaux 2 et 3

Recensement du Canada de 1966, volume II, tableau 2

Recensement du Canada de 1971, volume II, partie 3, tableau 1, No 98-926 au catalogue

Recensement du Canada de 1976, volume III, partie 2, tableau 2, No 93-801 au catalogue

Recensement du Canada de 1981

Recensement du Canada de 1986

La principale distinction au sein de l'univers des logements en 1986 s'établit entre les sous-univers "collectifs" et "privés" (figure 1). Les logements privés et collectifs sont définis au chapitre 2.

Sous-univers des logements collectifs

Au sein du sous-univers des logements collectifs, on dénombre les logements occupés et inoccupés. Toutefois, les données sur les logements collectifs inoccupés ne sont pas publiées. Pour ce qui est des logements collectifs occupés uniquement par des résidents étrangers et (ou) temporaires, leur nombre est incorporé dans l'ensemble des logements collectifs occupés et est publié comme tel. S'agissant des logements collectifs occupés par des résidents habituels, les données sur le genre de logement collectif et (ou) sur les caractéristiques démographiques fondamentales des résidents sont publiées à l'échelle tant nationale que provinciale.

Les logements collectifs sont classés en 15 grandes catégories. La figure 2 montre les genres de logement collectif et l'information dont on dispose sur les résidents. Les définitions de chaque genre de logement collectif sont données dans le Dictionnaire du recensement de 1986, n° 99-101F au catalogue (p. 115-117)

Figure 2. Genres de logements collectifs, avec les données recueillies, recensement de 1986

Genre de logements collectifs		Données recueillies
Non institutionnels		
Code 10	Hôtels, motels et maison de chambres pour touristes	Codes 10 à 30, et code 70 Résidents habituels: données contenues dans le questionnaire 2B, sauf pour les questions sur le logement. Résidents temporaires: nom, date de naissance, sexe, état matrimonial et et résidence habituelle.
Code 12	Résidences scolaires et résidences de formation	
Code 70	Colonies huttérites	
Code 13	YMCA et YWCA, centres d'accueil, refuges, parcs et terrains de camping	
Code 11	Maisons de chambres et pensions	
Code 30	Établissements religieux	
Institutionnels		
Code 40	Orphelinats et foyers pour enfants de soins spéciaux et établissements pour personnes âgées et malades chroniques	Codes 40 à 82, sauf code 70: Résidents demeurant en institution depuis six mois ou plus ou qui n'ont pas un autre lieu de résidence habituelle: données contenues dans le questionnaire 2A, sauf pour les questions sur le logement. Résidents temporaires: nom, date de naissance, sexe, état matrimonial et résidence habituelle.
Code 60	Hôpitaux généraux	
Code 61	Hôpitaux psychiatriques	
Code 62	Centres de traitement et établissements pour handicapés physiques	
Code 80	Établissements de correction et établissements pénitenciers	
Code 81	Foyers pour jeunes délinquants	
Code 82	Prisons	

Sous-univers des logements privés

La notion de **logement privé** englobe les **logements ordinaires**, d'une part, et les **logements marginaux** et **logements en construction, en voie de rénovation ou de transformation**, d'autre part (figure 1). Ces expressions sont définies au chapitre 2. Le recensement dénombre les logements privés ordinaires, occupés ou inoccupés. Toutefois, les logements marginaux et les logements en construction, en voie de rénovation ou de transformation ne sont dénombrés que s'ils sont occupés, étant donné qu'ils ne se prêtent pas à une occupation à l'année longue et qu'ils n'entrent pas dans les chiffres du parc immobilier canadien.

Très peu de données sont disponibles au sujet des logements privés inoccupés, car il n'y a personne pour fournir au recenseur des données sur le logement et les ménages. Le nombre de ces logements est publié pour le pays dans son ensemble et pour chaque province.

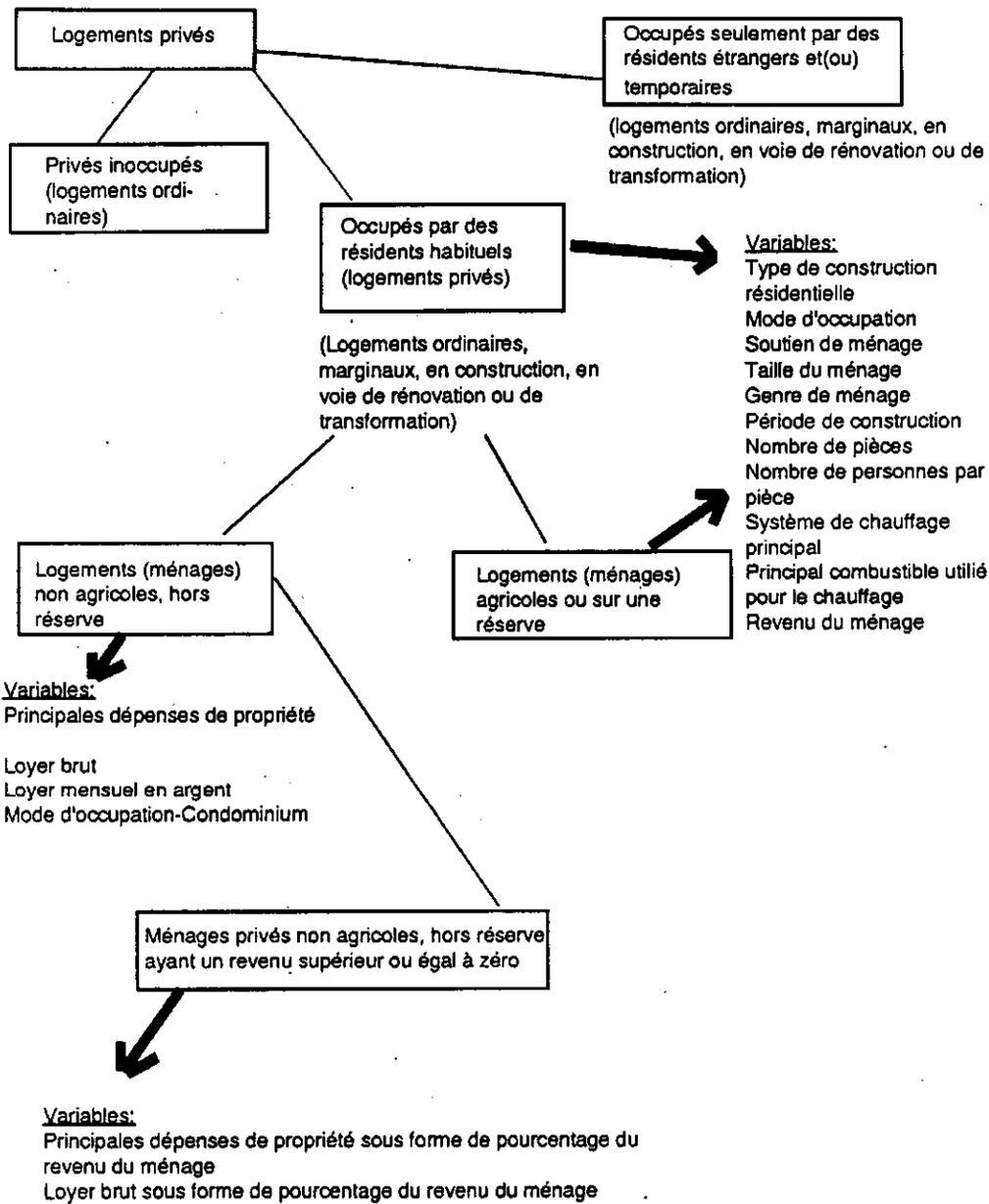
Les logements privés occupés se différencient en outre par le genre d'occupants, c'est-à-dire les résidents habituels et les résidents étrangers et (ou) temporaires. Les informations sur les logements occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires sont également très limitées, car ces derniers ne sont pas tenus de répondre au questionnaire du recensement. Seul le nombre de logements est connu et publié pour l'ensemble du pays et par province.

La plupart des données sur le logement et les ménages concernent les logements privés occupés par des résidents habituels. Les variables qu'on peut obtenir du sous-univers des logements privés occupés sont indiquées à la figure 3.

Certaines variables sur les logements et les ménages ne s'appliquent qu'aux logements privés occupés non agricoles, qui ne sont pas dans une réserve. Les variables des coûts du logement, comme les principales dépenses de propriété et le loyer brut, se trouvent dans ce sous-ensemble. Une liste de ces variables se trouve à la figure 3.

Au sein du sous-univers des logements non agricoles occupés qui ne sont pas dans une réserve, le calcul de la part du revenu consacrée au logement établit une distinction entre les ménages dont le revenu est supérieur à zéro et ceux dont le revenu est égal ou inférieur à zéro. En effet, les ratios entre le coût du logement et le revenu ne se calculent d'une manière significative que pour les logements privés non agricoles occupés qui ne sont pas dans une réserve (ou les ménages privés non agricoles qui ne sont pas dans une réserve) et dont le revenu du ménage est supérieur à zéro.

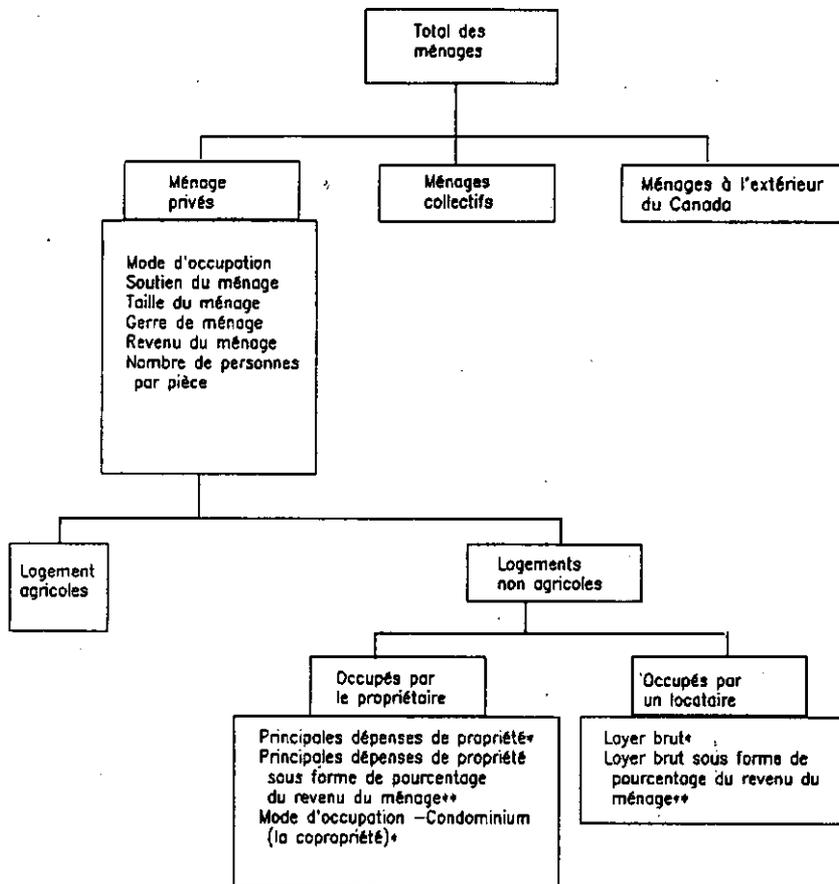
Figure 3. Logements privés occupés: univers, sous-univers et variables connexes, recensement de 1986



Univers des ménages

Comme nous l'avons déjà signalé, il y a correspondance entre le chiffre des ménages privés et celui des logements privés occupés. Par conséquent, l'univers des ménages privés équivaut à celui des logements privés occupés. La figure 4 donne les principales composantes de l'univers des ménages ainsi que les variables relatives à chacune.

Figure 4. Principales composantes de l'univers des ménages en 1986 et variables connexes



- * Ménage privés non agricoles, hors réserve.
- ** Ménages privés non agricoles, hors réserve, ayant un revenu supérieur ou égale à zéro

L'univers des ménages n'a pas beaucoup changé au fil des ans. Aucune modification d'importance n'y a été apportée depuis 1951. Une légère modification dans la présentation de dénombrement total des ménages a été faite en 1976. Auparavant, les chiffres des ménages privés incluaient ceux des ménages d'outre-mer (ménages à l'extérieur du Canada). Depuis 1976, les ménages d'outre-mer sont exclus du dénombrement des ménages privés. Le nombre de ménages d'outre-mer établi dans les recensements antérieurs est présenté dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Ménages à l'extérieur du Canada, provinces et territoires, recensement de 1971 à 1986

	1971	1976	1981	1986
Canada	6,795	8,598	8,855	10,744
Terre-Neuve	35	230	257	397
Î.-P.-É	20	78	93	133
Nouvelle-Écosse	915	759	770	792
Nouveau-Brunswick	465	493	459	537
Québec	960	1,484	1,972	2,558
Ontario	2,670	3,251	3,531	4,031
Manitoba	350	606	328	480
Saskatchewan	275	269	257	825
Alberta	330	665	537	642
Colombie-Britannique	760	753	633	825
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	15	10	18	35

Nota: Les ménages à l'extérieur du Canada furent répartis par province et territoires selon le lieu habituel de résidence des membres du ménage.

Sources: Statistique Canada, recensements du Canada de 1971 à 1986, données non publiées.

CHAPITRE 4

Variables du logement

Les neuf variables du logement aux fins du recensement de 1986 sont les suivantes :

- 1) Type de construction résidentielle
- 2) Nombre de pièces
- 3) Nombre moyen de personnes par pièce (variable dérivée)
- 4) Nombre moyen de pièces par logement (variable dérivée)
- 5) Période de construction
- 6) Système de chauffage principal
- 7) Système de chauffage central (variable dérivée)
- 8) Principal combustible utilisé pour le chauffage
- 9) Valeur du logement

Dans ce chapitre, chacune des variables est étudiée sous les aspects suivants :

- Définition
- Comparabilité historique
- Qualité des données
- Légende
- Faits saillants
- Sources de données (pour l'explication des abréviations géographiques utilisées dans cette section, voir l'annexe A, page 109)

1. TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

Définition

Le type de construction désigne les caractéristiques de la structure du logement (maison individuelle non attenante, appartement dans une tour d'habitation, maison en rangée, habitation mobile, etc.).

Comparabilité historique

Le recensement de 1941 publiait des données sur quatre types de logements occupés : maison individuelle, maison jumelée, appartement ou logement de plain-pied, et maison en rangée ou en terrasse.

En 1946, même si on a ajouté une catégorie "autre type" à la liste des quatre types de logement de 1941, on ne publia les données sur les logements occupés que pour les maisons individuelles et les appartements/logements de plain-pied.

Au recensement de 1951, le nombre de catégories de logements recueillies revint à quatre, mais celles-ci variaient par rapport à 1941 : maison individuelle non attenante, maison individuelle attenante, appartement/logement de plain-pied, et autre. La catégorie "autre" ne fut pas publiée séparément pour les logements occupés, mais le nombre de logements dans cette catégorie fut incorporé dans le chiffre global pour tous les types de logement.

Aux fins du recensement de 1961, on publia des données sur six catégories de logements : maison individuelle non attenante, maison jumelée, autre maison individuelle attenante, appartement/logement (duplex), appartement/logement (autre), et maison mobile.

En 1971, on a raffiné les types de construction résidentielle et on en a augmenté le nombre, publiant des chiffres sur sept catégories de logements privés occupés : maison individuelle, maison individuelle attenante, jumelée ou double, maison en rangée, duplex, appartement et maison mobile.

En 1976, la liste des types de construction résidentielle pour les logements privés occupés comportait huit catégories et de légères variations par rapport au classement utilisé cinq ans auparavant. "Maison attenante à une construction non résidentielle" remplaça "maison individuelle attenante". La catégorie "appartement" devint "appartement ou immeuble à logements multiples". On ajouta une nouvelle catégorie : "autre logement mobile". Les autres catégories restèrent les mêmes. On publia les données de sept des huit catégories, en intégrant au sous-ensemble des logements mobiles les données de la catégorie "autre logement mobile".

Le recensement de 1981 a subdivisé la catégorie "appartement ou immeuble à logements multiples" en "appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus" et en "appartement dans un immeuble de moins de cinq étages", ce qui amenait à neuf le nombre de catégories. On a publié des données sur les maisons individuelles non attenantes, les appartements dans les immeubles de cinq étages ou plus, les autres logements multiples (notamment les maisons individuelles attenantes, les appartements dans les immeubles de moins de cinq étages et les duplex) et les logements mobiles (maisons mobiles et autres logements mobiles).

Neuf catégories ont de nouveau été recensées en 1986, bien que la nouvelle catégorie "autre maison individuelle attenante" ait remplacé la catégorie "maison attenante à une construction non résidentielle". Au moment d'accréditer cette variable en 1986, on a recommandé la publication de seulement quatre catégories pour les types de construction résidentielle : maison individuelle non attenante, appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus, habitation mobile (maisons mobiles et autres logements mobiles) et autre logement (maison jumelée, maison en rangée, autre maison individuelle attenante, appartement ou plain-pied dans un duplex non attaché et appartement dans un immeuble de moins de cinq étages).

Qualité des données

Pour situer les données sur les types de logements dans un contexte historique significatif, il faut tenir compte autant des variations dans la méthode de collecte de cette variable que des changements dans la liste des types de construction résidentielle.

Pour cette variable, les deux méthodes de collecte des données sont l'autodénombrement et le codage du recenseur. Dans le premier cas, les recensés donnent eux-mêmes le code qui correspond à leur logement après avoir vu des dessins et interprété la description des diverses catégories de logements. D'autre part, le codage du recenseur signifie que c'est le recenseur lui-même qui, après avoir reçu une formation appropriée, indique le code du logement.

D'après des études postcensitaires, il semble qu'on obtient des données plus exactes et plus cohérentes lorsque les recenseurs indiquent eux-mêmes le code du logement. On a utilisé le codage par le recenseur pour recueillir les données sur les types de construction résidentielle en 1976 et en 1986, et la technique de l'autodénombrement en 1981.

Abstraction faite de la méthode de collecte et des types de construction résidentielle, certaines erreurs de réponse résultent de la multiplicité des types de construction et des différences terminologiques d'une région à l'autre. En général, la plupart des problèmes liés à cette variable sont attribuables aux logements multiples (à l'exclusion des tours d'habitation), particulièrement au coeur des grandes agglomérations. Ce sont les quartiers où l'existence de constructions anciennes, transformées ou hybrides complique le classement qui semblent produire le taux d'incohérence le plus élevé. En dehors de ces quartiers situés au coeur des grandes agglomérations, les problèmes de qualité des données sont généralement moins graves.

Certains types de construction résidentielle, comme les maisons individuelles non attenantes, les appartements des tours d'habitation et, dans une moindre mesure, les maisons mobiles, ont présenté moins de problèmes.

En 1986, bien qu'on ait recensé des données sur les neuf catégories, on n'a publié des résultats que pour quatre d'entre elles :

- 1) les maisons individuelles non attenantes
- 2) les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus
- 3) les habitations mobiles
- 4) les autres logements

Dans l'ensemble du pays, les logements mobiles ont été sous-dénombrés en 1986, car certaines habitations mobiles ont été classées avec d'autres types de construction résidentielle, principalement des logements individuels non attenants. La même année, certains types de construction résidentielle ont présenté des problèmes en diverses régions. Des incohérences sont apparues au Québec (particulièrement à Montréal) relativement aux immeubles d'appartements à hauteur restreinte et, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique (surtout à St. John's et à Vancouver), relativement aux duplex.

Parfois, une incohérence apparente est le fait d'erreurs commises en 1981. Ainsi, si on a surdénombré ou sous-dénombré les logements de tel type dans telle région ou dans telle province en 1981, il risque d'y avoir incohérence dans les chiffres - si exacts soient-ils - cinq ans plus tard. Cette variable a souvent donné lieu à des problèmes semblables.

Légende

Les catégories utilisées pour publier les données sur les types de construction résidentielle aux fins des recensements de 1986 et de 1981 sont les suivantes :

1986

- . Maison individuelle non attenante
- . Appartement - immeuble de cinq étages ou plus
- . Logement mobile
- . Autre logement

- . Maison individuelle
- . Maison jumelée ou maison double
- . Duplex
- . Maison en rangée
- . Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus
- . Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages
- . Maison attenante à un immeuble non résidentiel
- . Habitation mobile
- . Autre logement mobile

Faits saillants

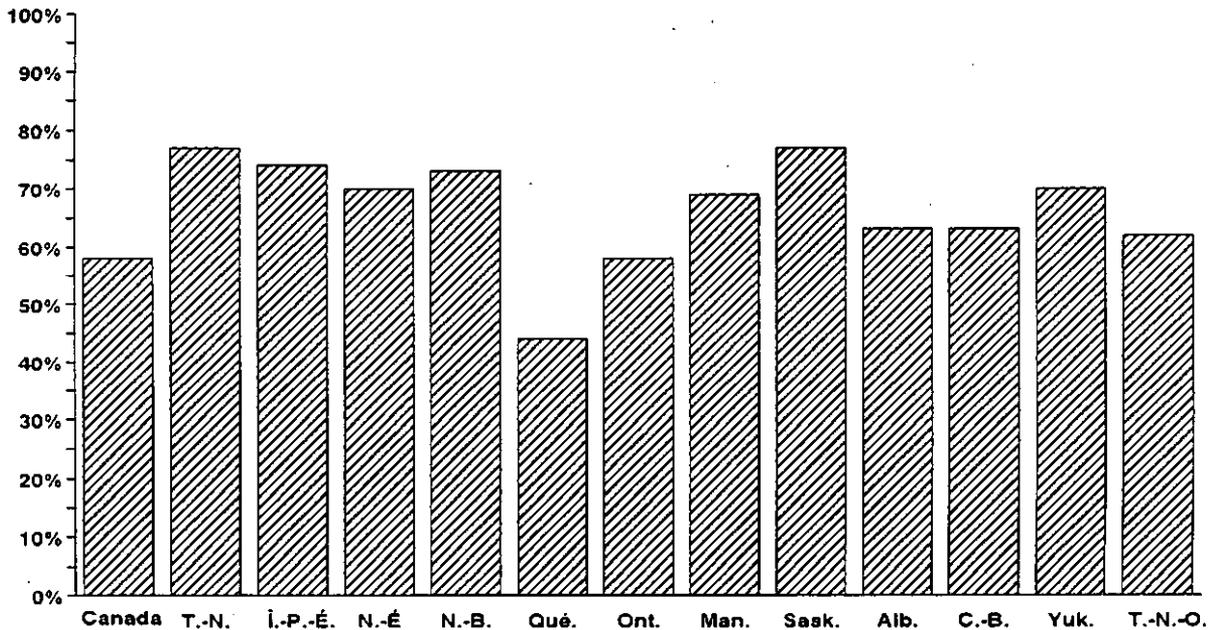
Plus de la moitié (58 %) de tous les logements privés occupés au Canada en 1986 étaient des maisons individuelles non attenantes.

Terre-Neuve et la Saskatchewan avaient la plus forte proportion de maisons individuelles non attenantes (77 %), suivie de l'Ile-du-Prince-Édouard (74 %). Dans les quatre provinces de l'Atlantique, les maisons individuelles non attenantes constituaient au moins 70 % de tous les logements privés occupés. Le pourcentage était le moins élevé au Québec (44 %).

Dans l'ensemble du pays, 9 % de tous les logements en 1986 correspondaient à des appartements dans les immeubles de cinq étages ou plus. L'Ontario avait le pourcentage le plus élevé de ménages dans les tours d'habitation (16 %), suivi du Manitoba (8 %).

Graphique 1

Proportion de maisons individuelles non attenantes parmi l'ensemble des logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Type de construction résidentielle			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE	94-101		Can., prov., DR, SDR
	94-103		..
	94-105		..
	.		..
	.		..
	94-123		..
	94-125		CEF
	94-127		RMR, AR
	94-129		Régions urbaines, régions rurales
	95-101		SR
	95-103		..
	95-105		..
	.		..
	.		..
	.		..
	95-173		..
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation	93-104	5	Can., prov., terr.
- Nombre de personnes dans le ménage	..	5	..
- Genre de ménage	..	6	..
- Période de construction	93-105	1	..
- Système de chauffage principal	..	6	..
- Genre de ménage et taille	..	7	..
- Âge et sexe du soutien du ménage	..	8	..
- Nombre de personnes par ménage	..	9	..
- Revenu du ménage	..	15	..
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation	DW86A01		CEF, SD
- Âge du soutien de ménage			DR, SDR
			RMR, AR

- Nombre de personnes par logement	DW86A02		SR
- Principal combustible utilisé pour le chauffage	DW86B01		SR
- Période de construction	DW86B02		CEF, SD
- Valeur du logement	DW86B03		DR, SDR
- Nombre de personnes par pièce	DW86B04		RMR, AR SR

RECENSEMENT DE 1981

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	92-903	4	Can., prov., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Nombre de personnes par ménage	..	5	Can., prov.
- Genre de ménage	..	6	..
- État du logement et mode d'occupation	92-932	7	..
- Valeur du logement	..	9	..
- Revenu du ménage	92-933	7	..
- Genre de ménage	..	8	..
- Âge et sexe du soutien de ménage	..	9	..
- Nombre de personnes par ménage	..	10	..

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:

- État du logement	SDW81B11		DR, SDR
..	CTW81B12		RMR, SR
..	SPW81B11		SDR 5,000 +
..	SPW81B13		..
- Valeur du logement	CTW81B13		RMR, SR
..	SPW81B14		SDR 5,000 +
- Nombre de toilettes	CTW81B15		RMR, SR
- Période de construction	CTW81B22		..
- Nombre de pièces	SPW81B21		SDR 5,000 +
- Durée d'occupation	SDH81B12		DR, SDR
- Nombre de personnes par pièce	CTH81B13		RMR, SR
- Loyer brut	CTH81B24		..
- Nombre de personnes par pièce	SPH81B12		SDR 5,000 +
- Loyer mensuel en espèces	SPH81B14		..

RECENSEMENT DE 1976

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	93-802	5	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	6	DR
	..	7	RMR et AR, noyau urbanisé et banlieue 25 000+
	..	8	SDR 1,000+
- Nombre de personnes	93-803	9	Can., prov.
	..	10	RMR
- Genre de ménage	..	11	Can., prov.
	..	12	RMR
- État matrimonial, sexe et âge du chef de ménage	93-804	13	Can., prov.
	..	14	RMR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	EADHHA11	SD
..	CTDHHA11	SR
..	SDDHHA11	SDR
- Mode d'occupation et nombre de personnes	CTDHHA13	SR
- Mode d'occupation et nombre de personnes	SDDHHA13	SDR

RECENSEMENT DE 1971

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation	93-727	1	Can., prov.
	..	2	RMR
	..	4	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	..	5	DR
	..	6	SDR 10,000+
	..	7	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	..	8	AR 25,000+, noyau urbanisé et banlieue
- Mode d'occupation et attributs du logement et du ménage	93-738	27	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
		28	RMR
- Mode d'occupation et période de construction	93-738	29	Can., prov., régions urbaines, régions rurales

- Mode d'occupation et équipement ménager et éléments de confort	93-738	31	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
		32	RMR
- Âge et sexe du chef de ménage	93-739	35	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
		36	RMR
- Mode d'occupation et période d'immigration du chef de ménage	93-741	48	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	"	49	RMR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	20000-20031		Différents niveaux de géographie: e.g., SDR, régions urbaines, régions rurales,
- Nombre de pièces	"		SDR 30,000+, SDR 1,000+
- Alimentation en eau et type d'installation sanitaire	"		RMR, AR, SR, CEF, SD
- Mode d'occupation et nombre de pièces	20032-20035		Différents niveaux de géographie: Can., prov., régions urbaines, régions rurales, DR, RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue
- Alimentation en eau et type d'installation sanitaire	"		
- Mode d'occupation et personnes par pièce	"		
- Mode d'occupation et personnes par ménage	"		
- Mode d'occupation et genre de ménage	"		
- Mode d'occupation et période de construction	500-281 à 500-283		Can., prov., région DR, SDR
- Loyer mensuel en espèce et nombre de personnes par pièce	500-190 à 500-204		"
- Valeur du logement et nombre de personnes par pièce	500-346 à 500-354		Can, prov., région, DR
- Genre de ménage, revenu et mode d'occupation	500-305 à 500-306		"

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Logement par type de construction	AIHSGO01		SD
- Mode d'occupation et type de construction	BIHSGB01		SR, AS, SDR 5,000+, AR, RMR

2. NOMBRE DE PIÈCES

Définition

Une pièce est un espace fermé à l'intérieur d'un logement. Elle doit être finie et habitable toute l'année. Cette définition exclut les pièces servant exclusivement à des fins commerciales, les salles de bains, les corridors et les vestibules. On a prié les recensés de compter comme pièces distinctes les pièces partiellement divisées qu'ils considéraient comme deux pièces distinctes à cause d'une cloison fixe ou mobile ou à cause de l'utilisation qui en est faite (p. ex., les salons-salles à manger en forme de L). La variable se rapporte au nombre de pièces, selon la définition donnée ci-dessus, dans un logement.

Comparabilité historique

La définition du nombre de pièces n'a pas changé depuis le recensement de 1941. Dans tous les recensements, les salles de bains, les pièces servant exclusivement à des fins commerciales et les corridors n'ont pas été comptés. De la même façon, dans tous les recensements, les pièces devaient être finies et habitables toute l'année. Par conséquent, la définition de cette variable et l'univers à laquelle elle s'applique (c.-à-d. les logements privés occupés) ne présentent pas de problèmes de comparabilité d'un recensement à l'autre.

On a demandé quel était le nombre de pièces dans les recensements de 1941, 1946, 1951, 1961, 1971, 1981 et 1986. La question n'a pas beaucoup changé d'un recensement au suivant. Par contre, l'éventail des réponses à cette question a pu changer dans le cas de deux recensements : 1961 et 1971. Avant et après ces deux recensements, on a demandé aux recensés d'indiquer le nombre réel de pièces dans leur logement, alors qu'en 1961 et en 1971, les réponses à cette question étaient déjà écrites ("une pièce, deux pièces, dix pièces, onze pièces, douze pièces ou plus").

Qualité des données

Il semble n'y avoir aucun problème de qualité des données pour cette variable en 1986. La question et les instructions étaient claires; on n'y trouvait pas de termes recherchés susceptibles d'embrouiller les recensés. En outre, le taux de réponse était élevé (près de 99 %). Voilà pourquoi les données quant au nombre de pièces ont été publiées sans note d'avertissement aux utilisateurs.

3. NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR PIÈCE

On calcule le nombre moyen de personnes par pièce en divisant le nombre de personnes dans un logement par le nombre de pièces qu'on y trouve. Cette variable est une sorte d'indice "d'encombrement". En temps normal, un logement qui compte plus d'une personne par pièce est tenu pour "encombré". Comme la taille des ménages a diminué au fil des ans, la notion "d'encombrement" a perdu de l'importance.

4. NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR LOGEMENT

On calcule cette variable, pour toute région géographique, en divisant le nombre total de pièces par le nombre de logements.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données sur le nombre de pièces tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

- . 1 pièce
- . 2 pièces
- . 3 pièces
- . 4 pièces
- . 5 pièces
- . 6 pièces
- . 7 pièces
- . 8 pièces

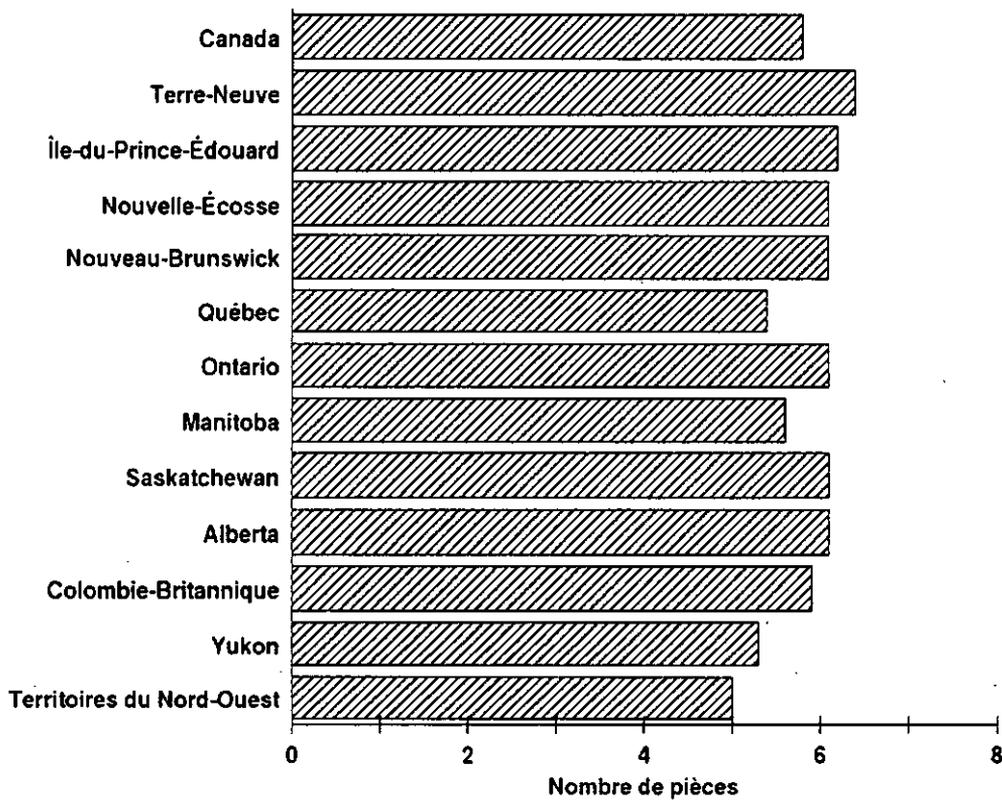
- . 9 pièces
- . 10 pièces ou plus

Faits saillants

- . Le nombre moyen de pièces dans les logements privés occupés était de 5,8 au Canada en 1986.
- . En moyenne, les logements de Terre-Neuve avaient le plus grand nombre de pièces (6,4), suivis par ceux de l'Île-du-Prince-Édouard (6,2).
- . La Colombie-Britannique et Terre-Neuve avaient la plus forte proportion de grandes maisons en 1986. Près de 8 % des logements dans ces deux provinces comptaient 10 pièces ou plus.

Graphique 2

Nombre moyen de pièces dans les logements privés occupés, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Nombre de pièces			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation, nombre de personnes par ménage et nombre moyen de personnes par ménage	93-105	2	Can., prov., terr.
- Structure de la famille et nombre d'enfants à la maison	93-107	2	"
- Nombre d'autres personnes dans le ménage, structure et genre de famille	93-107	3	" Can.
RECENSEMENT DE 1981			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation, nombre de personnes par ménage et nombre moyen de personnes par ménage	92-932	2	Can., prov., régions urbaines, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Mode d'occupation et nombre moyen de pièces	"	3	Can., prov., régions urbaines, par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Nombre de personnes par ménage	93-937 à 93-948	4 à 7	Can., prov., RMR, AR 5,000+, DR, SDR 10,000+, 50,000+
- Structure de la famille et nombre d'enfants à la maison	92-935	5	Can., prov.
- Structure du ménage, structure et genre de famille	92-935	6	Can.
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	EAW81B14 SDW81B12 CTW81B16		CEF, SD DR, SDR RMR, SR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Nombre de personnes dans le ménage	CTW81B17		RMR,SR
- Type de construction	CTW81B18		"
- Nombre de personnes dans le ménage	SPW81B15		SDR 5,000+
- Type de construction	SPW81B21		"

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	93-728	9	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	"	10	DR
	"	11	SDR 10,000+
	"	12	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	"	13	AR 25 000+, noyau urbanisé et banlieue
- Mode d'occupation et nombre de personnes par ménage	93-742	63	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	"	64	RMR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Valeur du logement et type de construction	500-346 à 500-354		Can., région, prov., DR
- Loyer mensuel en espèce et type de construction	500-190 à 500-204		Can., région, prov., DR, SDR
- Mode d'occupation	20000-20038		Can, prov, DR, SDR CEF, SD, SR
- Genre de ménage	20037-20038		Can., prov., DR, RMR, AR
- Âge et sexe du chef de ménage	20038-20040		Can., prov., DR, RMR, AR
- Mode d'occupation et type de construction	20032		Can., prov., DR
- Mode d'occupation et nombre de personnes par pièce	20035-20033		RMR, AR, DR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation, nombre
de pièces et nombre moyen
de pièces

A1HSGC01

SD, SR, AS,
AR, RMR, SDR de
5,000+

..

B1HSGC01

..

5. PÉRIODE DE CONSTRUCTION

Définition

La période de construction est celle au cours de laquelle le logement ou l'immeuble renfermant le logement a été construit et non celle au cours de laquelle on a procédé à des travaux ultérieurs de rénovation, à des ajouts ou à des transformations.

Comparabilité historique

La question relative à cette variable a été modifiée légèrement depuis le recensement de 1941. A l'époque, on demandait au chef du ménage la date de construction du logement ou une date approximative. Dans le recensement de 1961, la question portait sur la date à laquelle l'immeuble avait été construit et non sur celle où un logement donné de l'immeuble avait été transformé. A partir de 1971, la question portait sur la période au cours de laquelle l'immeuble ou le logement avait été construit et non sur celle au cours de laquelle on a procédé à des travaux ultérieurs de rénovation, à des ajouts ou à des transformations.

Qualité des données

Plusieurs problèmes de qualité des données se posent à propos de cette variable. D'abord, les recensés peuvent ne pas connaître la période de construction. Le cas se présente sans doute plus fréquemment dans les logements occupés par des locataires. On a demandé aux recensés de répondre du mieux qu'ils le pouvaient. Par contre, les propriétaires ont généralement accès à des documents où on mentionne la date de construction du logement, même s'ils n'ont peut-être pas consulté ces documents. En outre, le propriétaire peut indiquer la date à laquelle il a emménagé dans un logement neuf auparavant inoccupé et non la période au cours de laquelle la construction a été terminée.

En deuxième lieu, la période de construction porte sur l'immeuble renfermant le ou les logements. Un immeuble peut être agrandi, rapetissé, transformé, etc., mais aussi longtemps qu'il continue d'exister, sa période de construction reste la même. Par exemple, si un logement individuel non attenant était converti en quatre appartements entre deux recensements, ces quatre appartements auraient la même période de construction que le logement individuel non attenant d'origine.

En troisième lieu, les données relatives à cette variable comportent des anomalies intercensitaires. Par exemple, même s'il y avait 1 324 950 logements dont la période de construction déclarée dans le recensement de 1981 était comprise entre 1971 et 1975, ce chiffre est monté à 1 385 910 au cours du recensement de 1986. Même si on ne trouve aucune explication définitive à cette hausse, les deux facteurs mentionnés plus haut pourraient expliquer une partie de l'anomalie. C'est pourquoi on n'incite pas les utilisateurs à établir des comparaisons intercensitaires sur la période de construction.

On a autorisé la diffusion des données sur la période de construction, sans qu'il soit nécessaire d'y incorporer des notes d'avertissement ou une suppression. D'autre part, les utilisateurs ne doivent pas perdre de vue qu'il vaut mieux considérer les périodes de construction comme des approximations utiles.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données sur la période de construction tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

1986

- . 1920 ou avant
- . 1921-1945
- . 1946-1960
- . 1961-1970
- . 1971-1975
- . 1976-1980
- . 1981-1985
- . 1986

1981

- . 1920 ou avant
- . 1921-1945
- . 1946-1960
- . 1961-1970
- . 1971-1975
- . 1976-1979
- . 1980
- . 1981

Faits saillants

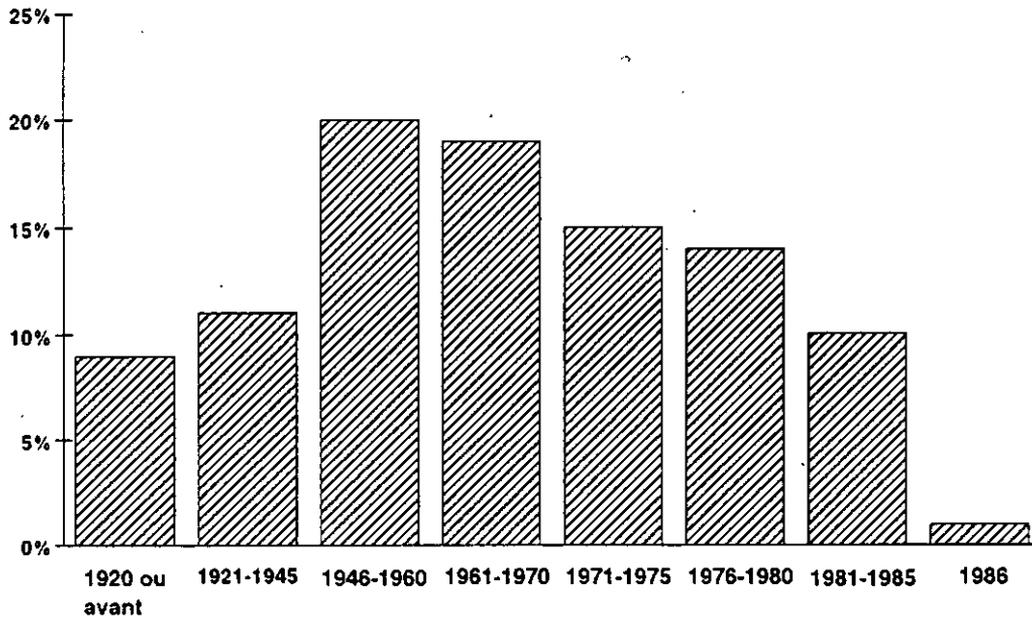
- . Près de 10 % du total des logements privés occupés dénombrés au cours du recensement de 1986 ont été construits avant 1921.
- . En 1986, l'Île-du-Prince-Édouard avait la plus forte proportion de maisons construites avant 1921 (23 %), suivie de la Nouvelle-Écosse (18 %) et du Nouveau-Brunswick (15 %).
- . Le quart de tous les logements privés occupés au Canada a été construit après 1975.
- . L'Alberta avait la plus forte proportion (39 %) de logements nouvellement construits (depuis 1975), tandis que l'Ontario en avait la plus faible proportion (21 %).

Tableau 3. Logements privés occupés selon la période de construction, par mode d'occupation, Canada, recensement de 1986

Période de construction	Total	Possédé	Loué	Dans une réserve
1920 ou avant	826,865	571,150	255,035	685
1921-1945	996,405	610,630	384,365	1,410
1946-1960	1,796,380	1,162,575	630,210	3,600
1961-1970	1,748,130	963,520	776,780	7,840
1971-1975	1,385,905	821,875	555,370	8,660
1976-1980	1,281,510	828,390	444,815	8,300
1981-1985	898,015	582,845	303,970	11,205
1986	58,455	39,955	17,945	555
Total	8,991,675	5,580,930	3,368,495	42,250

Graphique 3

Proportion de logements privés occupés selon la période de construction, Canada, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Période de construction			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS			
RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	94-102		Can., prov., DR, SDR
	94-104		..
	94-106		..
	.		..
	.		..
	94-124		..
	94-126		CEF
	94-128		RMR, AR
	95-102		SR
	95-104		..
	94-106		SR
	.		..
	.		..

94-174

..

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation et type de construction	93-105	1	Can., prov., terr.
- Type de construction	..	6	..
- Taille et genre de ménage	..	5	..
- Système de chauffage principal et type de construction	..	6	..
- Revenu du ménage	..	15	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Type de construction	DW86B02		CEF, SD, DR, SDR RMR, AR, SR
------------------------	---------	--	---------------------------------

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	92-932	1	Can., prov., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
- Revenu du ménage (moyen, médian)	92-933	7	Can., prov.
- État du logement et mode d'occupation	92-932	8	Can., prov.
- Mode d'occupation	93-937 à 93-948	1	Can., prov., DR
..	..	2	RMR, AR
..	..	3	SDR
- État du logement et mode d'occupation	..	18	RMR
- Revenu du ménage (moyen et médian)	..	31	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

EAW81B15
SDW81B17

CEF, SD
RMR, SDR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	CTW81B21	RMR, SR
..	SPW81B22	SDR 5,000+
- Type de construction et mode d'occupation	CTW81B22	RMR, SR
- Principal combustible utilisé pour le	CTW81B25	RMR, SR
chauffage(chauffage de l'eau/de la maison)	SPW81B24	SDR 5,000+
- État du logement	SPW81B13	..
- Système de chauffage principal	SPW81B26	..

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	93-731	24	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	..	25	DR
..	..	26	SDR 10,000+
..	..	27	RMR, noyau urbanisé et banlieue
..	..	28	AR, noyau urbanisé et banlieue
- Type de construction mode d'occupation	93-738	29	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	..	30	RMR
- Certains attributs du logement	..	33	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	..	34	RMR
- Âge et sexe du chef de ménage	93-739	39	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	..	40	RMR
- Genre de ménage	93-740	44	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	..	45	RMR
- Période d'immigration du chef de ménage	93-741	50	Can., prov., régions urbaines, région rurales
..	..	51	RMR
- Personnes par pièces	93-742	59	Can., prov., régions urbaines, région rurales
..	..	60	RMR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
RÉPARTITION UNIVARIÉE

A2HSG001
B2HSGK01

SD
AR, SR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
CROISEMENT SELON:

- Type de construction et mode d'occupation	500-281 à 500-283	Can., prov., région, DR, SDR
- Mode d'occupation	B2HS6B01 B2HS6C01 B2HS6D01	SR, AS SDR 5,000+ RMR, AR
- Âge et sexe du chef de ménage	B2HS6B02 B2HS6C02 B2HS5D02	SR, AS SDR 5,000+ RMR, AR

6. SYSTÈME DE CHAUFFAGE PRINCIPAL

Définition

Cette variable concerne le principal mode utilisé pour chauffer le logement. Les divers systèmes de chauffage recensés en 1986 et en 1981 sont précisés dans la section **Légende**.

Comparabilité historique

Pour l'essentiel, on a recueilli les mêmes renseignements pour cette variable dans chacun des recensements allant de 1941 à 1986 où figuraient des questions concernant le système de chauffage. A mesure qu'apparaissaient de nouvelles méthodes et de nouvelles technologies de chauffage des logements, on modifia les questions à l'avenant.

On demandait aux recensés d'indiquer leur système de chauffage (1941 et 1946); leur système de chauffage principal ainsi que leur système de chauffage d'appoint (1951); leur système de chauffage principal (de 1961 à 1986). L'éventail des réponses à cette question s'est élargi au fil des ans.

Qualité des données

En 1981 et dans les recensements précédents, le "système à air chaud pulsé (SACP)" ne constituait qu'une seule catégorie. Au recensement de 1986, il fut divisé en trois : SACP avec pompe à chaleur; SACP sans pompe à chaleur, utilisant un seul type de combustible/source d'énergie; et SACP sans pompe à chaleur, utilisant plus d'un type de combustible/source d'énergie. La qualité des données pour ces nouvelles catégories s'est toutefois avérée insuffisante. On a donc décidé de grouper les données pour les trois nouvelles catégories en une seule catégorie ("système à air chaud pulsé") dans les documents à publier et à diffuser. La fusion des trois catégories n'a pas nui à la qualité des données et a permis aux utilisateurs de continuer à établir des comparaisons intercensitaires.

Les chiffres de 1986 concernant le "système électrique" dans la province de Québec doivent être utilisés avec prudence. Il est fort possible que cette catégorie contiennent des renseignements erronés au sujet des logements dont le système de chauffage au mazout a été transformé à l'électricité. Une chaudière électrique n'a pas grand-chose à voir avec un système électrique, car dans ce dernier cas ce sont des radiateurs de plinthe qui diffusent la chaleur. Par conséquent, il se pourrait bien que le nombre de systèmes électriques (radiateurs de plinthe fixes) au Québec soit plus élevé que prévu.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données concernant le système de chauffage principal tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

1986

Système à air chaud pulsé
Système à vapeur ou à eau chaude
Système électrique
(radiateurs de plinthe fixes)
Autre système électrique
Poêle ou fournaise de plancher
Autre (p. ex., foyer)

1981

Système à vapeur ou à eau chaude
Système à air chaud
Système électrique
(radiateurs de plinthe fixes)
Poêle ou fournaise de plancher
Autre

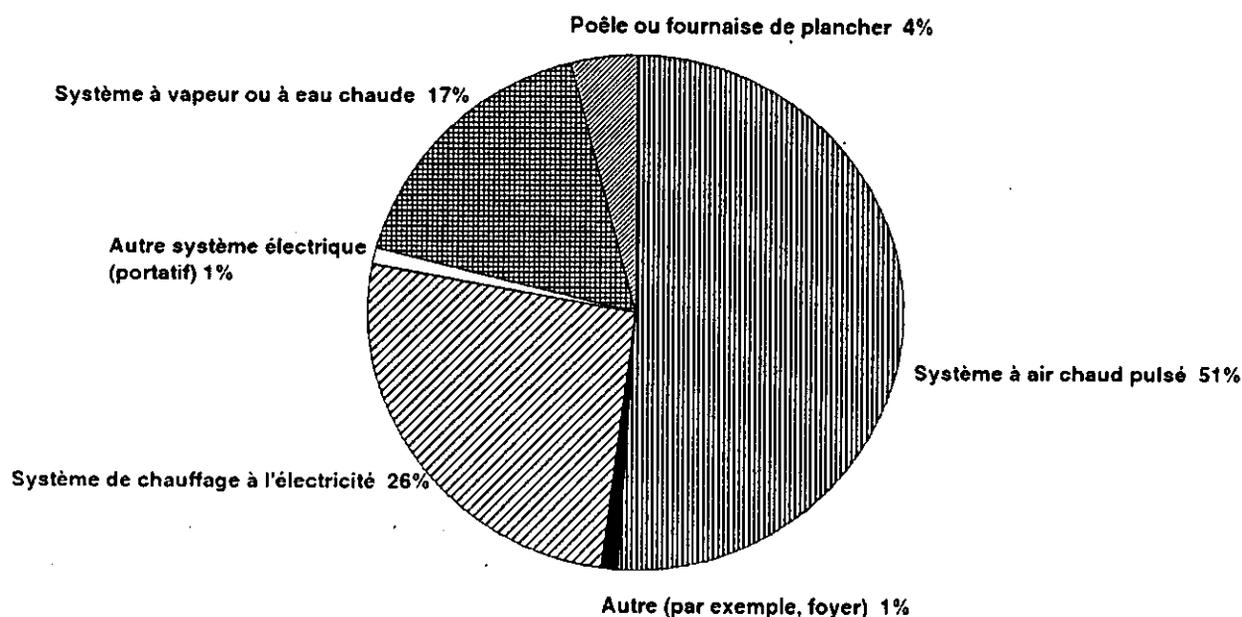
Faits saillants

Le système de chauffage principal dans plus de la moitié (51 %) des logements privés occupés au Canada en 1986 était le système à air chaud pulsé. Au second rang, le système le plus courant, utilisé dans 26 % des logements, était le système électrique avec radiateurs de plinthe fixes.

C'est dans les provinces de l'Ouest et en Ontario que les logements étaient le plus susceptibles d'être dotés d'un système à air chaud pulsé. La Saskatchewan arrivait au premier rang (77 %) pour le nombre de logements chauffés de la sorte, suivie de l'Alberta (76 %), du Manitoba (62 %), de l'Ontario (61 %) et de la Colombie-Britannique (55 %). C'est au Québec qu'on trouvait le plus petit nombre de logements chauffés à l'air chaud pulsé (26 %). D'autre part, 54 % des logements dans cette province utilisaient le système électrique (radiateurs de plinthe fixes) : le Québec se classait au premier rang à cet égard.

Graphique 4

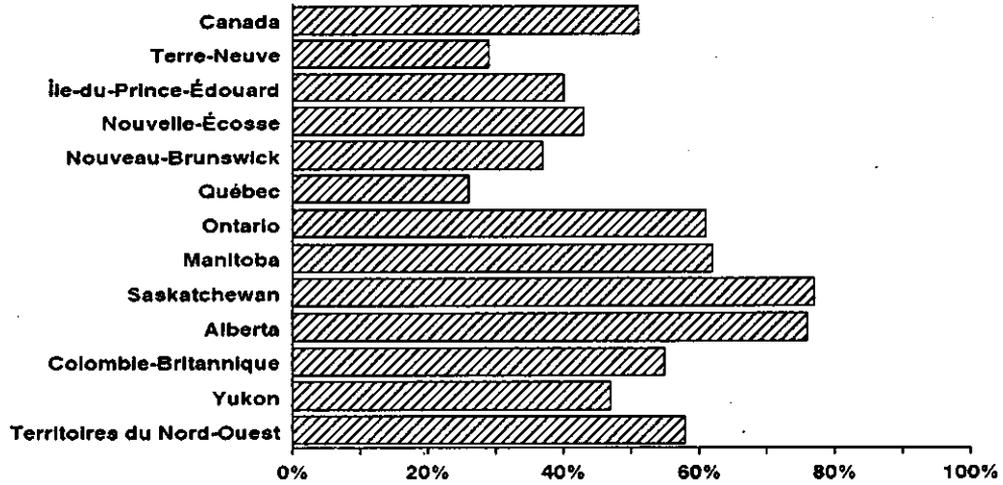
Logements privés occupés selon le système de chauffage principal, Canada, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Graphique 5

Proportion de logements privés occupés utilisant un système à air chaud pulsé comme principal système de chauffage, Canada, provinces et territoires, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

7. SYSTEME DE CHAUFFAGE CENTRAL

Cette variable indique si le logement est pourvu d'un système de chauffage central. Elle s'obtient par l'agrégation des réponses à la question sur le système de chauffage principal. Les données recueillies ont été agrégées de la façon suivante : 1) avec chauffage central -- système à vapeur ou à eau chaude, système à air chaud pulsé et système électrique; 2) sans chauffage central -- autres systèmes électriques (portatif), poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher et autres (p. ex., foyer). La variable "Système de chauffage central" est publiée moins souvent que dans les recensements précédents, étant donné qu'elle est devenue plus courante dans les logements d'un bout à l'autre du pays.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Système de chauffage principal			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation et principal combustible utilisé pour le chauffage	93-105	3	Can., prov., terr. terr.
- Type de construction et période de construction	"	6	"
RECENSEMENT DE 1981			
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation	92-932 93-937 à 93-948	5	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
"	"	11	DR
"	"	12	RMR, AR de 50,000+, noyau urbanisé, banlieue
"	"	13	SDR 10,000+
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	SDW81B15 EAW81B11		SDR SD
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:			
- Principaux combustibles	CTW81B27 SPW81B27		SR SDR 5,000+
- Période de construction	SPW81B26		SDR 5,000+

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	93-733	49	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..		50	DR
	..	51	DR 10,000+
	..	52	RMR, Noyau urbanisé et banlieue
	..	53	AR 25,000+, noyau urbanisé et banlieue

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

A2HSG001
B2HSGK04

SD, AR, AS, AR,
AR, SR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFILMS
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	B2HS6B01	SR, AS
	B2HS6C01	SDR 5,000+
	B2HS6D01	RMR, AR

8. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE

Définition

Le principal combustible utilisé pour le chauffage désigne le combustible ou la source d'énergie le plus souvent utilisé pour chauffer un logement. En 1986, on a demandé aux recensés d'indiquer seulement le principal combustible ou la principale source d'énergie qu'ils utilisaient pour chauffer leur logement, même s'ils en utilisaient plusieurs.

Comparabilité historique

La question portant sur cette variable n'a pas beaucoup changé entre le recensement de 1941 et celui de 1986. De 1941 à 1981, on a demandé aux recensés d'indiquer le combustible le plus souvent utilisé; en 1986, on leur a demandé d'indiquer le combustible ou la source d'énergie le plus souvent utilisé. En 1951, on a ajouté une question sur le combustible d'appoint.

L'éventail des réponses à cette question a évolué avec le temps, traduisant l'évolution dans les types de combustibles ou les sources d'énergie utilisés par les Canadiens pour chauffer leur logement. Les changements ne sont pas considérables au point de nous empêcher d'établir des comparaisons historiques utiles. On trouvera dans la section Légende ci-dessous l'éventail des changements interrecensementaires apparus dans les réponses à cette question.

Qualité des données

En 1986, la variable du principal combustible utilisé pour le chauffage, jugée cohérente par rapport aux recensements précédents, a pu être publiée autant pour l'ensemble du pays que pour chaque province.

On doit faire preuve de prudence dans l'interprétation des données sur le "gaz en bouteille ou en bonbonne" et celles sur les "autres combustibles" utilisés en région éloignée ou dans toute localité où ces deux types de combustibles sont largement utilisés. Le traitement des données supprime certaines incohérences entre le système de chauffage principal et le principal combustible utilisé pour le chauffage (p. ex., un système électrique alimenté par du gaz en bouteille ou en bonbonne). Si pareille anomalie existe, c'est qu'on a, en cours de traitement, ou bien changé la réponse à la question portant sur le principal combustible utilisé pour le chauffage, ou bien modifié celle portant sur le système de chauffage principal. Il faut toutefois noter que les logements utilisant du "gaz en bouteille ou en bonbonne" et d'"autres combustibles" constituent moins de 1 % des logements au Canada.

Légende

Le classement utilisé pour publier les données sur le principal combustible utilisé pour le chauffage tirées des recensements de 1986 et de 1981 est le suivant :

1986

- . Gaz canalisé
- . Gaz en bouteille ou en bonbonne
- . Électricité seulement
- . Électricité comme source principale
- . Huile (mazout) ou kérosène
- . Bois
- . Charbon ou coke
- . Autre combustible ou source d'énergie

1981

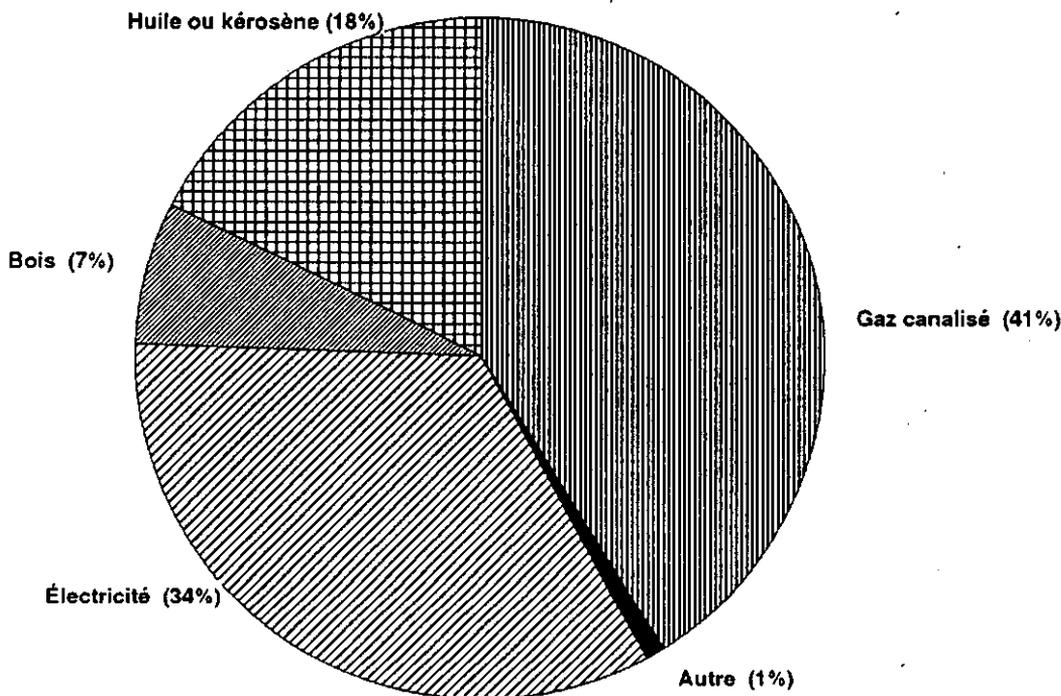
- . Huile (mazout) ou kérosène
- . Gaz canalisé ou gaz en bouteille ou en bonbonne
- . Électricité
- . Autre (bois, charbon, coke, etc.)

Faits saillants

- Plus de 40 % des logements privés occupés au Canada avaient recours au gaz canalisé comme principal combustible utilisé pour le chauffage en 1986. L'énergie électrique se classait au second rang (34 %), suivie de l'huile (mazout) ou du kérosène (18 %).
- Dans les provinces de l'Ouest et en Ontario, le gaz canalisé était le principal combustible utilisé pour le chauffage en 1986. L'Alberta arrivait au premier rang pour le pourcentage de logements chauffés avec ce combustible (88 %), suivie de la Saskatchewan (74 %), du Manitoba (56 %), de l'Ontario (54 %) et de la Colombie-Britannique (50 %).
- L'huile (mazout) et le kérosène étaient les combustibles utilisés le plus souvent dans les Territoires du Nord-Ouest (70 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (66 %) et en Nouvelle-Écosse (57 %).
- L'énergie électrique était le principal combustible utilisé pour le chauffage dans les logements du Québec (65 %). D'autre part, 42 % des logements du Nouveau-Brunswick et 40 % de ceux de Terre-Neuve étaient chauffés à l'électricité.
- C'est au Yukon qu'on trouvait le pourcentage le plus élevé de logements recourant au bois comme principal combustible utilisé pour le chauffage (40 %).

Graphique 6

Logements privés occupés selon le principal combustible utilisé pour le chauffage, Canada, recensement de 1986



Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	93-105	7	Can., prov.,terr.
	93-156	6	RMR
- Âge et sexe du soutien du ménage	93-105	8	Can., prov.,terr.
- Âge du soutien du ménage	93-156	7	RMR
- Nombre de personnes par ménage	93-105	9	Can., prov.,terr.
- Nombre de personnes par pièce et nombre moyen de personnes par pièce	93-105	10	..

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES - Non disponible

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

92-933	8,9	Can., prov.terr.
93-937 à	32,33	RMR
93-948		

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	92-933	8	Can., prov.,terr.
	93-937 à		
	93-948	32	RMR
- Âge et sexe du soutien du ménage	92-933	9	Can., prov.,terr.
	93-937 à		
	93-948	33	RMR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES - Non disponible

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971 - Non disponible

4. REVENU DU MÉNAGE

Définition

Cette variable dérivée donne le revenu cumulatif de tous les membres du ménage âgés de 15 ans ou plus. Étant donné que le recensement a lieu en juin, le revenu déclaré est celui de l'année civile précédente (celui de 1985 pour le recensement de 1986). Le revenu total déclaré dans le recensement de 1986 est égal à la somme des revenus tirés des sources suivantes :

- Total des salaires et traitements
- Revenu net provenant d'un travail autonome non agricole
- Revenu net provenant d'un travail autonome agricole
- Allocations familiales
- Crédits d'impôt fédéral pour enfants
- Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti
- Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec
- Prestations d'assurance-chômage
- Autre revenu provenant de sources publiques
- Dividendes et intérêts d'obligations, de dépôts, de certificats d'épargne et d'autres revenus de placement
- Pensions de retraite et rentes
- Autre revenu en espèces

Les mesures suivantes de la tendance centrale sont publiées :

1) On établit le revenu moyen à partir des données non arrondies, en divisant le revenu agrégé des ménages par le nombre de ménages. Les moyennes publiées sont assorties de leur erreur type approximative, laquelle fournit une estimation de l'erreur dont ces données sont entachées du fait d'avoir été recueillies à partir d'un échantillon systématique composé d'un ménage sur cinq.

2) Le revenu médian des ménages est égal à la valeur centrale séparant la distribution des ménages, selon la taille du revenu, en deux parties égales, la première regroupant les unités ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, les unités ayant un revenu supérieur à la médiane. Toutes les médianes publiées ont été dérivées des données ainsi groupées. Pour plus de détails sur les notions, définitions, termes et variables du revenu, voir le Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur le revenu.

Comparabilité historique

La notion de revenu du ménage n'a pas changé depuis 1966. En 1961, premier recensement où on a recueilli des données sur le revenu cumulatif de toutes provenances, les recensés pouvaient déclarer le revenu réalisé au cours des douze mois précédant le recensement ou celui réalisé durant l'année 1960. En 1961, la couverture se limitait aux ménages privés non agricoles et excluait tous les ménages du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Pour plus de renseignements, voir le Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur le revenu.

Qualité des données

On a comparé les estimations du revenu obtenues dans le cadre du recensement aux estimations du revenu personnel selon la comptabilité nationale. Après avoir corrigé les estimations du revenu personnel pour tenir compte des écarts conceptuels et de couverture, on a constaté que l'estimation globale du revenu agrégé de 1985 obtenue dans le cadre du recensement représentait un peu plus de 90 % de l'estimation correspondante des comptes nationaux.

On a également comparé les statistiques sur le revenu obtenues par voie de recensement à d'autres statistiques tirées de l'enquête annuelle sur les finances des consommateurs. Dans l'ensemble, les résultats ont été très satisfaisants. Les différences observées entre les données sur les deux sources de revenu sont surtout attribuables à des erreurs d'estimation et à des écarts dans la couverture de l'univers.

Légende

1986

Moins de 5,000 \$ (comprend les catégories "perte" et "sans revenu"),			5,000 - 9,999 \$
10,000 - 14,999 \$,	15,000 - 19,999 \$,	20,000 - 24,999 \$,	25,000 - 29,999 \$,
30,000 - 34,999 \$,	35,000 - 39,999 \$,	40,000 - 44,999 \$,	45,000 - 49,999 \$,
50,000 - 54,999 \$,	55,000 - 59,999 \$,	60,000 \$ et plus,	
Revenu moyen des ménages,	Revenu médian des ménages,		
Erreur type du revenu moyen des ménages			

1981

Sans revenu, moins de 5,000 \$ (y compris la catégorie "perte"),			5,000 - 9,999 \$,
10,000 - 14,999 \$,	15,000 - 19,999 \$,	20,000 - 24,999 \$,	25,000 - 29,999 \$,
30,000 - 34,999 \$,	35,000 - 44,999 \$,	45,000 \$ et plus,	
Revenu moyen des ménages,	Revenu médian des ménages,		
Erreur type du revenu moyen des ménages			

Faits saillants

En 1985, le revenu moyen des ménages au Canada s'établissait à 34 261 \$. Il passait de 28 396 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard et 28 736 \$ au Nouveau-Brunswick à 38 022 \$ en Ontario et à 40 271 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 1986, 15 % des ménages au Canada déclaraient un revenu inférieur à 10 000 \$ pour 1985. C'est au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Saskatchewan (dans chaque cas, 17 % des ménages) que les pourcentages étaient les plus élevés dans cette catégorie. En revanche, 12 % des ménages canadiens réalisaient un revenu d'au moins

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Revenu du ménage			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS			
RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	94-102		Can., prov., terr., DR, SDR
	94-104		..
	94-106		..
	.		..
	.		..
	94-124		..
	94-126		CEF
	94-128		RMR, AR
	95-102		SR
	95-104		..
	95-106		..
	.		..
	.		..
	95-174		..
PRODUITS IMPRIMÉS			
CROISEMENT SELON:			
- Genre de ménage	93-119	1	Can., prov.,terr.
- Genre de ménage	..	2	..
- Genre de ménage et nombre de personnes par ménage	..	3	"
- Lien des membres du ménage	..	4	..
- Genre de ménage et nombre de personnes de 65 ans et plus	..	5	..
- Certaines caractéristiques du soutien du ménage	..	6	..
- Certaines caractéristiques par nombre de ménages ayant déclaré chaque source de revenu et montant agrégé provenant de chaque source	"	7	"
- Nombre d'enfants de 18 ans et moins	..	8	..
- Présence et combinaison d'enfants de moins de 25 ans	..	9	..
- Mode d'occupation	..	10	..
- Certaines caractéristiques du logement et du ménage	93-105	15	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

IN86B04

CEF, SD, DR, SDR
RMR, AR, SR, SRP

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

92-934	3	Can., prov., terr., régions urbaines, par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
93-949	6	RMR
93-950
..
..
..
93-958
95-941		CEF
95-942		DR
95-943		RMR et composantes
95-944		AR et composantes
95-945		SDR 5,000+
95-946 à		SR
95-981		

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	92-934	1	Can., prov., terr.
- Genre de ménage	..	2	..
- Genre de ménage et nombre de personnes par ménage	..	4	..
- Genre de ménage et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus	..	5	..
- Nombre d'enfants de moins 18 ans	..	6	..
- Genre de ménage et dépenses principales de propriété	93-937	29	RMR
- Genre de ménage et loyer brut	93-939 à 93-946	30	..
- Certaines caractéristiques du logement et du ménage	93-939 à 93-94	31	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	SDH81B15	SDR
-------------------	----------	-----

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971

PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE

95-731 à
95-759

SR

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Chef de ménage (Sommaire)	93-749	1	Can., prov., régions urbaines, régions rurales, RMR
- Chef de ménage	93-710	66	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	"	67	DR
	"	68	RMR, AR 25,000+
- Genre de ménage et sources de revenu du chef de ménage	"	69	Can., prov.
- État matrimonial, âge et sexe du chef de ménage			
- Tous les ménages	93-710	71	Can.
- Ménages familiaux	"	72	"
- Ménages non familiaux	"	73	"
- Genre de ménage et profession du chef	93-710	74	"
- Genre de ménage, sexe et scolarité du chef	"	75	"
- Certaines caractéristiques du logement et certains éléments de confort			
- Tous les ménages	93-711	76	Can., prov.
- Ménages familiaux	"	77	"
- Ménages non familiaux	"	78	"
- Certaines caractéristiques du logement et certains éléments de confort			
- Tous les ménages	93-711	79	"
- Ménages familiaux	"	80	"
- Ménages non familiaux	"	81	"
- Tranche de revenu du chef selon le loyer mensuel en espèces			
- Tous les ménages	"	82	"
- Ménages familiaux	"	83	"
- Ménages non familiaux	"	84	"

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

A2FAM001

SD

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON *:**

- Genre de ménage	500-253 à 500-255	Can., prov., régions. DR, SDR
..	B2HHDB01	SR
..	B2HHDC01	SDR 5,000+
..	B2HHDD01	AR, RMR
- Certaines caractéristiques du logement	B2HHDB02	SR, SDR 5,000+, SA, RMRs
..	B2HHDC02	..
..	B2HHDD02	..
- Genre de ménage, type de construction et mode d'occupation	500-305 à 500-306	Can., prov., région, DR
- Genre de ménage familial	B2EC0K02	AR, SR

* Nota: Dans la majorité des cas, le revenu du ménage représente en fait celui du chef de ménage.

5. PRINCIPALES DÉPENSES DE PROPRIÉTÉ

Définition

Les principales dépenses de propriété désignent le total des paiements mensuels moyens versés par les ménages propriétaires au titre de l'habitation. Ces dépenses comprennent les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires), ainsi que les paiements au titre de l'électricité, de l'huile (mazout), du gaz, du charbon, du bois ou de tout autre combustible et les paiements au titre de l'eau et des autres services municipaux. Seuls les paiements hypothécaires sont déclarés sur une base mensuelle. Les autres principales dépenses sont déclarées sur une base annuelle; il faut donc les diviser par douze pour arriver à établir les principales dépenses de propriété.

Comparabilité historique

Les questions qui ont permis d'obtenir par dérivation les principales dépenses de propriété n'ont été posées que lors des recensements de 1981 et de 1986. Elles avaient essentiellement la même formulation dans les deux recensements. En 1981, les données sur cette variable se limitaient aux ménages non agricoles occupés par le propriétaire. En 1986, les données se limitaient aux ménages non agricoles occupés par le propriétaire et situés ailleurs que dans une réserve. On peut établir des comparaisons historiques entre les recensements, à condition de manier avec prudence les données qui concernent les régions géographiques où on observe une forte proportion de ménages dans une réserve.

Qualité des données

Les données concernant les principales dépenses de propriété ont été publiées et, dans l'ensemble, elles sont d'une qualité acceptable. Comme le laisse entendre la désignation de la variable, on ne tient compte que des principales dépenses des ménages propriétaires. Ces dépenses sont celles que la plupart des propriétaires doivent acquitter sur une base régulière (à l'exclusion des assurances, frais d'entretien, etc.).

L'évaluation des données portait uniquement sur l'ensemble des principales dépenses de propriété et non sur chacune des composantes individuelles. Il arrive souvent qu'une des composantes fasse partie d'une autre (p. ex., l'impôt foncier intégré aux paiements hypothécaires). C'est pourquoi les données ne sont pas disponibles sur les composantes.

Dans certains ménages, les principales dépenses de propriété comprennent deux volets : les dépenses de logement et les dépenses commerciales (p. ex., un appartement au-dessus d'un commerce de détail appartenant tous deux à un des membres d'un ménage). Dans un cas pareil, les recensés devaient fournir une estimation portant exclusivement sur la partie logement de leur propriété.

Légende

1986

Moins de 100 \$,	100 -199 \$,	200 -299 \$,	300 -399 \$,	400 -499 \$,	500 -599 \$,	600 -699 \$,
700 -799 \$,	800 -999 \$,	1 000 \$ et plus,				Principales dépenses moyennes.

1981

Moins de 100 \$,	100 -199 \$,	200 -299 \$,	300 -399 \$,	400 -499 \$,	500 -599 \$,	600 -699 \$,
700 -799 \$,	800 -899 \$,	900 -999 \$,	1 000 -1 099 \$,	1 100 -1 199 \$,	1 200 -1 299 \$,	
1 300 -1 399 \$,	1 400 -1 499 \$,	1 500 \$ et plus,				Principales dépenses moyennes.

Faits saillants

En 1986, la moyenne des principales dépenses de propriété s'élevait à 610 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest; ce chiffre, le plus élevé de tout le pays, dépasse de 28 % la moyenne canadienne de 478 \$. Suivaient dans l'ordre l'Alberta (573 \$), le Yukon (533 \$), l'Ontario (516 \$) et la Colombie-Britannique (484 \$). C'est dans les quatre provinces de l'Atlantique que les principales dépenses de propriété ont été les plus faibles (toutes à moins de 400 \$).

En 1986, environ 400 000 ménages (ou 7,4 %) engageaient au moins 1 000 \$ en principales dépenses de propriété. On retrouvait 47 % de ces ménages en Ontario, 16 % en Alberta et 15 % en Colombie-Britannique. Ces trois provinces renfermaient respectivement 37 %, 9 % et 12 % de tous les ménages propriétaires au Canada. Bien que 23 % de tous les ménages propriétaires se trouvaient au Québec, cette province ne figurait que pour 13 % des ménages Canadiens dont les principales dépenses de propriété équivalaient à au moins 1 000 \$.

Au sein des régions métropolitaines de recensement, les principales dépenses moyennes étaient les plus fortes à Calgary (681 \$), à Ottawa-Hull (616 \$), à Toronto (611 \$) et à Edmonton (593 \$). A l'autre bout de l'échelle, c'est à Trois-Rivières (407 \$), à St. Catharines-Niagara (429 \$), à Thunder Bay (436 \$) et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick (438 \$) qu'on enregistrait les principales dépenses moyennes les moins élevées.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Principales dépenses de propriété			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS			
RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	94-102		Can., prov., terr., DR, SDR
	94-104		..

	94-124		..
	94-126		CEF
	94-128		RMR, AR
	95-102		SR
	95-104		..

	95-174		..
PRODUITS IMPRIMÉS			
CROISEMENT SELON:			
- Genre de ménage	93-105	7	Can., prov., terr.
- Âge et sexe	..	8	..
du soutien de ménage			
- Nombre de personnes	..	9	..
par ménage			
- Genre de ménage et	..	13	..
genre de revenu			
- Revenu du ménage	..	15	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage HH86B01 CEF, SD, DR, SDR, RMR
AR, SR

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

95-941		CEF
93-942		DR
93-943		RMR
93-944		RMR
93-945		SDR 5,000+
93-946 à		SR
93-981		

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage et revenu du ménage	92-933	5	Can., prov.,terr. RMR
	93-937 à	29	
	93-946		
- Revenu du ménage	92-933	7	Can., prov.,terr. RMR
	93-937 à	31	
	93-946		
- Genre de ménage	92-933	8	Can., prov.,terr. RMR
	93-937 à	32	
	93-946		
- Âge et sexe du soutien de ménage	92-933	9	Can., prov.,terr. RMR
	93-937 à	33	
	93-946		
- Nombre de personnes par ménage	92-933	10	Can., prov.,terr. RMR
	93-937 à	34	
	93-946		

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	EAH81B14	SD
"	SDH81B13	SDR
"	CTH81B21	SR
- Genre de ménage et mode d'occupation	CTH81B23	SR

6. LOYER MENSUEL EN ARGENT ET LOYER BRUT

Définition

Le loyer mensuel en argent est celui versé tous les mois par les ménages locataires, y compris les frais de stationnement. Le loyer brut désigne le total des montants mensuels moyens versés par les ménages locataires au titre de l'habitation. Le loyer brut comprend le loyer mensuel payé en argent ainsi que les paiements au titre de l'électricité, des combustibles de chauffage, de l'eau et des autres services municipaux.

Comparabilité historique

Dans le recensement de 1981 et les recensements antérieurs, les questions sur le loyer mensuel en argent et le loyer brut valaient pour les ménages locataires non agricoles. Avec celui de 1986, des données sur le loyer mensuel en argent et le loyer brut sont disponibles pour les ménages locataires non agricoles qui n'étaient pas dans une réserve.

En 1941, on a demandé aux locataires à combien s'élevait le loyer mensuel réel qu'ils payaient en argent. En 1951, ils avaient le choix entre les réponses suivantes : gratuit; moins de 15 \$; 15-19 \$; 20-24 \$; 25-29 \$; 30-39 \$; 40-49 \$; 50-59 \$; 60-69 \$; 70 et plus. En 1961, le loyer mensuel réel relevé par les recenseurs s'arrêtait à 399 \$ (au dollar près). Un loyer supérieur à 399 \$ était inscrit comme s'établissant à 399 \$. En 1971, les locataires indiquèrent le total de leur loyer en argent, par mois ou par semaine. En 1981 et en 1986, les locataires ont donné leur loyer mensuel réel en argent, mais aucune donnée ne fut publiée (les utilisateurs peuvent obtenir ces données sous forme de totalisations personnalisées).

Les composantes du loyer brut furent déclarées à partir de 1961. En 1961 et en 1971, seul le loyer mensuel brut moyen fut publié (pour 1971, les tranches de loyer brut peuvent être obtenues à l'aide de totalisations personnalisées). Nouveauté par rapport aux recensements précédents, on a publié les tranches de loyer en 1981 et en 1986.

A partir de 1961, on a demandé aux locataires de soustraire de leur loyer en argent et de leur loyer brut la valeur estimative des pièces utilisées exclusivement à des fins commerciales ou professionnelles.

Qualité des données

Les données sur le loyer brut et le loyer mensuel en argent sont disponibles sans restriction aucune. Les notions sont faciles à comprendre par les recensés, et l'information est généralement bien connue ou facile d'accès.

Légende

Loyer brut - 1986

Moins de 100 \$, 600-699 \$,	100-199 \$, 700-799 \$,	200-299 \$, 800-999 \$,	300-399 \$, 1 000 \$ et plus	400-499 \$, Loyer brut moyen	500-599 \$,
---------------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------

Loyer brut - 1981

Moins de 50 \$, 400-449 \$, 800-849 \$, Loyer brut moyen	50-99 \$, 450-499 \$, 850-899 \$,	100-149 \$, 500-549 \$, 900-949 \$,	150-199 \$, 550-599 \$, 950-999 \$,	200-249 \$, 600-649 \$, 1 000 \$ et plus	250-299 \$, 650-699 \$,	300-349 \$, 700-749 \$,	350-399 \$, 750-799 \$,
---	---	---	---	--	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Faits saillants

En 1986, le loyer brut mensuel moyen s'élevait à 430 \$ au Canada. Les loyers bruts étaient les plus chers en Alberta (462 \$), en Colombie-Britannique (460 \$) et en Ontario (453 \$), tandis qu'ils étaient les moins élevés en moyenne dans les Territoires du Nord-Ouest (360 \$), au Nouveau-Brunswick (374 \$) et à l'Île-du-Prince-Édouard (385 \$).

En 1986, 2 % de tous les ménages locataires devaient acquitter un loyer brut moyen supérieur à 1 000 \$. Les Territoires du Nord-Ouest comptaient la plus forte proportion de ménages dans cette catégorie, soit deux fois la moyenne du pays. L'Ontario et le Québec étaient les seules autres régions où la proportion était supérieure à 2 %.

Les régions métropolitaines de recensement au loyer mensuel brut moyen le plus élevé en 1986 étaient dans l'ordre Toronto (500 \$), Vancouver (493 \$), Ottawa-Hull (491 \$) et Calgary (488 \$); d'autre part, le loyer mensuel brut moyen était le moins élevé à Trois-Rivières (361 \$), à Saint-Jean (367 \$) et à Sudbury (372 \$).

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Loyer mensuel en argent et loyer brut			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	94-102		DR
	94-104		..
	.		..
	.		..
	94-124		..
	94-126		CEF
	94-128		RMR, AR
	94-130		Région urbaines, régions rurales
	95-102		SR
	95-104		..
	.		..
	95-175		..
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Genre de ménage	93-105	7	Can., prov., terr.
- Sexe et âge du soutien du ménage	..	8	..
- Nombre de personnes par ménage	..	9	..
- Genre de ménage et revenu du ménage	..	14	..
- Revenu du ménage	..	15	..
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:			
- Genre de ménage	HH86B02		CEF, SD DR, SDR, RMR, AR, SR

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

95-941	CEF
95-942	DR
95-943	RMR et composantes
95-944	AR et composantes
95-945	SDR 5,000+
95-946 à	SR
95-981	..

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage et revenu du ménage	92-933	6	Can., prov.,terr.
	93-937 à	30	RMR
	93-946		
- Revenu du ménage	92-933	7	Can., prov.,terr.
	93-937 à	31	RMR
	93-946		
- Genre de ménage	92-933	8	Can., prov.,terr.
	93-937 à	32	RMR
	93-946		
- Sexe et âge du soutien du ménage	92-933	9	Can., prov.,terr.
	93-937 à	33	RMR
	93-946		
- Nombre de personnes par ménage	92-933	10	Can.,prov.,terr.
	93-937 à	34	RMR
	93-946		

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	EAH81B13	SD
	SDH81B14	SDR
	CTH81B22	SR
- Genre de ménage et mode d'occupation	CTH81B23	..
- Type de construction résidentielle	CTH81B24	..
- Type de construction résidentielle (Loyer mensuel en espèces)	SPH81B14	SDR 5,000+
- Revenu du ménage	SPH81B17	SDR 5,000+

RECENSEMENT DE 1971 - Non disponible

7. RAPPORT ENTRE LES COÛTS D'HABITATION ET LE REVENU

Définition

Le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu est la proportion du revenu mensuel moyen du ménage en 1985 consacrée aux principales dépenses de propriété (logements occupés par leur propriétaire) ou au loyer brut (logements occupés par un locataire) :

a) Logements non agricoles occupés par leur propriétaire :

$$\frac{\text{Principales dépenses de propriété mensuelles moyennes}}{\text{Revenu mensuel total moyen du ménage en 1985}} \times 100 = _ \%$$

b) Logements non agricoles occupés par un locataire :

$$\frac{\text{Loyer brut mensuel moyen}}{\text{Revenu mensuel total moyen du ménage en 1985}} \times 100 = _ \%$$

Comparabilité historique

Le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu n'est disponible que pour les recensements de 1981 et de 1986. Les principales dépenses de propriété des ménages propriétaires n'ont été recueillies que lors de ces deux recensements. Les données sur le loyer brut étaient disponibles en 1961 et 1971, mais aucune information n'a été publiée sur le rapport entre le loyer brut et le revenu. Il est toutefois possible d'obtenir, à l'aide de totalisations personnalisées, des données sur le rapport entre le loyer brut et le revenu tirées du recensement de 1971.

En 1981, l'univers des données sur le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu se limitait aux ménages non agricoles au revenu supérieur à zéro en 1980. En 1986, l'univers comprenait les ménages non agricoles qui n'étaient pas dans une réserve et dont le revenu était supérieur à zéro en 1985. Les utilisateurs doivent donc faire preuve de prudence lorsqu'ils établissent des comparaisons historiques dans des régions géographiques où il y a une forte proportion de ménages dans une réserve.

Qualité des données

Le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu est établi à partir de trois autres variables (numérateurs : loyer brut et principales dépenses de propriété; dénominateur : revenu du ménage). Par conséquent, tout problème de qualité des données concernant ces variables aurait forcément une incidence sur le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu.

Le principal problème de qualité des données relié au rapport entre les coûts d'habitation et le revenu se pose au sujet des périodes de référence différentes pour les numérateurs et le dénominateur. Le loyer brut et les principales dépenses de propriété se fondent sur les estimations et paiements réels établis au mois de juin de l'année de recensement (juin 1986 ou juin 1981). Cependant, le revenu du ménage correspond au revenu total du ménage de l'année civile précédente (1985 ou 1980). La situation économique d'un ménage pourrait avoir changé au cours des dix-sept mois compris entre le mois de janvier 1985 et le mois de juin de l'année suivante. Cela pourrait nuire à la qualité des données pour cette variable : par exemple, tel membre du ménage aurait commencé à travailler à la fin de 1985 (son revenu de 1985 serait donc minime), mais en juin 1986 il aurait travaillé à plein temps et réalisé un revenu annuel bien supérieur à celui de 1985. Notons toutefois que de pareils cas se présentent dans un petit nombre de ménages et ne devraient pas modifier sensiblement les moyennes globales.

Légende

1986 et 1981

Moins de 15 %, 15-19 %, 20-24 %, 25-29 %, 30-34 %, 35-39 %, 40-49 %, 50 % et plus

Faits saillants

Les locataires ont consacré un pourcentage plus élevé de leur revenu au logement que ne l'ont fait les propriétaires en 1986. Le loyer mensuel moyen atteignait plus de 20 % du revenu moyen des ménages locataires, tandis que les principales dépenses moyennes de propriété ne représentaient que 14 % du revenu moyen des ménages propriétaires. C'est uniquement dans les Territoires du Nord-Ouest que les propriétaires ont consacré une plus grande partie de leur revenu au logement que les locataires.

Le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu était inférieur à 15 % pour plus de la moitié (52 %) des ménages propriétaires en 1986. Par comparaison, il était inférieur à 15 % pour seulement le quart (24 %) des ménages locataires. La proportion des ménages propriétaires consacrant au moins 30 % de leur revenu à l'habitation (critère courant pour définir les besoins sur le plan de l'aide au logement) s'établissait à 13 %, alors que la proportion correspondante des ménages locataires était de 36 %.

Les régions métropolitaines de recensement comptant les plus faibles pourcentages de ménages propriétaires pour lesquels le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu s'établissait à au moins 30 %, étaient Thunder Bay (9,7 %), Kitchener (10,9 %), ainsi que London, Windsor, St. Catharines-Niagara, Winnipeg, Oshawa, Hamilton et Sudbury (entre 11,1 % et 11,7 %); les RMR comptant les plus fortes proportions étaient Calgary (17,5 %), Vancouver (16,2 %), Victoria (16,2 %), Edmonton (16,1 %) et Montréal (15,4 %). D'autre part, les RMR comptant les plus faibles proportions de ménages locataires pour lesquels le rapport entre les coûts d'habitation et le revenu s'établissait à au moins 30 %, étaient Kitchener (29,8 %), Toronto (30,6 %) et Ottawa-Hull (31,2 %); celles comptant les plus fortes proportions étaient Victoria (47,6 %), Vancouver (44,7 %) et Saskatoon (42,2 %).

Sources de données

N° au catalogue

N° du tableau

Géographie

Coûts du logement, sous forme de pourcentage du revenu du ménage

Principales dépenses de propriété, sous forme de pourcentage du revenu du ménage

RECENSEMENT DE 1986

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Genre de ménage	93-105	11	Can., prov., terr.
-------------------	--------	----	--------------------

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES CROISEMENT SELON:

- Âge du soutien du ménage	HH86B03(A)		CEF, SD, SDR, DR, RMR, AR, SR, SRP
----------------------------	------------	--	------------------------------------

RECENSEMENT DE 1981

PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE

95-941

CEF

95-942			DR
95-943			RMR
95-944			AR
95-945			SDR 5,000+
95-946 à			SR
95-981			

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	92-933	4	Can., prov., terr.
..	93-937 à	27	RMR
	93-948		

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	SPH81B15		SDR 5,000+
-------------------	----------	--	------------

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971 - Non disponible

Loyer brut, sous forme de
pourcentage du revenu du ménage

RECENSEMENT DE 1986

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	93-105	12	Can., prov., terr.
-------------------	--------	----	--------------------

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Age du soutien du ménage	HH86B03(B)		CEF, SD, SDR, DR RMR, AR, SR, SRP
----------------------------	------------	--	--------------------------------------

RECENSEMENT DE 1981

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

95-941			CEF
95-942			DR
93-943			RMR
95-944			AR
95-945			SDR 5,000+
95-946 à			SR
95-981			

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	92-933	4	Can., prov., terr.
	93-937 à	28	RMR
	93-946		

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	SPH81B16	SDR 5,000+
-------------------	----------	------------

RECENSEMENT DE 1976 - Non disponible

RECENSEMENT DE 1971 - Non disponible

8. GENRE DE MÉNAGE

Définition

La variable genre de ménage est dérivée d'autres variables de recensement. Elle brosse un tableau détaillé de la composition et de la structure des ménages canadiens.

En général, on relève quatre sous-groupes fondamentaux : 1) l'absence ou la présence de famille(s) de recensement dans le ménage; 2) la structure du ménage familial (époux-épouse et famille monoparentale); 3) la composition du ménage familial (avec ou sans enfants, avec d'autres ou sans autres personnes); 4) la présence ou l'absence d'un soutien du ménage dans la famille (famille principale par opposition à famille secondaire).

Les ménages familiaux et ménages non familiaux sont les deux grandes catégories de ménages privés. Le ménage familial est un ménage qui comprend au moins une famille de recensement, par exemple, des personnes qui habitent le même logement et qui ont des liens conjugaux (époux-épouse) ou des liens de filiation (parent et enfant jamais marié). D'autres personnes peuvent aussi faire partie d'un tel ménage. Un ménage unifamilial se compose d'une seule famille de recensement qui occupe un logement privé. Il peut s'agir de la famille de la personne responsable des paiements du ménage (famille principale) ou d'une famille dont la personne responsable des paiements du ménage n'est pas membre (famille secondaire). Un ménage multifamilial se compose de deux familles de recensement ou plus qui occupent le même logement privé. D'autres personnes peuvent aussi faire partie d'un tel ménage.

Un ménage non familial est constitué d'une personne qui vit seule dans un logement privé ou d'un groupe de personnes qui partagent un logement privé mais ne forment pas une famille de recensement.

Comparabilité historique

Le genre de ménage est utilisé comme variable depuis 1961. Les catégories publiées dans les recensements de 1961, 1966, 1971 et 1976 diffèrent légèrement des versions de 1981 et de 1986 qu'on trouve dans la section Légende. Dans certains cas, le classement antérieur à 1981 était plus complet : il établissait une distinction, par exemple, entre les personnes qui avaient un lien de parenté avec le "chef de ménage" et celles qui n'en avaient aucun. Dans d'autres cas, cependant, le recensement de 1986 donne plus d'éléments d'information : il établit une distinction, par exemple, entre "enfants" et "autres personnes" dans le ménage.

En 1981, le remplacement de la notion de "chef de ménage" par celle de "soutien du ménage" a eu un effet direct sur la comparabilité intercensitaire du genre de famille et, comme tel, un effet indirect sur le genre de ménage. Néanmoins, on peut en général établir des comparaisons historiques pour certains genres de ménage, étant donné la souplesse des bases de données d'extraction des recensements réalisés de 1971 à 1986.

Qualité des données

La qualité des données sur le genre de ménage repose entièrement sur la qualité des variables à partir desquelles le genre de ménage est dérivé, notamment la composition de la famille, la structure de la famille, la situation des particuliers dans la famille de recensement et la situation des particuliers dans la famille économique. Dans la mesure où la publication de ces variables ne pose aucun problème sur le plan des données, on peut en dire autant du genre de ménage.

Légende

1986 et 1981

Total des ménages

Ménages familiaux

Ménages unifamiliaux

Ménages de famille principale

Familles époux-épouse

Sans enfants

Sans autres personnes

Avec d'autres personnes

Avec enfants

Sans autres personnes

Avec d'autres personnes

Familles monoparentales

Sans autres personnes

Avec d'autres personnes

Ménages de famille secondaire

Familles époux-épouse

Sans enfants

Avec enfants

Familles monoparentales

Ménages multifamiliaux

Ménages non familiaux

Une personne seulement

Deux personnes ou plus

Faits saillants

- Entre 1981 et 1986, le nombre de ménages familiaux a augmenté de 6,5 %. Au sein de cet ensemble, le nombre de ménages constitués de familles monoparentales a grimpé de 20,1 %, comparativement à 9,4 % pour les ménages familiaux époux-épouse sans enfants et à 2,3 % pour les ménages familiaux époux-épouse avec enfants.
- De 1981 à 1986, le nombre de ménages non familiaux a progressé de 15 %. En 1986, ces ménages constituaient 26 % de tous les ménages privés, et l'immense majorité (82 %) des ménages non familiaux étaient des ménages formés d'une seule personne.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Genre de ménage			
RECENSEMENT DE 1986			
PRODUITS IMPRIMÉS			
RÉPARTITION UNIVARIÉE			
- Historique 1981-1986	93-104	9	Can., prov., terr.
PRODUITS IMPRIMÉS			
CROISEMENT SELON:			
- Type de construction et mode d'occupation	93-104	6	..
- Nombre de personnes (1961-1986)		7	..
- Taille du ménage, nombre de personnes par pièce, système de chauffage central et période de construction	93-105	5	..
- Certaines caractéristiques du logement et du ménage	..	7	..
- Principales dépenses de propriété sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 1985	..	11	..
- Loyer brut sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 1985	..	12	..
- Principales dépenses de propriété et revenu du ménage	..	13	..
- Loyer brut et revenu de ménage	..	14	..
BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES			
CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation	HH86A01		CEF,SD,SDR,DR
- Nombre de personnes par ménage	HH86A02		SR,RMR,AR,PSR
- Principales dépenses de propriété et revenu du ménage	HH86B01		..
- Loyer brut	HH86B02		..

RECENSEMENT DE 1981

PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE

92-904	1	Can., prov.
	2	Can., prov., régions urbaines, région rurales
93-913 à 93-924	19	DR
93-913 à 93-924	20	RMR,AR
93-913 à 93-924	21	SDR 10,000+

PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:

- Type de construction et mode d'occupation	92-903	6	Can., prov.
- Nombre de personnes par ménage	92-904	5	..
- Taille du ménage, nombre de personnes par pièce, état du logement, nombre de salles de bain et système de chauffage central	92-932	10	..
- Principales dépenses de propriété et revenu du ménage	92-933	3	..
- Loyer brut sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 1985	..	4	..
- Principales dépenses de propriété et répartition du revenu du ménage	..	5	..
- Répartition du loyer brut et du revenu du ménage	..	6	..
- Certaines caractéristiques du logement et du ménage	..	8	..
- Revenu du ménage en 1970 et en 1980	92-934	1	..
- Revenu du ménage en 1980	..	2	..
..	..	3	Can., prov., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles

- Nombre de personnes et revenu en 1980	..	4	Can., prov.
- Nombre de personnes de 65 ans et plus et tranche de revenu du ménage	..	5	..
- Type de construction et mode d'occupation	93-913 à 93-924	18	RMR ..
- Nombre de personnes par ménage	93-913 à 93-924	28	RMR
- Taille du ménage, nombre de personnes par pièce, état du logement, nombre de salles de bain et système de chauffage central	93-937 à 93-948	20	..
- Principales dépenses de propriété sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 1980	93-937 à 93-948	27	..
- Loyer brut en pourcentage du revenu du ménage en 1980	93-937 à 93-948	28	..
- Principales dépenses de propriété et répartition du revenu du ménage	93-937 à 93-948	29	..
- Répartition du loyer brut et du revenu du ménage	93-937 à 93-948	30	..
- Certaines caractéristiques du logement et du ménage	93-937 à 93-948	32	..

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Loyer brut	EAH81B13	FED,SD
..	SDH81B14	DR,SDR
..	CTH81B22	SR
- Principales dépenses de propriété	EAH81B14	CEF,SD
..	SDH81B13	DR,SDR
..	CTH81B21	SR
- Nombre de personnes par pièce	SDH81B11	DR,SDR
..	CTH81B14	SR
- Tranche du revenu du ménage	SDH81B15	DR,SDR
- Mode d'occupation	SDH81B16	..
..	CTH81B11	SR

- Principales dépenses de propriété sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 1980	SPH81B15		SDR 5,000+
---	----------	--	------------

- Loyer brut sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 1980	SPH81B16		..
--	----------	--	----

RECENSEMENT DE 1976

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

93-806	20	Can., prov.
	21	Can., prov, régions urbaines, régions rurales
	22	DR
	23	RMR,AR 25,000+
	24	SDR 5,000+

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Type de construction et mode d'occupation	93-803	11	Can., prov.
..	..	12	RMR
- Nombre de personnes par ménage	93-806	25	Can., prov.
..	..	26	RMR

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

EADHHA13	SD
----------	----

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Mode d'occupation	CTDHHA12	SR
- Nombre de personnes	CTDHHA15	..
- Nombre et nombre moyen de personnes par ménage	CTDHHA16B	..
- Âge et sexe du chef	CTDHHA17	..
- Nombre de personnes	SDDHHA15	..
- Nombre et nombre moyen de personnes par ménage	DSSHHA16B	..
- Âge et sexe du chef	SDDHHA17	..

RECENSEMENT DE 1971

PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE

93-703	7	Can., prov.
	8	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	9	DR
	10	SDR 10,000+
	11	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	12	AR 25,000+

PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:

- Nombre de personnes par ménage	93-707	36	Can., prov.
"	"	37	RMR
- Scolarité et langue d'usage du chef	"	38	Can., prov.
"	"	39	RMR
- Période d'immigration du chef	"	40	Can., prov.
"	"	41	RMR
- Origine ethnique du chef	93-707	42	Can., prov.
"	"	43	RMR
- État matrimonial, âge et sexe du chef	"	44	Can., prov.
"	"	45	RMR
- Profession du chef	"	46	Can., prov.
"	"	47	RMR
- Profession du chef, tranche de revenu du chef en 1970 - Sexe, scolarité du chef et tranche de revenu en 1970	93-710	75	Can.
- Certaines caractéristiques du ménage	93-740	42	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
"	"	43	RMR
- Période de construction et durée d'occupation	"	44	Can., prov., régions urbaines, régions rurales, RMR
"	"	45	RMR
- Éléments de confort et équipement ménager	"	46	Can., prov., régions urbaines, régions rurales, RMR
"	"	47	RMR

BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES RÉPARTITION UNIVARIÉE

27000	DR
27001	SDR, régions urbaines, régions rurales
27004	SDR 30,000+

27004	SDR 10,000+
27004	SDR 1,000+
27004-27005	RMR,AR
27006	SR
27007-27008	CEF,SD
A1HHD001	SD
B1HHDB01	SR,AA,AR,RMR, SDR 5,000+

**BANDES SOMMAIRES ET MICROFICHES
CROISEMENT SELON:**

- Nombre de personnes par ménage	27020		Can., prov., région urbaines, régions rurales
..	27026		RMR,AR
- Âge, état matrimonial et sexe du chef	27020		Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	27026		RMR,AR
- Âge, état matrimonial et sexe du chef selon le nombre de personnes par ménage	27020		Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	27028		RMR,AR
- Âge, état matrimonial et sexe du chef, selon le nombre de chambreurs(ses) et le nombre de familles par ménage	27020		Can., prov., régions urbaines, régions rurales
..	27030		RMR, AR
- Revenu d'emploi	500-301 à 500-303		Can., prov., région, DR,
..		SDR	..
- Revenu du ménage	500-253 à 500-255		
- Revenu, type de logement et mode d'occupation	500-305 à 500-306		Can., prov., région, DR
- Nombre de personnes	B1HHDC01		SR, AA, AR, RMR
- Âge et sexe du chef	..		SDR 5,000+

9. TAILLE DU MÉNAGE

Définition

La taille du ménage désigne le nombre de personnes dans un ménage privé. Un ménage privé est défini comme un ménage formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un logement privé particulier, que ces personnes aient un lien de parenté ou non (voir la définition du logement).

Comparabilité historique

La définition de la taille du ménage n'a pas beaucoup changé depuis 1941. Cependant, l'univers des ménages a subi de légères transformations qui pourraient toucher cette variable.

Il faut manier avec grand soin les données de 1941. La définition donnée du ménage cette année-là varie selon qu'on tient compte du questionnaire sur la population ou de celui sur le logement. Dans le recensement de la population, la définition du ménage était telle qu'un logement donné pouvait être occupé par plus d'un ménage, tandis que le recensement du logement adoptait la définition qu'on a utilisée depuis : seulement un ménage par logement.

Un autre changement s'est produit qui ne devrait toutefois pas avoir d'effet sur la comparabilité des données concernant la taille du ménage. Avant 1976, les ménages à l'extérieur du Canada étaient inclus dans l'univers des ménages privés; depuis, on les exclus de cet univers.

Dans les derniers recensements, comme c'est le cas pour la plupart des tableaux établis d'après les données tirées des recensements plus reculés dans le temps, les ménages collectifs n'entrent pas dans les calculs visant à établir la taille du ménage. Dans certains vieux tableaux, cependant, les ménages collectifs sont inclus; il est donc nécessaire de consulter les notes explicatives pour repérer les tableaux en question.

Malgré toutes ces restrictions, on peut quand même s'attendre à ce que les données sur la taille des ménages soient éminemment comparables tout au long de la période de référence, à l'exception peut-être du recensement de la population de 1941.

Qualité des données

L'uniformité des statistiques sur la taille des ménages et le nombre moyen de personnes par ménage devrait garantir une qualité très élevée des données.

Légende

1986 et 1981

- 1 personne
- 2 personnes
- 3 personnes
- 4 personnes
- 5 personnes
- 6 personnes
- 7 personnes
- 8 personnes
- 9 personnes
- 10 personnes ou plus

Faits saillants

- En 1951, 19,7 % des ménages privés au Canada étaient formés de six personnes ou plus, tandis que les ménages formés d'une seule personne constituaient 7,4 % du total. En 1986, la tendance allait en sens inverse : les ménages de six personnes ou plus ne constituaient que 3,9 % de l'ensemble, alors que les ménages formés d'une seule personne atteignaient 21,5 % du total.
- Tout au long de la période, Terre-Neuve avait la plus faible proportion de ménages formés d'une personne et la plus forte proportion de ménages nombreux. En 1951, plus du tiers des ménages terre-neuviens comprenaient six personnes ou plus, tandis que seulement 3,6 % des ménages étaient formés d'une seule personne. En 1986, ces deux genres de ménages représentaient chacun un peu plus de 10 % du total des ménages terre-neuviens. À l'inverse, la Colombie-Britannique comptait en général la plus faible proportion de ménages nombreux et la plus forte proportion de ménages formés d'une personne au cours de cette période.
- C'est au Québec que le renversement de la tendance s'est le plus accentué. De 28,4 % qu'elle était en 1951 (au deuxième rang à l'époque, derrière Terre-Neuve), la proportion des ménages formés de six personnes ou plus est tombée à 3,0 % en 1986, chiffre le plus faible au Canada. Au cours de la même période, la proportion des ménages formés d'une personne au Québec passait de 4,5 % à 21,7 %.

10. NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE

Définition

On obtient la taille moyenne du ménage en divisant le nombre total de personnes dans les ménages privés par le nombre de ménages.

Comparabilité historique (voir Taille du ménage)

Qualité des données (voir Taille du ménage)

Légende

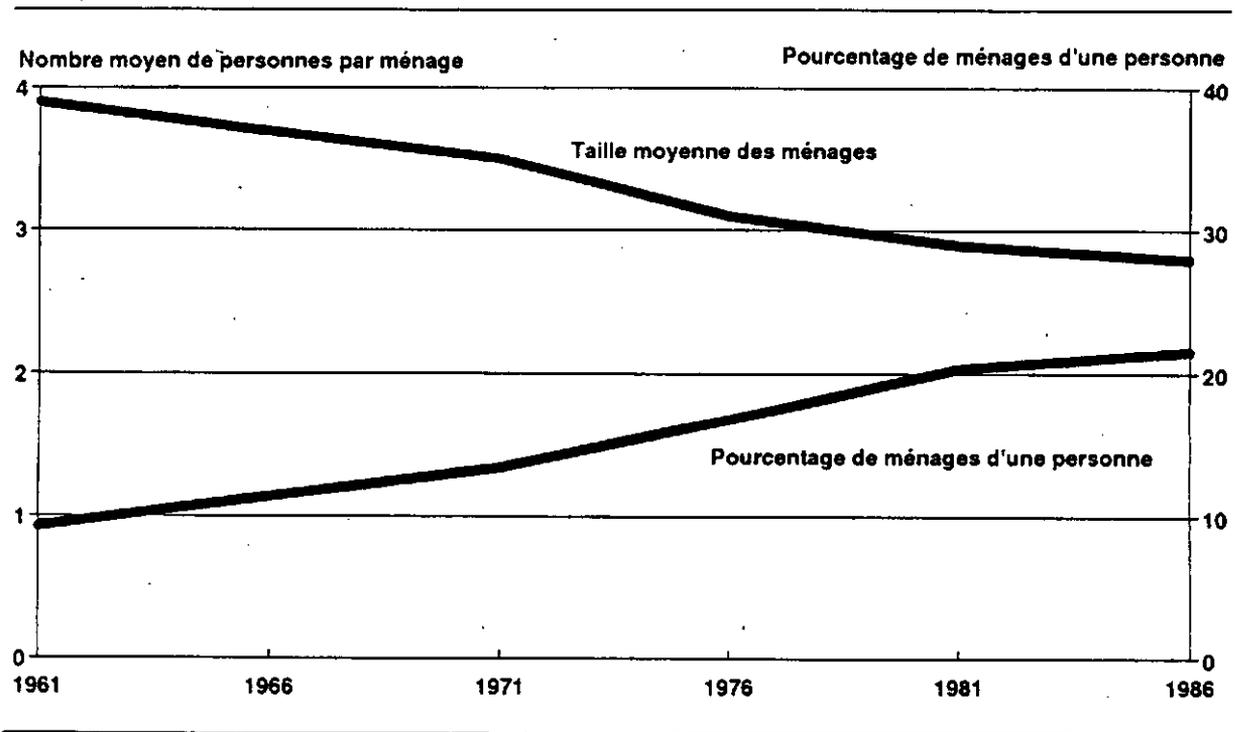
La taille moyenne du ménage s'exprime toujours en chiffres et décimales (p. ex., 2,8 personnes par ménage).

Faits saillants

- La taille moyenne des ménages privés a évolué considérablement au cours des 40 dernières années. En 1951, elle était de 4,0 personnes; en 1986, elle était tombée à 2,8 personnes.
- On note des écarts importants d'une province à l'autre dans la taille des ménages. En 1951, la moyenne de Terre-Neuve était nettement supérieure à la moyenne du pays (5,0 personnes contre 4,0 personnes), et le Québec arrivait au second rang avec une taille moyenne de 4,6 personnes. C'est en Colombie-Britannique qu'on relevait la taille moyenne des ménages la plus petite (3,3 personnes). En 1986, la taille moyenne des ménages avait diminué considérablement, mais le premier et le dernier rangs étaient toujours occupés respectivement par Terre-Neuve (3,5) et par la Colombie-Britannique (2,6). D'autre part, le Québec passait du deuxième rang à l'avant-dernier rang : en effet, la taille moyenne de ses ménages a diminué de presque moitié entre 1951 et 1986, passant de 4,6 à 2,7.

Graphique 11

Taille moyenne des ménages et proportion (en %) de ménages d'une personne, Canada, 1961 à 1986



Sources: Statistique Canada, recensements du Canada de 1961 à 1986.

Sources de données	N° au catalogue	N° du tableau	Géographie
Taille du ménage (Nombre de personnes par ménage)			
RECENSEMENT DE 1986 (Données intégrales)			
PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	93-104	5	Can., prov., terr.
	93-101		
	93-103		
	.		
	93-123		DR, SDR
	93-125		CEF
	93-127		RMR, AR
	93-129		Régions urbaines et rurales
	93-101		
	93-103		
	.		
	93-173		SR
- Historique 1961 - 1986	93-104	7	Can.
- Historique 1981 - 1986	"	8	Can., prov., terr.
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Type de construction et mode d'occupation	93-104	5	Can., prov., terr.
- Genre de ménage, et historique 1961-1986	"	7	Can.
- Genre de ménage	"	10	Can., prov., terr.
RECENSEMENT DE 1986 (Données-échantillon)			
PRODUITS IMPRIMÉS RÉPARTITION UNIVARIÉE			
	93-105	2	Can., prov., terr.
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Mode d'occupation et nombre de pièces	93-105	2	Can., prov., terr.
- Mode d'occupation	"	"	"
- Type de construction	"	9	"
- Avec chauffage central	"	"	"
- Genre de ménage	"	"	"
- Loyer brut moyen	"	"	"

- Moyenne des principales dépenses de propriété
- Revenu moyen du ménage

RECENSEMENT DE 1981 (Donnée intégrales)

PRODUITS IMPRIMÉS

RÉPARTITION UNIVARIÉE

92-903	5	Can., prov., terr.
93-904	3	Régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
	5	Can., prov., terr.
93-913 à 93-924	17	RMR, AR 50,000+
	22	DR
	23	RMR, AR 50,000+
	24	SDR 10,000+
95-901	1	CEF
95-902	1	DR
95-903	1	RMR et composantes
	2	AR et composantes
95-904	1	SDR 50,000+
95-905 à 95-940	1	SR

PRODUITS IMPRIMÉS

CROISEMENT SELON:

- Type de construction et mode d'occupation	92-903	5	Can., prov., terr.
	93-913 à 93-924	17	RMR, AR 50,000+
- Genre de ménage	92-904	5	Can., prov., terr.
	93-913 à 93-924	28	RMR, AR 50,000+

RECENSEMENT DE 1981 (Données-échantillon)

PRODUITS IMPRIMÉS

RÉPARTITION UNIVARIÉE

92-932	2	Can., prov., terr., régions urbaines, rurales non agricoles, rurales agricoles
92-933	10	Can., prov., terr.
93-937 à 93-924	4	Can., prov., RMR
		..

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON**

- Nombre de pièces et mode d'occupation, nombre moyen de pièces et mode d'occupation	92-932	2	Can., prov., terr., régions urbaines, rurales non agricoles, rurales agricoles
"	93-937 à 93-948	4	Can., prov., RMR
- Mode d'occupation, type de construction, avec au moins une salle de bain complète avec chauffage central ne nécessitant aucune réparation majeure, genre de ménage, loyer brut moyen, moyennes des principales dépenses de propriété, revenu moyen du ménage	92-933	10	Can., prov., terr.
	93-937 à 93-948	34	Can., prov., RMR

RECENSEMENT DE 1976 (Données intégrales)

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

	93-803	9	Can., prov., terr.
		10	RMR
	93-805	16	Can., prov., terr., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
		17	Can., prov., terr., DR
		18	RMR, AR
		19	SDR 1,000+
	95-800 à 95-831		SR
	95-850 à 95-857		SRP

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Type de construction et mode d'occupation	93-803	9	Can., prov., terr.
		10	RMR
- Genre de ménage	93-806	25	Can., prov., terr.
		26	RMR
- État matrimonial, âge et sexe du chef de ménage	93-809	43	Can., prov., terr.
		44	RMR

RECENSEMENT DE 1976 (Données-échantillon)

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

93-830	1	Can., prov., terr.
	2	RMR

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Niveau de scolarité et langue maternelle du chef de ménage	93-830	1	Can., prov., terr.
		2	RMR

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

93-743	2	Can., prov.
93-702	2	Can., prov., régions urbaines, par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
	3	DR
	4	Cités, villes et autres subdivisions municipales constituées de 10,000 habitants et plus
	5	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	6	AR 25,000+, noyau urbanisé et banlieue
93-706	28	Can., prov., régions urbaines, régions rurales
	29	RMR, noyau urbanisé et banlieue
95-701 à 95-729		SR

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Genre de ménage	93-707	36	Can., prov.
	"	37	RMR
- Scolarité du chef et langue d'usage à la maison indiquée par le chef	93-708	48	Can., prov.
	"	49	RMR
	"	50	Can., prov.
- Période d'immigration du chef	"	51	RMR
- Groupe ethnique du chef	"	52	Can., prov.
	"	53	RMR

- État matrimonial, âge et sexe du chef de de ménage	..	54	Can., prov, RMR
	..	55	
- Profession des chefs ayant travaillé en 1970	..	56	Can., prov, RMR
	..	57	

Nombre moyen de personnes par ménage

RECENSEMENT DE 1986 (Données intégrales)

PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE

	94-101		Can., prov., terr., DR, SDR
	94-103		..
	.		..
	.		..
	94-123		..
	94-125		CEF
	94-127		RMR, AR
	94-129		Régions urbaines et rurales
	95-101	1,2	SR
	95-103		..
	.		..
	.		..
	95-173		..
- Historique 1961-1986	93-104	1	Can., prov., terr.
	..	7	Can., prov., terr.
- Historique 1981 à 1986	..	8	Can., prov., terr.

PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:

- Type de construction et mode d'occupation	93-104	5	Can., prov., terr.
- Genre de ménage et historique 1961-1986	..	7	Can.
- Genre de ménage	..	10	Can., prov., terr.

RECENSEMENT DE 1986 (Données-échantillon)

PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE

	93-105	2	Can., prov., terr.
--	--------	---	--------------------

PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:

- Mode d'occupation et nombre de pièces	93-105	2	Can., prov., terr.
- Genre de ménage	..	7	..

	93-156	6	RMR
- État matrimonial, âge et sexe du soutien de ménage	93-105 ..	8	Can., prov., terr.
- Âge du soutien de ménage	93-156	7	RMR

RECENSEMENT DE 1981 (Données intégrales)

PRODUITS IMPRIMÉS

RÉPARTITION UNIVARIÉE

	92-904	5	Can., prov., terr.
	93-904	3	Can., prov., terr., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
		5	Can., prov., terr.
	93-913 à	17	RMR
	93-924	22	DR
		23	RMR, AR 50,000+
		24	SDR 10,000+
	95-901	1	CEF
	95-902	1	DR
	95-903	1	RMR et composantes
		2	AR et composantes
	95-904	1	SDR 5,000+
	95-905 à	1	SR
	95-940		
- Historique 1961-1981	92-903	2	Can., prov., terr.

PRODUITS IMPRIMÉS

CROISEMENT SELON:

- Type de construction et mode d'occupation	93-913 à 93-924	5 17	Can., prov., terr. RMR
	92-904	5	Can., prov., terr.
- Genre de ménage	92-913 à 93-924	28	RMR

RECENSEMENT DE 1981 (Données-échantillon)

PRODUITS IMPRIMÉS

RÉPARTITION UNIVARIÉE

	92-932	2	Can., prov., terr., régions urbaines, rurales non agricoles, rurales agricoles
	92-933	10	Can., prov., terr.
	93-937 à	4	Can., prov., terr.
	93-948	34	..

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Nombre de pièces et mode d'occupation, nombre moyen de pièces et mode d'occupation	92-932	2	Can., prov., terr., régions urbaines, rurales non agricoles, rurales agricoles
	93-937 à 93-948	4	Can., prov., terr.
- Genre de ménage	92-933	8	Can., prov., terr.
	93-937 à 93-948	32	RMR
- Âge et sexe du soutien de ménage	92-933	9	Can., prov., terr.
	93-937 à 93-948	33	RMR

RECENSEMENT DE 1976 (Données intégrales)

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

	93-803	9	Can., prov., terr.
		10	RMR
	93-805	16	Can., prov., terr., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles, rurales agricoles
		17	Can., prov., terr., DR
		18	RMR, ARs
		19	SDR 1,000+
	95-800 à 95-831		SR
	95-850 à 95-857		SRP
- Historique 1961-1976	93-801	1	Can., prov., terr.
- Historique 1971-1976	93-805	15	Can., prov., terr., municipalités 5,000+

**PRODUITS IMPRIMÉS
CROISEMENT SELON:**

- Type de construction et mode d'occupation	93-803	9	Can., prov., terr.
	"	10	RMR
-Genre de ménage	93-806	25	Can., prov., terr.
	"	26	RMR
-État matrimonial, âge et sexe du chef	93-809	43	Can., prov., terr.
	"	44	RMR

RECENSEMENT DE 1971

**PRODUITS IMPRIMÉS
RÉPARTITION UNIVARIÉE**

	93-743	1	Can., prov.
		3	DR

		4	Villes, villages constitués de 10,000+
		5	RMR
	93-702	2	Can., prov., régions urbaines par groupe de taille, rurales non agricoles et rurales agricoles
		3	DR
		4	Villes, villages et subdivisions municipales constituées de 10,000+
		5	RMR, noyau urbanisé et banlieue
		6	AR 25,000+, noyau urbanisé et banlieue
	93-706	28	Can. prov., régions urbaines, régions rurales
		29	RMR, noyau urbanisé et banlieue
	95-701 à 95-729		SR
- Historique 1961-1971	93-702	1	Can., prov., villes et villages constitués de 10,000 + et autres subdivisions munici pales de 10,000 +
PRODUITS IMPRIMÉS CROISEMENT SELON:			
- Genre de ménage	93-707	36	Can., prov.
	"	37	RMR
- État matrimonial, âge et sexe du chef de ménage	93-708	54	Can., prov.
	"	55	RMR

BIBLIOGRAPHIE

Statistique Canada (1987), Dictionnaire du recensement - Référence, n° 99-101F au catalogue.

Statistique Canada (1990), Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur les familles, n° 99-113F au catalogue.

Statistique Canada (à paraître), Guide à l'intention des utilisateurs - Données du recensement de 1986 sur le revenu

Annexe A

Abréviations des régions géographiques utilisées dans les Sources de données.

Abréviations

Régions géographiques

Can. Canada
Prov.
Terr.
Rég. EPA
CEF
SD
DR
SDR
RMR
AR
SR
SRP
AS

Provinces
Territoires
Région de l'enquête sur la population active
Circonscription électorale fédérale
Secteur de dénombrement
Division de recensement
Subdivision de recensement
Région métropolitaine de recensement
Agglomération de recensement
Secteur de recensement
Secteur de recensement provincial
Agrégat de secteurs (1971 seulement)

Pour obtenir plus d'explications sur les divisions géographiques mentionnées ci-dessus, voir le Dictionnaire du recensement (n° 99-101F au catalogue).

